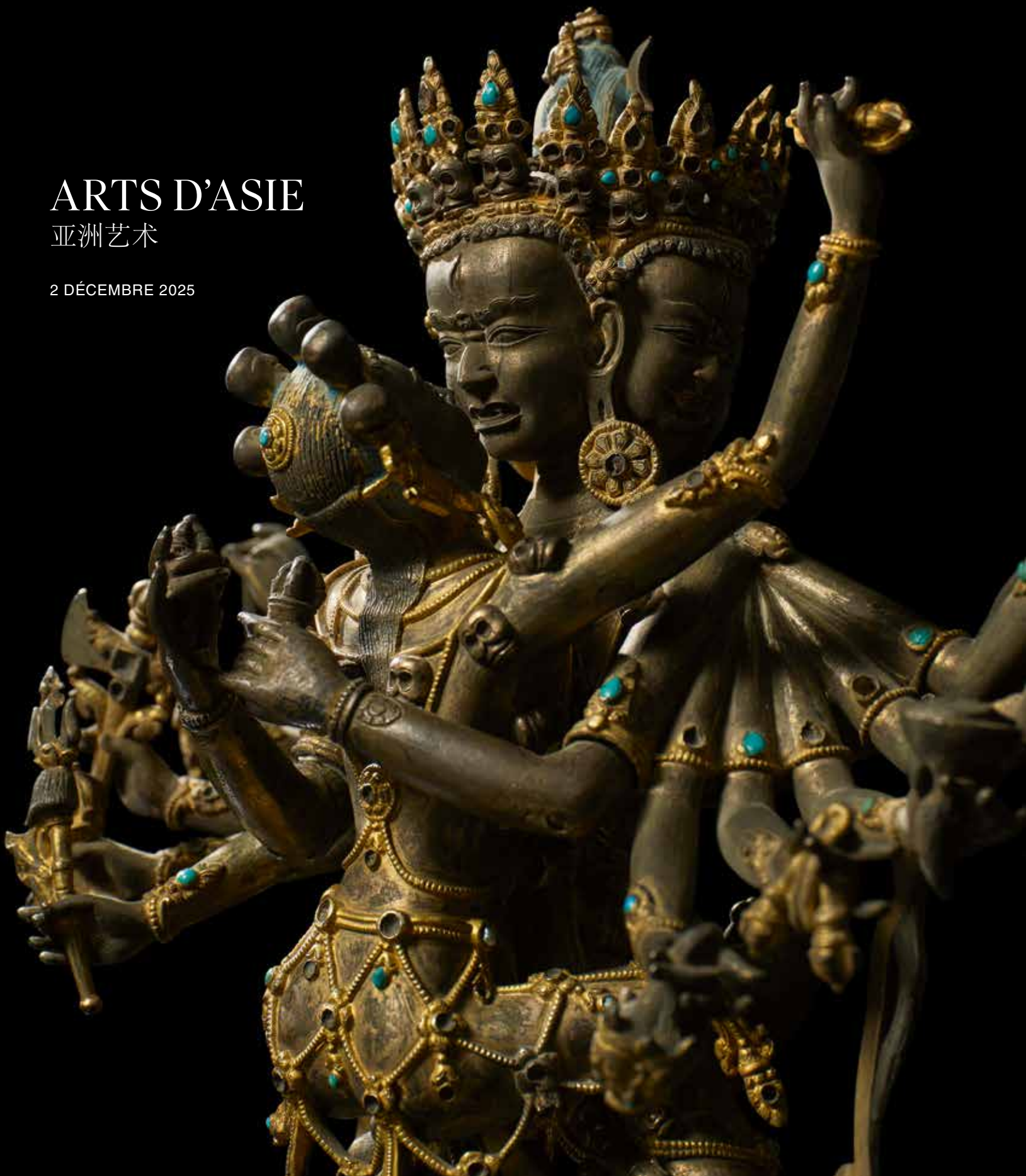


AGUTTES

ARTS D'ASIE

亚洲艺术

2 DÉCEMBRE 2025





Arts d'Asie

亚洲艺术

MARDI 2 DÉCEMBRE 2025, 14h30
AGUTTES NEUILLY

CONTACTS POUR CETTE VENTE

本次销售的联系人



Directeur du département 部门负责人 拍卖师

Clémentine Guyot
+33 1 47 45 00 90
guyot@aguttes.com

Directeur du pôle Beaux-arts & Arts d'Asie

亚洲艺术部总监

Charlotte Aguttes-Reynier



Expert 拍卖鉴定专家

Marine Bassal-Biron
+33 6 72 49 69 34
bassal@aguttes.com



Administrateur des ventes 拍卖行政执行

Jade Belgrand
+33 1 84 20 03 88
belgrand@aguttes.com

Enchères par téléphone Ordre d'achat

电话竞拍订单

bid@aguttes.com

Relations acheteurs

买家联系人

Marie du Boucher
+33 1 41 92 06 41
duboucher@aguttes.com

Délivrances & Expéditions

交货和装运

Jade Belgrand
belgrand@aguttes.com



Délivrances des lots à partir
du jeudi 4 décembre 2025
à notre dépôt de Gennevilliers
sur rendez-vous uniquement.
热内维利耶仓库]交货需提前预约。

Département Marketing & Communication

传媒部

Clémence Lépine
lepine@aguttes.com

Relations médias

媒体关系

Anne-Sophie Philippon
pr@aguttes.com

AGUTTES

Président

主席

Claude Aguttes

Directeur général

首席执行官

Philippine Dupré la Tour

Associés

联营公司

Directeur associé

副主任

Charlotte Aguttes-Reynier

Associés

联营公司

Sophie Perrine, Gautier Rossignol,
Maximilien Aguttes

Aguttes (SVV 2002 - 209)

Commissaires-priseurs habilités

合格的拍卖商

Claude Aguttes, Sophie Perrine,
Pierre-Alban Vinquant,
Jessica Remy-Catanese, Juliette Rode

SEINE OUEST

Commissaires de justice

司法专员

Arts d'Asie

亚洲艺术

Aguttes Neuilly
164 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

奥古特拍卖行
164 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Exposition publique

Jeudi 27 et vendredi 28 novembre:
10h - 13h et 14h-17h30
Samedi 29 novembre: 11h - 17h
Lundi 1^{er} décembre: 10h - 17h30

公开展览

11月27日至28日: 上午10时至下午1时 / 下午2时至下午5点30
11月29日: 上午11时至下午5时
12月1日: 上午10时至下午5时30

Vente aux enchères

Mardi 2 décembre 2025,
14h30

销售类型

2025年12月2日,
下午2时30



SCANNEZ OU CLIQUEZ

L'ensemble des lots
est reproduit sur **aguttes.com**

扫描或点击

所有拍品均在
aguttes.com 上转载

PRÉCISION IMPORTANTE À L'ATTENTION DES ENCHÉRISSSEURS

IMPORTANT NOTICE TO BUYERS

投标人须知

Les conditions et termes régissant la vente des lots figurant dans le catalogue sont fixés dans les conditions générales de vente figurant en fin de catalogue dont chaque enchérisseur doit prendre connaissance. Ces CGV prévoient notamment que tous les lots sont vendus « en l'état », c'est-à-dire dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections et leurs défauts. Une exposition publique préalable à la vente permettra aux acquéreurs d'examiner personnellement les lots et de s'assurer qu'ils en acceptent l'état avant d'enchérir. Les rapports de condition, ainsi que les documents afférents à chaque lot sont disponibles sur demande.

Nous attirons votre attention sur les lots précédés de +, °, *, □, #, ~, = pour lesquels s'appliquent des conditions particulières visibles en fin de catalogue.

Pour les lots précédés du symbole =, Aguttes se réserve le droit de demander aux potentiels enchérisseurs de verser une caution avant le 1^{er} décembre 2025 à 13h, ainsi que toutes autres garanties et/ou références bancaires, dont Aguttes aurait besoin, à son entière discrétion. Les clients doivent contacter Aguttes en amont de la vente et au plus tard 3 jours ouvrés avant le jour de vente afin que Aguttes puisse vérifier les garanties financières fournies. Les dépôts de garantie sont à effectuer en euros par virement ou carte bancaire sur <https://www.aguttes.com/depot-caution>.

Si l'enchérisseur n'est pas adjudicataire lors de cette vente, Aguttes procédera au remboursement du dépôt de garantie, sans intérêts (sous réserve de tout droit de compensation), dans un délai maximum de 5 jours ouvrables après la vente. Les pertes engendrées par les variations des taux de change ou les frais bancaires liés à ces transferts ne sont pas à la charge de Aguttes.

Aguttes se réserve le droit de refuser de façon discrétionnaire les enchères d'un enchérisseur qui ne se serait pas préalablement manifesté en fournissant au préalable la caution et les garanties demandées par la législation.

The terms and conditions governing the sale of the lots appearing in the catalogue are set out in the general terms and conditions of sale appearing at the end of the catalogue, which each bidder must read. These GTC provide in particular that all the lots are sold "as is", i.e. in the condition in which they are found at the time of sale with their imperfections and defects. A public display prior to the sale will allow buyers to personally examine the lots and ensure that they accept their condition before bidding. Condition reports, as well as documents relating to each lot, are available on request.

*We draw your attention to lots preceded by +, °, *, □, #, ~, = for which special conditions apply, which can be seen at the end of the catalogue.*

For lots preceded by the symbol =, Aguttes reserves the right to ask potential bidders to pay a deposit before the 1st of December 2025, 1 p.m., as well as any other guarantees and/or bank references that Aguttes may require, at its sole discretion. Clients must contact Aguttes in advance of the sale and no later than 3 working days before the day of the sale so that Aguttes can verify the financial guarantees provided. Security deposits must be made in euros by bank transfer or credit card on <https://www.aguttes.com/depot-caution>.

If the bidder is not successful at this sale, Aguttes will refund the security deposit, without interest (subject to any right of set-off), within a maximum of 5 working days after the sale. Aguttes shall not be liable for any losses caused by variations in exchange rates or bank charges relating to such transfers.

Aguttes reserves the right, at its own discretion, to refuse bids from a bidder who has not previously provided the security and guarantees required by law.

本图录中的拍品销售条款和条件载于图录末尾的“一般销售条款和条件”中,每位竞买人必须阅读。这些条款和条件特别规定,+所有拍品均按“现状”出售,即按拍卖时的状况出售,不含任何瑕疵和缺陷。拍卖前几天的公开拍卖将使买家能够亲自检查拍品,并确保他们在竞拍前接受拍品的状况。每件拍品的状况报告和相关文件可按要求提供。请注意以+,°,*,□,#,~,=开头的拍品,这些拍品适用特殊条件,请参见目录末尾。

Aguttes保留权利要求潜在竞拍者在2025年12月1日下午1点前支付定金,以及Aguttes自行决定要求的任何其他担保和/或银行证明。客户必须在拍卖前且不迟于拍卖日前3个工作日与Aguttes联系,以便Aguttes能够核实所提供的财务担保。保证金必须以欧元通过银行转账或信用卡支付, <https://www.aguttes.com/depot-caution>。

如果竞拍者未能成功竞拍,Aguttes将在拍卖结束后最多5个工作日内无息退还保证金(受任何抵销权的限制)。Aguttes不承担因汇率变动或银行转账手续费而造成的任何损失。

Aguttes 保留自行决定拒绝此前未提供法律规定的保证金和担保的投标人投标的权利。

Aguttes se réserve le droit de demander une caution, ainsi que toutes autres garanties et/ou références bancaires dont Aguttes aurait besoin à son entière discrétion.



JAPON

LOTS 1 A 24



détail du lot 20

1

JAPON PÉRIODE MEIJI (1868-1912)

Paire d'importants vases en émaux cloisonnés, chacune des faces décorée d'une réserve avec des aigrettes parmi les lotus, et une réserve abritant des plantes et fleurs variées (bambou, pivoines, chrysanthèmes...). L'ensemble se détachant sur un fond brun peuplé de fleurs, rinceaux, papillons et autres motifs stylisés.

H. 41 cm et 40,8 cm

600 - 800 €



1

2

JAPON PÉRIODE MEIJI, VERS 1900

Paire d'importants vases en émaux cloisonnés ginbari, de forme tubulaire évasée, le corps orné de branches de glycines fleuries (fuji) se détachant sur un fond dégradé bleu pâle, blanc et vert tendre. La base avec une marque « Kume » dans une fleur de cerisier de l'artiste Kumeno Teitaro de Nagoya.

H. 65 cm et 65 cm

4 000 - 5 000 €

PROVENANCE

Vente Christie's Paris du 25 février 2009, Collection Yves Saint Laurent et Pierre Bergé, 25 février 2009, lot 673.

NOTE

Kumeno Teitaro (1861 - 1939) est un artiste japonais réputé pour l'exceptionnelle qualité de ses émaux ginbari. Tout au long de sa carrière, son talent est récompensé par des médailles et prix reçus à l'occasion d'expositions nationales et internationales auxquelles il participe.

3

NAMIKAWA YASUYUKI (1845-1927) PÉRIODE MEIJI, VERS 1900

Petite jarre couverte en émaux cloisonnés ornée de deux grues dans une rivière parmi les œillets (nadeshiko). Le revers avec deux oiseaux bleus en vol. L'ensemble se détachant sur un fond émaillé vert olive. Laèvre et la base en argent. La base signée avec les caractères gravés « Kyoto Namikawa ».

2 000 - 3 000 €

NOTE

Namikawa Yasuyuki (1845 - 1927), issu d'une famille de samourais ruraux, fonde en 1873 à Kyoto son entreprise de cloisonné. Son succès croissant dans les années 1880 lui permet de créer un vaste complexe alliant ateliers, salle d'exposition et résidence, où il reçoit une clientèle privée internationale. Réputé pour la qualité de ses œuvres, il exécute aussi des commandes impériales et remporte 11 prix internationaux entre 1876 et 1904. En 1896, il est hissé au rang d'artisan-artiste de la Maison impériale (Teishitsu Gigeiin). Sa renommée atteint son apogée à l'Exposition universelle de Paris en 1900, où ses pièces se vendent instantanément à des prix exceptionnels.



2



3

4

TOKUDA YASOKICHI III (1933-2009)

Petit vase bouteille en porcelaine de Kutani à couverte bleu et bleu-vert caractéristiques de l'artiste. La base signée en rouge-de-fer.

H. 19 cm

400 - 500 €

NOTE

Tokuda Yasokichi III (1933-2009) est l'un des plus célèbres céramistes de Kutani. Né dans une famille de potiers et formé par son père et son grand-père, il développe un style personnel, mélangeant les glaçures colorées traditionnelles de Kutani dans une technique nommée Saiyu. Primé tout au long de sa carrière, il a été désigné « Trésor National Vivant » en 1997.



4



5
JAPON
PÉRIODE MEIJI (1868-1912)

Importante portière en satin bleu brodé de fils polychromes et dorés de motifs auspiceux, végétaux et personnages de la mythologie japonaise (sennin accompagné de minogame, shōji, Hotei, objets précieux...)

Dim. 364 x 124 cm

300 - 400 €

6
JAPON
PÉRIODE MEIJI (1868-1912)

Importante tenture en kesi figurant la rencontre de Cho Ryo (Zhang Liang) et Kosehiko (Huang Shi Gong) au pont Yi. Cho Ryo, debout sur un dragon, fendant les flots et rendant sa chaussure à Kosehiko, à cheval, traversant le pont Yi.

Dim. 194 x 135 cm

400 - 500 €

7
JAPON
PÉRIODE MEIJI (1868-1912)

Ensemble de quatre panneaux en satin à fond brun sombre brodés d'oiseaux et d'insectes parmi les fleurs (prunus, chrysanthèmes, œillets...)

Dim. 143 x 61,5 cm

300 - 400 €



7



8

8
JAPON
PÉRIODE EDO (1603-1868)
ET POSTÉRIEURE

Ensemble de trois tsubas en fer, une nagamaru-gata de style namban à décor ajouré en maru bori de chilong pourchassant un joyau parmi les rinceaux ; une mokko-gata à décor ajouré en maru-bori d'un tigre parmi les bambous, nuées et karakusa ; une maru-gata à décor ajouré en yo-sukashi d'un motif kazeho.

H. 7,4 cm ; 8,5 cm ; 7 cm

300 - 400 €



9

9
JAPON
PÉRIODE EDO (1603-1868)

Ensemble de trois tsubas en fer, une nagamaru-gata à décor ajouré en yo-sukashi à décor de bambous ; une nagamaru-gata à décor ajouré de trois feuilles d'aoi et une fleur signée « Kinai saku » ; une nagamaru-gata à décor ajouré en yo-sukashi de bambou, lune, nuées et vagues signée « Bushu-ji » et « Masafusa ».

H. 7,9 cm ; 6,9 cm ; 7 cm

300 - 400 €



10

11
JAPON
PÉRIODE EDO, XIX^e SIÈCLE

Ensemble de trois objets de lettrés en bronze à patine brune comprenant un encrier portatif (yatate) à décor de prunus et araignée ; un repose-pinceaux à décor de deux singes couchés ; et un okimono figurant un tigre s'appuyant sur une tige de bambous.

L. 13,9 cm ; 13,5 cm ; H. 10,6 cm

200 - 300 €



11

10
JAPON
PÉRIODE EDO (1603-1868)

Tsuba mokko gata à décor en iroo takazogan incrusté d'or et sentoku d'un vieil homme traversant un pont sous un pin.

Dim. 8,5 x 8 cm

200 - 300 €

12
JAPON
PÉRIODE MEIJI (1868-1912)

Paire de vases en bronze à patine brune à décor de masques de taotie et cigales stylisées dans le style archaïsant chinois. La partie inférieure à l'imitation de la vannerie.

H. 36 cm et 36,3 cm

200 - 300 €



12



13
JAPON
 PÉRIODE EDO (1603-1868)
 Inro à quatre cases de style Rinpa en laque takamaki-e d'or et d'argent et raden sur fond nashiji à décor de branches de prunus dressées. L'intérieur laqué rouge. Ojime en verre transparent rouge. Le dessus avec une ancienne étiquette de vente « Collection A. Hug[...] 122 Laques ».
 Dim. 6,4 x 5,2 x 1,9 cm

300 - 400 €

16
JAPON
 PÉRIODE EDO (1603-1868),
 XVIII^e - DÉBUT XIX^e SIÈCLE

Inro annelé à quatre cases en laque hiramaki-e, takamaki-e et kirigane sur fond ro-iro, figurant une grue volant au-dessus de flots écumants. L'intérieur en laque nashiji. Ojime sphérique en corail et hako-netsuke carré en bois de cerf incisé de motifs de grecques.

Dim. 6,5 x 5 cm

600 - 800 €

14
JAPON
 PÉRIODE EDO, XVII^e SIÈCLE
 Inro à trois cases en laque hirame à décor en kirigane, heidatsu et takamaki-e d'or et d'argent des Sept Sages dans la forêt de bambous. L'intérieur en laque nashiji.
 Dim. 6,5 x 6 x 2,3 cm

300 - 400 €

17
JAPON
 XIX^e SIÈCLE
 Inro à trois cases en laque tsuikoku sculptée figurant trois lettrés et leurs attendants conversant sous un pin dans un paysage rocheux. L'ensemble se détachant sur une résille de motifs rinzu. La base et la partie supérieure sculptées à l'imitation de rochers. L'intérieur laqué noir.
 Dim. 8,1 x 5 x 1,7 cm

100 - 150 €

15
JAPON
 PÉRIODE EDO (1603-1868)
 Petit inro à quatre cases en laque d'or et d'argent hiramaki-e, takamaki-e, kirigane et incrustations figurant des campanules et pivoinies parmi les rochers. L'intérieur en laque nashiji. Manju netsuke en bois sculpté figurant un dragon lové.
 Dim. 6,7 x 3,9 x 2,2 cm

100 - 150 €

18
JAPON
 PÉRIODE MEIJI (1868-1912)
 Inro à quatre cases en laque takamaki-e et hiramaki-e sur fond brun sombre décoré d'une carpe remontant une cascade. L'intérieur en laque nashiji.
 Dim. 9,5 x 5 x 2,7 cm

150 - 200 €

19
JAPON
 PÉRIODE MEIJI (1868-1912)

Plateau en laque d'or et d'argent hiramaki-e sur fond ro-iro décoré de pivoinies et du blason Maru ni katabami (Fleur d'oxalis dans un cercle) parmi les rinceaux karakusa. L'intérieur en laque nashiji.

Dim. 9,5 x 36,6 x 29,4 cm

150 - 200 €



20
JAPON
 PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE

Paire de panneaux en laque d'or et d'argent hiramaki-e, takamaki-e et incrustations de nacre sur fond rankaku (coquille d'œuf). L'un figurant des lespédèzes et des bégonias en fleur, l'autre des hibiscus et des ombellifères.

Dim. 42,5 x 32 cm

600 - 800 €



21
JAPON
 PÉRIODE SHOWA (1926-1989)

Meuble à thé (chadansu) en laque dite « peau de rhinocéros » ouvrant sur diverses étagères dont quatre portes coulissantes, deux tiroirs et un compartiment fermé.

Dim. 105 x 75 x 34 cm

600 - 800 €



détail

22

JAPON
DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE

Rare et important coffre laqué de type Namban, de forme quadrangulaire au couvercle bombé, décoré en laque d'or hiramaki-e, takamaki-e et incrustations de nacre (raden) sur un fond noir brillant. Le couvercle et la face avant sont ornés d'un faisceau parmi les branches de prunus et de camélia épanouies. L'arrière avec des rinceaux feuillagés laqués dorés. Les côtés avec des poignées latérales mobiles en bronze doré postérieures. Les ferrures et la serrure en bronze ciselé et doré, à décor de rinceaux. L'intérieur laqué

noir et aménagé postérieurement. Il repose sur un élégant piétement européen de style Napoléon III, dont les quatre pieds et la ceinture sont décorés de rinceaux floraux dorés et incrustations de nacre, complété par des motifs de dragons à l'imitation de l'Asie. Le tablier en bois ajouré sculpté formant une frise de rinceaux géométriques entrelacés. Les entretoises de style similaire en métal forgé rehaussé d'or.

Dim. 42 x 79 x 36,5 cm ; H. tot. 101,5 cm

20 000 - 25 000 €



détail

NOTE

L'art dit « Namban » naît au Japon dans la seconde moitié du XVI^e siècle, à la faveur d'un moment d'ouverture aussi bref qu'intense. En 1543, le naufrage d'un navire portugais sur l'île de Tanegashima, au large de Kyushu, introduit l'archipel dans le vaste réseau du commerce transocéanique qui relie alors l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Les Portugais sont alors les premiers Européens à découvrir le Japon. Le terme Namban (ou Nanban) vient de namban-jin, « barbares du sud » (南蛮), terme employé par les Japonais pour désigner les Européens, commerçants et missionnaires jésuites venant d'Europe. Ces « barbares du Sud », dont les manières semblent étranges, apportent aussi avec eux de nouveaux savoir-faire, des marchandises venues de plusieurs continents et un univers religieux dont l'écho se fera entendre jusque dans les grandes familles guerrières japonaises. L'art Namban, profondément syncrétique, se développe sur de nombreux supports, en particulier la peinture sur paravents et les laques. Les ateliers de laque de Kyoto, au cœur de ces échanges artistiques et commerciaux, ne tardent pas à inventer une production inédite. Ils adaptent les formes du mobilier européen — coffres, cabinets, écri-toires, objets liturgiques... — aux techniques japonaises les plus virtuoses, mêlant la profondeur de la laque noire, l'éclat de la poudre d'or (maki-e), et la lumière irisée des incrustations de nacre (raden). L'abondance même de cette nacre, rare dans les laques destinées au marché intérieur, témoigne de l'influence des routes portugaises reliant le Japon, Goa, la Chine et l'Asie du Sud-Est. Stylistiquement, il se reconnaît à la profusion d'or et de nacre qui couvrent les surfaces. Les compositions, très cloisonnées et segmentées,

se couvrent de motifs denses, où s'entremêlent arabesques végétales, paysages stylisés et scènes animées de personnages ou d'animaux. La composition privilégie l'effet d'abondance et la richesse des matériaux. Les incrustations de nacre, larges et brillantes, souvent rehaussées de laque d'or, accentuent encore cette impression d'opulence, offrant des irisations qui se détachent vivement du fond sombre. Le présent coffre appartient pleinement à l'esthétique Namban par sa structure européenne au couvercle bombé, mais également l'usage virtuose de laque noire soulignée d'épais motifs en laque d'or takamaki-e et d'incrustations d'épaisses nacres rehaussées d'or. De même, les ferrures et la serrure, aux lignes chantournées, s'inscrivent pleinement dans cette esthétique. Néanmoins, sa composition s'écarte légèrement de l'exubérance souvent associée aux décors destinés aux Portugais. Si on conserve l'opulence et la richesse des matériaux, la ligne y est plus rythmée : les motifs floraux, les ramures et les oiseaux délicatement esquissés relèvent d'un vocabulaire résolument japonais, plus proche de la sensibilité picturale de l'époque Momoyama, avec une composition plus aérée, l'équilibre entre vides et pleins, avec des plages de laque noire donnant une respiration à l'ensemble. Les branches, amples, s'élancent de manière assurée, affirmant une ligne et un rythme que l'on associe volontiers à la tradition Kano. Les fleurs elles-mêmes, bien que traitées avec précision, ne relèvent pas de la miniature délicate ; elles s'inscrivent dans une écriture plus large, plus souveraine. La flamboyance Namban et la noblesse Kano s'hybrident pour donner à ce coffre son intensité visuelle si particulière. Cette coexistence lui donne une présence particulière et une

singularité dans le corpus du mobilier Namban. Cette hybridation subtile révèle la capacité des ateliers japonais à manier deux registres simultanés : répondre à une demande étrangère par la forme et les matériaux, tout en préservant une manière propre, raffinée, héritée des grands maîtres du maki-e et appuyée par la puissance de l'École Kano. L'objet témoigne ainsi d'une rencontre culturelle où l'innovation naît de l'ajustement délicat entre traditions locales et fascination pour l'étranger. Ce dialogue ne dure pourtant qu'une génération car en cette période de conflits entre les clans japonais, et craignant que la situation ne lui échappe, Toyotomi Hideyoshi décide de restreindre la présence occidentale au Japon. En 1587, il proscriit le christianisme et lance une première vague de persécutions contre les catholiques japonais et occidentaux. En 1612, le shogun Tokugawa Hidetada réaffirme l'interdiction du christianisme et chasse les Portugais du Japon. Au milieu du XVII^e siècle, le shogun Tokugawa Iemitsu instaure la politique du « Sakoku » faisant entrer le Japon dans une période de fermeture des frontières et d'isolationnisme qui durera jusqu'en 1853. Cet art Namban offre une image saisissante du Japon de l'époque Momoyama (1573-1603), période d'un faste ostentatoire, où les seigneurs guerriers rivalisent par des commandes fastueuses aux peintres et laqueurs. Ce style, souvent dense, foisonnant, volontairement spectaculaire, reflète l'énergie d'un moment où le pays, encore fragmenté politiquement, affirme son unité culturelle par l'éclat des arts.



23

JAPON
PÉRIODE EDO, XVIII^e SIÈCLE

Important paravent à six feuilles de l'école Kano figurant un jardin idyllique avec, au centre, un couple de paons, le mâle faisant la roue. À gauche, un grand pin noueux se mêlant à des bambous et chrysanthèmes et dont les branches s'étendent vers le centre de la composition. À droite, une petite mare avec un jeune érable sur lequel est perché un moineau tandis que deux autres petits oiseaux jouent un vol. L'ensemble se détachant sur un riche fond or. La monture laquée noire.

Dim. 175 x 384 cm

6 000 - 8 000 €

NOTE

Dans la tradition iconographique japonaise, les paons ont à la fois une symbolique auspiciouse mais également religieuse. En effet, dans la doctrine bouddhiste, ils prémunissent contre les épreuves et les désastres car ils peuvent consommer des plantes vénéneuses, des serpents et des insectes venimeux. Ils sont également des symboles de sagesse et sont réputés avoir le pouvoir d'éloigner les fidèles du mal. Les

paons jouent un rôle important, en particulier dans le bouddhisme ésotérique, car l'un d'eux sert de véhicule à Kujaku Myōō (« Roi-paon »), l'un des Cinq Rois de Sagesse. En raison de la multiplicité des « yeux » (ocelles) sur les plumes de la queue, le paon était également associé à la fécondité, à une famille nombreuse et en bonne santé, et à la richesse de manière générale.



24

JAPON
PÉRIODE EDO (1603-1868)

Petite peinture à l'or et couleurs sur papier de style Tosa figurant une scène du chapitre Wakana (« Jeunes Herbes ») (XXXV) du Genji Monogatari (« Dit du Genji »), où le Prince Radieux contemple la dame d'Akashi, la Dame « au greuil » et l'Épouse impériale jouant de la musique à l'occasion des fêtes de nouvel an. Dans un encadrement postérieur.

Dim. tot. 39 x 37 cm ; Dim. (à vue) 22,5 x 20,5 cm

200 - 300 €

VIETNAM

LOTS 25 À 41



détail du lot 35



25
VIETNAM
 DYNASTIE NGUYEN,
 PÉRIODE DONG KHANH (1885-1889)

Kim Khanh de classe moyenne en or 18k, avec les inscriptions Gia Thien Sanh Nang (« Honorer la vertu, signaler par une marque d'honneur la compétence »), et sur l'autre face Dong Khanh Sac Tu (« Décerné par l'empereur Dong Khanh »). Cordon de suspension brun et pampilles de soie jaune, orange et vert.

Poids brut: 12 g

800 - 1 000 €

PROVENANCE
 - Émile de Rollepot (...-1918)
 - Puis par descendance.



26
VIETNAM
 DYNASTIE NGUYEN (1802-1945),
 APRÈS 1900

Kim Khanh en or 18k de 2^e classe pour Français, au type « L'Empereur du Grand Sud », avec les inscriptions Đại Nam Hoàng Đế sắc tử (« Décerné par l'empereur d'Annam ») et Nhị hạng Kim Khánh (« Kim Khanh de deuxième classe »). Cordon de suspension et pampilles de perles de verre multicolores.

Poids: 12 g

1 500 - 2 000 €

27
CHINE OU VIETNAM
 XX^e SIÈCLE

Plaque circulaire en jadéite sculptée ajourée décorée de deux enfants et une chauve-souris parmi les champignons lingzhi et les rinceaux de lotus. Dans un cerclage en or 18k avec une bélière.

D. 5,6 cm; Poids brut: 27 g

200 - 300 €



28
CHINE OU VIETNAM
 XX^e SIÈCLE

Petit pendentif en jade vert épinard sculpté et gravé en forme d'aubergine. Monture en argent à griffes simulant les feuilles et rehaussée de petits diamants.

Poids brut: 3 g

300 - 400 €

29
CHINE DU SUD OU VIETNAM
 PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE

Un pendentif en or jaune 18k composé d'un anneau de jadéite enserrant un caractère Shou stylisé et entouré de deux dragons et motifs de bambous.

Poids brut: 10,4 g

300 - 400 €



30
CHINE OU VIETNAM
 XX^e SIÈCLE

Bracelet jonc en jadéite sculptée. La pierre infusée d'inclusions lavande et vert pomme.

D. 8,4 cm ; D. interne 5,7 cm

600 - 700 €



31
VIETNAM
VERS 1900

Pipe-à-eau en bois naturel et incrustations de nacre décorée de personnages dans un jardin et d'une calligraphie. L'ensemble rehaussé d'un monture en paktong.
H. 20,2 cm

80 - 100 €



34
VIETNAM
VERS 1900

Plateau à thé en bois naturel et incrustations de nacre à décor de guerriers. Le plateau souligné par des motifs de pampres et courges.
Dim. 10 x 32 x 18,5 cm

150 - 200 €



32

32
VIETNAM
VERS 1900

Panneau en satin orangé brodé à décor de deux dragons pourchassant la perle et tenant un cartouche avec une inscription « Ha Noi Phuc Thanh ». Dans un encadrement postérieur.

Dim. (à vue) 45,5 x 134 cm

200 - 300 €

33
VIETNAM
PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE

Buste de femme en bronze à patine brune, coiffée d'une haute et large coiffe cylindrique rehaussée de tresses.

H. 24,5 cm

500 - 600 €



35
VIETNAM
VERS 1900

Petit paravent à trois feuilles en bois naturel sculpté ajouré et incrustations de nacre, décoré de réserves avec des dragons, oiseaux et papillons parmi les pivoines, pins et prunus.

Dim. 96 x 66 cm

200 - 300 €





36
VIETNAM
PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE

Petit plateau quadrilobé et ses six petits gobelets en argent repoussé et ciselé, décoré d'un paysage lacustre cerné d'une frise de résille géométrique.

Dim. 13,8 x 19,7 cm ; H. 4,5 cm

Poids total : 313 g

200 - 300 €



37
VIETNAM
XIII^e-XIV^e SIÈCLE

Ensemble comprenant un bol haut et un crachoir en grès à couverte céladon.

H. 11,3 cm et 8,8 cm

350 - 500 €



38
VIETNAM
DYNASTIE TRAN (1225-1400)

Ensemble comprenant un bol, une petite jarre et quatre petits plats en grès à couverte céladon. Tailles, formes et décors variés (incision, estampage...).

300 - 500 €



39
CHINE OU VIETNAM
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Deux statuettes d'enfants en grès émaillé rouge, bleu et vert, figurés assis vêtus de pantalon et tunique ornés de rinceaux, chacun tenant un joyau et une tige de lotus. Montés en lampe postérieurement.

H. tot. 19,2 cm

600 - 700 €

40
CHINE POUR LE VIETNAM
XIX^e SIÈCLE

Pipe-à-eau en porcelaine bleu-blanc figurant l'excursion de Su Shi à la Falaise Rouge. La monture en paktong à décor de chauve-souris. La base avec une marque au caractère Tho (« Longévité »).

H. 11,5 cm

300 - 400 €



41
CHINE POUR LE VIETNAM
XX^e SIÈCLE

Ensemble en porcelaine bleu-blanc comportant un bol à décor de paysage lacustre, la base avec une marque Tu Duc, et un petit plat à décor de crabes et lotus, la base avec une marque Noi Phu Thi Nam.

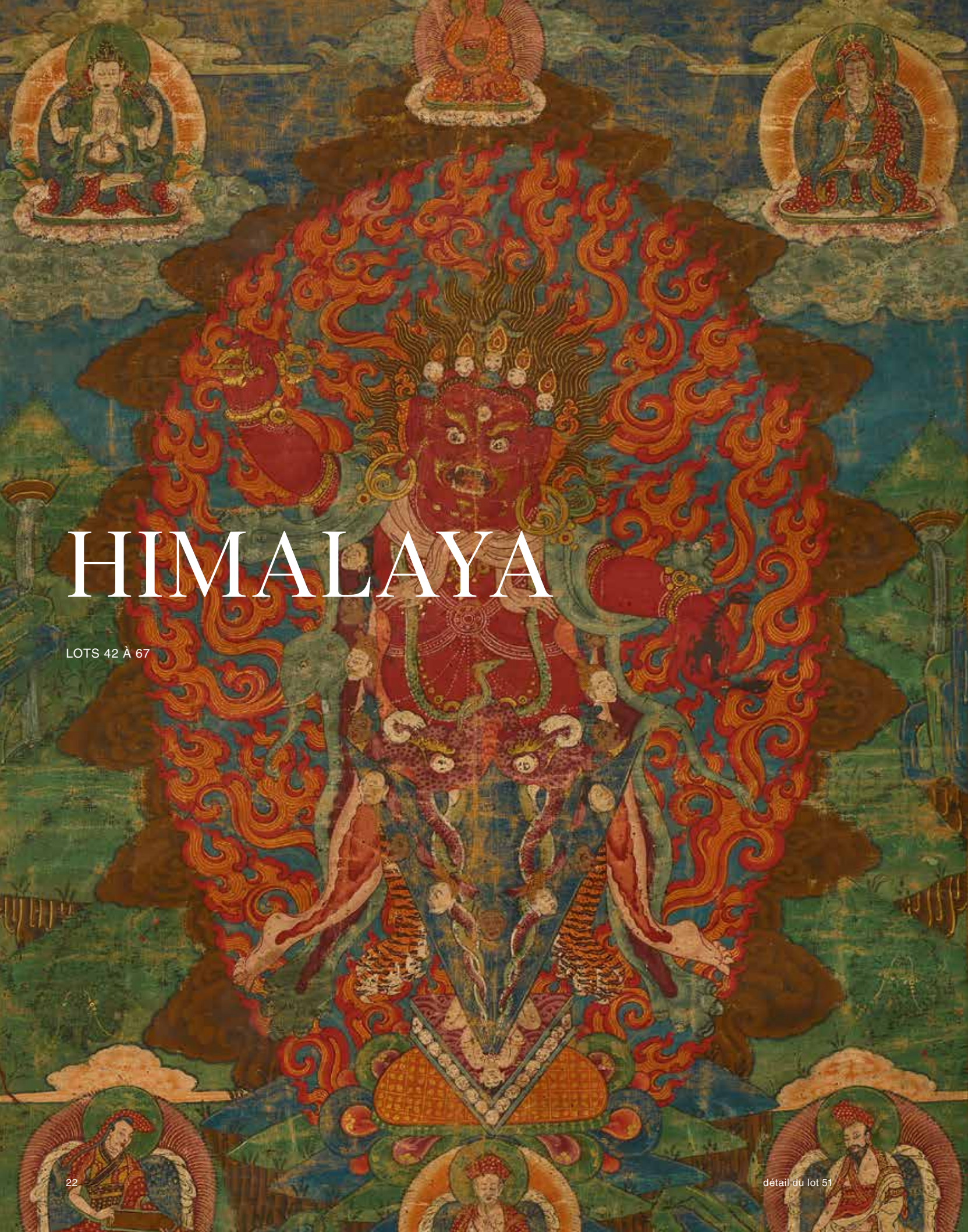
D. 18 et 14 cm

800 - 1 000 €



HIMALAYA

LOTS 42 À 67



22

détail du lot 51



42

TIBET
XV^e SIÈCLE

Statuette du Bouddha Shakyamuni en bronze doré, assis en padmasana sur une double base lotiforme, la main gauche en bhumparshamudra, la main droite reposant en dhyanamudra sur la jambe. La base scellée.

H. 11,5 cm

43

TIBET
XV^e SIÈCLE

Statuette de Bhaishajyaguru en bronze doré. Le bouddha de la Médecine assis en vajrasana sur une double base lotiforme, la main droite reposant sur les jambes et tenant une jarre à médecine, la main gauche ouverte reposant sur son genou droit et tenant un fruit de myrobolan. Avec un dépôt rituel. La base non scellée. Avec un socle en bois et tissu postérieur.

H. 20 cm

8 000 - 10 000 €

NOTE

Bhaisajyaguru vaiduryaprabha « Maître guérisseur à la lumière de lapis-lazuli » ou Bhaishajyaguru « Maître guérisseur » est l'un des bouddhas du passé, devenu une émanation de Shakyamuni spécialisée dans les guérisons et la protection contre les calamités. Il apparaît en tant que bouddha indépendant vers le III^e siècle, dans le nord-ouest de l'Inde et en Asie centrale où il est vénéré comme le « maître aux remèdes ». Largement vénéré dans le bouddhisme vajrayana et mahayana, il aide les pratiquants à surmonter les maladies physiques, mentales et spirituelles, et à purifier leur dette karmique. Selon le sutra Bhaishajyaguru, il réside dans la Terre pure orientale de Vaiduryanirbhava, qui signifie littéralement en sanskrit « lapis-lazuli pur », en référence à son corps bleu qui brille plus fort que le soleil.



23



Importante statue de Chakrasamvara en bronze doré, figuré debout en alidhasana, enlaçant en yabyum sa parèdre Vajravahni, ses douze bras disposés en éventail autour de son corps et tenant des attributs variés (damaru, hache, kartika, trident, vajra, khatvanga, kapala, corde, tête de Brahma et gantha). Le yidam et sa parèdre sont parés de nombreux bijoux rehaussés d'incrustations de pierres dures (brassards, bracelets, boucles d'oreilles) et vêtus de fins tabliers formant une résille et rehaussés de pendeloques. Chakrasamvara est également vêtu d'une peau d'éléphant et de ceintures de crânes et têtes coupées délicatement ciselés. Ses quatre visages sont couronnés d'un fin diadème à fleurons et masques de citipati. Les corps de Chakrasamvara et Vajravahni avec leurs charges rituelles. La face inférieure de chaque pied avec un tenon. Sur un socle en métal postérieur.

H. 29 cm

35 000 - 40 000 €

PROVENANCE

Acquis dans les années 70 puis par descendance

NOTE

Notre sculpture est réalisée dans le style raffiné des maîtres artistes de la renaissance tibétaine du XV^e siècle. Le couple cosmique est magnifiquement orné de bijoux et ornements détaillés, renforçant la perfection de leurs corps et de leurs esprits. La couronne de Chakrasamvara, à deux niveaux, est rendue de manière homogène sur ses quatre têtes. Elle repose sur ses boucles serrées qui convergent vers un haut jatamukata de mèches entrelacées. L'artiste n'a pas non plus ménagé ses efforts dans sa représentation de Vajravahni. La tête est rejetée en arrière, le visage transformé par l'extase, la bouche entrouverte dévoilant des canines. On notera la grande qualité du modelé du visage et l'extrême finesse de la ciselure des yeux et des sourcils. Apparaissant au-dessus de guirlandes de crânes et de têtes coupées, son tablier rituel, formant un filet losangé, est méticuleusement exécuté, avec ses médaillons floraux entrelacés. Tous les éléments de bijouterie – couronnes, brassards, bracelets, ornements... – sont ciselés avec délicatesse et embellis de turquoise incrustée. On notera le grand détail apporté à la ciselure des longs colliers de crânes et têtes coupées. Le modelé élancé et agile des membres ainsi que la physionomie très expressive, caractérisée par des yeux écarquillés et des sourcils froncés, sont typiques des bronzes datant du XV^e siècle. Notre pièce est à rapprocher stylistiquement de deux statues de Chakrasamvara et Vajravahni, datées de la même période, l'une dispersée par Bonhams, vente « *Images of Devotion* », 1^{er} décembre 2023, Hong Kong, lot 1820, l'autre également vendue par Bonhams, vente « *Indian, Himalayan & Southeast Asian Art* », 16 mars 2015, New York, lot 18. On constatera une grande similarité dans les ornements, les nombreux rehauts de turquoise, la finesse et la complexité du travail de ciselure mais également dans le soin apporté aux visages des déités, traités avec une grande expressivité et une attention soutenue aux détails.

Cette grande statue en bronze doré représente Chakrasamvara (Korlo Demchog) dans une danse cosmique avec sa compagne Vajravahni (Dorje Phagmo). Chakrasamvara, dont le nom signifie « Roue de la Félicité Suprême » en sanskrit, est un heruka (divinité courroucée) et la déité méditative (yidam) au cœur du Tantra de Chakrasamvara, l'une des traditions de sagesse les plus importantes du bouddhisme tibétain. Sa parèdre Vajravahni (littéralement « Laie adamantine »), est une dakini, émanation de Vajrayogini, une des manifestations féminines de la sagesse transcendante (prajñā). L'étreinte (yabyum) de ces deux déités représente l'accomplissement de la tradition du tantra yoga suprême (anuttarayoga tantra) et l'idéal suprême du bouddhisme tibétain : l'union habile de la sagesse parfaite (Vajrayogini) et de la compassion (Samvara). Pour souligner davantage ce symbolisme, Chakrasamvara croise les instruments rituels vajra et ghanta qu'il tient dans ses mains principales par un geste connu sous le nom de vajrahumkara mudra, symbolisant que la sagesse et la compassion se sont dissoutes dans une union parfaite et interpénétrante.

Les sculptures de Chakrasamvara requièrent l'emploi des meilleurs artistes afin de produire des images méditatives complexes capables d'inspirer et de guider le pratiquant jusqu'à ce qu'il puisse atteindre ce même état de félicité. Jusqu'à ce moment, chaque nuance symbolique de l'iconographie de la divinité l'aidera à comprendre pleinement la conscience de celle-ci. Le sculpteur a donc rendu chaque détail avec une main experte. De plus, Chakrasamvara occupe une place prépondérante dans toutes les écoles bouddhistes tibétaines et est la principale divinité transformatrice des lignées Kagyu et Sakya. Ayant acquis une grande notoriété entre le XIV^e et le XVI^e siècle, les ordres Kagyu et Sakya ont noué des liens étroits avec les cours impériaux Yuan et Ming. La période est le théâtre d'intenses échanges alimentés par un puissant et riche mécénat financier de l'empire du Milieu, permettant la production d'images de Chakrasamvara de grande qualité.



détail

45

TIBET
XV^e-XVI^e SIÈCLE

Statuette de Jambhala jaune (Zho Dzambhala) en bronze doré, figuré assis en lalitasana sur une double base lotiforme, son pied droit s'appuyant sur un vase kalasha. Il présente de la main gauche un fruit bijapuraka, tandis qu'il tient un rosaire de la main droite. Sur sa cuisse droite repose un vase kalasha, et il est accompagné d'une mangouste (nakula) crachant des bijoux. L'arrière de la base avec un autre vase kalasha sculpté. La base scellée gravée d'un lotus stylisé.

H. 7,2 cm

6 000 - 8 000 €

NOTE

Jambhala est la divinité bouddhiste de la richesse et de la prospérité, issue de la « famille des bijoux » associée au bouddha Ratnasambhava. Il est parfois assimilé à Kubera, dieu hindou de l'abondance. Il existe cinq formes principales de Jambhala — jaune, blanc, vert, rouge et noir — chacune invoquée pour dissiper la pauvreté et favoriser la stabilité matérielle. Le Jambhala jaune, le plus populaire et le plus puissant, symbolise la générosité et la fortune spirituelle. Ses rituels, issus de divers tantras bouddhiques, visent à attirer la prospérité tout en cultivant les vertus et la sagesse.



46

TIBET
XV^e-XVI^e SIÈCLE

Statuette du Bouddha Shakyamuni en bronze doré, assis en vajrasana sur une double base lotiforme, les mains en bhumi-parshamudra. La base scellée. Avec son socle en bois naturel postérieur.

H. 13,5 cm

10 000 - 15 000 €

NOTE

Cette pièce s'inspire des modèles de l'Inde orientale, plus particulièrement ceux de la période Pala, notamment dans le canon large des épaules accentué par une taille fine, ainsi que des plis en éventail de la robe monastique et les lignes prononcées des sourcils. Le pan de la robe retombant en queue de poisson sur l'épaule, ainsi que le front élargi et la bouche aux lèvres ourlées rappellent les productions des artisans newari, notamment de la dynastie Malla.

47

TIBET
XIX^e SIÈCLE

Statue d'un Heruka ailé en bronze doré, en alidhasana sur deux personnages prosternés et reposant sur une base lotiforme. Le yidam à quatre jambes, six bras et cinq têtes figuré en yabyum avec sa parèdre, chacun tenant un kartika et un kapala. Les deux mains secondaires inférieures en shuni mudra et les deux mains supérieures tenant une peau de tigre. La base scellée incisée d'un double-vajra.

H. 21,8 cm

800 - 1 000 €



48

SINO-TIBÉTAİN
XIX^e SIÈCLE

Statuette de Vaishravana en bronze doré, le roi-gardien du Nord assis sur un lion des neiges, vêtu d'une armure et d'écharpes flottantes, tenant une mangouste dans sa main gauche. L'ensemble reposant sur une base lotiforme. La base scellée.

H. 12,6 cm

1 000 - 1 500 €





49
TIBET
XV^e-XVI^e SIÈCLE

Thangka à l'encre et pigments sur toile figurant le mandala de Vajrasattva. Le bouddha, de couleur blanche, tenant un vajra et une gantha, placé au centre d'un motif de double-vajra d'où émergent quatre émanations. Ce motif s'insère dans un palais carré fermé peuplé de divinités et entouré d'un cercle de pétales de lotus stylisés. L'ensemble est complété par de nombreuses figures de lamas et maîtres bouddhiques.

Dim. tot. 73 x 42,5 cm ; Dim. (à vue) 47 x 40,5 cm

6 000 - 8 000 €

50
TIBET
XVIII^e-XIX^e SIÈCLE

Petit thangka à l'encre et pigments sur toile figurant des maîtres de l'école Karma Kagyu, et plus particulièrement de la lignée des Tai Situ. Celui au centre coiffé d'un chapeau de pandit rouge et tenant un vajra et un kapala. Il est entouré d'un maître avec un chapeau pandita à plat, et de Thonmi Sambhota, ministre du royaume de Tubo, créateur de l'écriture tibétaine, coiffé d'un turban blanc. Tandis, qu'un quatrième personnage, possiblement Taranatha, offre un manuscrit. En partie supérieure, une petite effigie du bouddha Amithaba dominant la scène. La composition se détache sur un fond minimaliste, animé de quelques légers nuages. Travail du monastère de Palpung.

Dim. tot. 80,5 x 37 cm ; Dim. (à vue) 32,5 x 21,5 cm

6 000 - 8 000 €

NOTE

Fondé en 1727 par le huitième Tai Situ Chökyi Jungne (1700 - 1774), le monastère de Palpung, situé dans la région du Kham, est l'un des grands centres de la lignée Karma Kagyü. Conçu comme un lieu unissant étude, pratique et art, il abritait une vaste bibliothèque, une imprimerie réputée et des retraites spirituelles.

Picturalement, le style de Palpung se caractérise par un fond ouvert avec une composition épurée et équilibrée, marquée par de larges espaces ouverts et un paysage minimaliste. Il intègre des influences chinoises (notamment dans les paysages, les nuages et le travail du pinceau) ainsi que des éléments de la tradition tibétaine Khyenri pour la représentation des divinités. Les figures centrales, telles que les bouddhas et bodhisattvas, sont fortement individualisées, aux contours nets et à la présence expressive, semblant souvent flotter dans l'espace. La palette de couleurs se distingue par des tons doux et raffinés, dominés par des bleus et verts d'inspiration chinoise et des fonds clairs. Enfin, les motifs décoratifs, nuages, feuillages, ornements sont stylisés et aérés, offrant une esthétique subtile et harmonieuse.

51
TIBET
XVII^e-XVIII^e SIÈCLE

Grand thangka à l'encre et pigments sur toile représentant Guru Dragpur, une des formes courroucées de Guru Rinpoché Padmasambhava. Il est accompagné en partie supérieure d'une représentation d'Amithaba encadré par Caturbhaja Avalokiteshvara et Padmashambhava. En partie inférieure, trois maîtres Kagyupa. Montage en soies rouge, jaune et vert brochées.

Dim. tot. 107,5 x 65,5 cm ;
Dim. (à vue) 55,5 x 45,5 cm

6 000 - 8 000 €

NOTE

Guru Dragpur (littéralement « Maître courroucé du piquet ») est une forme féroce de Guru Rinpoché Padmasambhava, le grand maître qui introduisit le bouddhisme tantrique au Tibet au VIII^e siècle. Cette forme particulière fut révélée comme un terma — un « enseignement caché » — par le maître Drugchen Padma Karpo (1527 - 1592), figure éminente de la lignée Drukpa Kagyu. Selon la tradition, Padma Karpo aurait découvert cet aspect du maître dans une vision méditative fondée sur le yidam Guru Draggio.

L'iconographie de Guru Dragpur exprime la transformation de la fureur et de la puissance destructrice en énergie éveillée et protectrice. Il est représenté avec un corps rouge, le visage à l'expression courroucée, la bouche ouverte laisse voir des crocs acérés tandis que ses cheveux se dressent en flammes. Dans sa main droite, il brandit un vajra tandis qu'il tient dans sa main gauche un scorpion, manifestation du

contrôle absolu sur les poisons mentaux et les forces hostiles.

Guru Dragpur est richement paré : il porte une couronne de cinq crânes, des colliers de serpents et de têtes humaines. Une peau d'éléphant recouvre ses épaules et une peau de tigre entoure sa taille. Mais c'est la partie inférieure de son corps qui rend cette figure unique : au lieu de jambes, s'étend un grand kila (ou phurba), un poignard rituel à trois tranchants, planté dans la base triangulaire. L'ensemble repose sur une mandorle de flammes tourbillonnantes. Cette forme est liée à la tradition du rituel du phurba, très ancienne dans le monde tantrique, et qui trouve son prototype dans la divinité Vajrakilaya. Le phurba est ici plus qu'un instrument : il est le prolongement du corps divin, l'expression concrète de la force de subjugation et de stabilisation des énergies négatives.



52

TIBET DE L'OUEST

XIV^e SIÈCLE

Couverture de manuscrit bouddhique en bois polychromé, l'intérieur figurant le Bouddha de l'Est Akshobya entouré du Bouddha de l'Ouest Amithaba et du bodhisattva Caturbhuj Avalokiteshvara. Les tranches sculptées de rinceaux avec des traces de dorure.

Dim. 11,6 x 33,3 cm

2 500 - 3 500 €

PROVENANCE

Collection particulière (acquis au Népal dans les années 1980-1990, par réputation)



53

TIBET

Petit livre de prières bouddhiste comprenant dix feuilles polychromées. Les plats de reliure en bois sculpté de fleurs et rinceaux, avec des plaques en cuivre repoussé doré figurant Milarepa et deux Garuda. Le revers incrusté d'un triple joyau flammé et deux doubles vajra.

Dim. 9,5 x 35,5 cm

300 - 400 €

54

TIBET

XVII^e SIÈCLE

Important poignard rituel phurba en bronze. La lame en fer se prolongeant en une lame triangulaire surmontée d'une tête de makara. La prise décorée de quatre faces de divinités irritées.

H. 36 cm ; H. tot. 39 cm

3 000 - 5 000 €

PROVENANCE

Ancienne collection européenne constituée dans les années 1980

BIBLIOGRAPHIE

DELL'ANGELO A., LUNARDI F., VANZO P., Tibet. Art. Now., Roma, 2011, fig. 33.



55

TIBET

XVII^e SIÈCLE

Importante poignée de porte de sanctuaire bouddhique en bronze doré repoussé, de forme circulaire, figurant les Citipati dansant sur un fond de denses rinceaux feuillagés, et encadrant un masque de lion des neiges tenant dans sa gueule un large anneau. Celui-ci orné de têtes de makara affrontées. La composition complétée par un motif de kapala et un kalasha d'où émergent des joyaux.

D. 33,5 cm

10 000 - 12 000 €

NOTE

Citipati (Dourthreu Dakpo en tibétain) ou Shri Shmashana Adhipati (littéralement « seigneur du tombeau » en sanskrit - citi, « bûcher » ou « tombeau », pati, « seigneur ») – est une divinité protectrice du bouddhisme vajrayāna. Il se manifeste sous la forme de deux êtres squelettiques, l'un masculin, l'autre féminin, dansant ensemble dans un halo de flammes. Cette danse, à la fois joyeuse et terrible, qu'ils accomplissent dans les cimetières au son de trompes, symbolise le cycle de la mort, de la transformation et de la conscience éveillée. Le couple squelettique, enlacé et dansant, incarne à la fois l'union du masculin et du féminin, la dissolution de l'ego et la joie libératrice de l'éveil au cœur même de la mort. Les Citipati sont considérés comme l'une des soixante-quinze formes de Mahākāla, redoutable

gardien du Dharma. En tant que dharmapacuminla – « gardiens de la Loi » –, ils défendent les pratiquants contre les illusions, les obstacles spirituels et les forces destructrices. Ils sont également des protecteurs de la pratique de Chakrasamvara et Vajrayogini. Selon la tradition, les Citipati étaient à l'origine deux moines ascètes plongés dans une méditation si profonde qu'ils ne virent pas venir un voleur qui les décapita. Leur mort tragique fut le prélude à une transformation spirituelle : unis dans la mort, ils devinrent des protecteurs des cimetières, symboles de la vigilance spirituelle. Leur danse rituelle, encore exécutée deux fois l'an dans les monastères tibétains par des moines portant des costumes sur lesquels sont dessinés des squelettes, rappelle aux fidèles la fragilité de la vie et l'impermanence de toutes choses.



56

NÉPAL
XIII^e-XIV^e SIÈCLE

Importante statue de bodhisattva à six bras en alliage cuivreux doré, figuré debout en léger tribhanga, vêtu d'un fin dhoti noué sur la hanche aux pans retombant gracieusement, paré de nombreux bijoux ouvragés (brassards, bracelets, ceinture, colliers...). Sa main droite principale en abhaya mudra, tandis que sa main principale gauche tient une tige de lotus s'épanouissant sur l'épaule. Une des mains gauche tenant une kundika. Le visage aux yeux étirés encadré par deux larges boucles d'oreilles rondes, le front ceint d'une couronne à cinq fleurons et rubans flottants. La face inférieure de chaque pied avec un tenon. Sur un socle en plexiglas postérieur.

H. 36,5 cm

35 000 - 40 000 €

PROVENANCE

Acquis dans les années 70 puis par descendance

NOTE

Le présent bodhisattva couronné et paré de bijoux se tient dans une gracieuse triple flexion (tribhanga), son lotus s'élevant au niveau de son épaule gauche, sa tige s'étendant initialement jusqu'à sa main gauche. Sa main droite est dans la mudra de l'absence de crainte (abhaya mudra). Son regard serein et compatissant, associé à cette posture, fait de cette figure l'idéal de compassion infinie, central dans la dévotion du bouddhisme mahayana. Coulée dans un alliage de cuivre selon la technique de la cire perdue et richement dorée, cette figure dégage une élégance raffinée. Ses proportions délicates, sa forme souple et sa sérénité équilibrée illustrent le talent artistique des Newars, le peuple de la vallée de Katmandou. Réputés pour leur savoir-faire exceptionnel dans le travail du métal, ils étaient très sollicités pour réaliser d'importantes commandes artistiques au Tibet, en Mongolie et en Chine. La pose souple légèrement fléchie, le torse nu, la taille fine et le vêtement inférieur diaphane trouvent leur origine dans « l'âge d'or » de la sculpture indienne Gupta (IV^e - VI^e siècles). Bien qu'inspirées des prototypes indiens, les œuvres népalaises ont développé une esthétique distinctive. Comme l'observe Pratapaditya Pal dans *Nepal: Where the Gods Are Young* (p. 14), les sculptures newars incarnent « un charme sensuel et une grâce spirituelle » avec une « élégance langoureuse » qui reflète un art tourné vers les traditions Gupta, préservées dans l'isolement géographique relatif du Népal longtemps après que ces formes ont disparu en Inde. À partir du XIII^e siècle, les artistes newars transforment cet héritage artistique, exagérant les tailles affinées et les cuisses volumineuses, jetant ainsi les bases du style Malla primitif.

Le bronze présenté ici est étroitement lié à un Padmapani plus grand conservé au Rubin Museum of Art (C2005.16.8). Les deux partagent un front proéminent, des épaules larges, une musculature robuste mais souple, de grandes boucles d'oreilles et de longues écharpes flottantes. On notera également les traits du visage, en particulier une arcade sourcilière tout aussi prononcée. À propos de l'exemple du Rubin, Vajracharya l'a daté stylistiquement du XIII^e - XIV^e siècle, citant « ses ornements d'oreilles en forme d'anneaux, ses bracelets de cheville lâches, l'absence de long collier et son apparence douce » (*Voir Nepalese Seasons: Rain and Ritual*, 2016, p. 79). Notre pièce est également à rapprocher d'une statue de Shadakshari Lokesvara dispersée par Christie's lors de la vente « *Indian, Himalayan And Southeast Asian Art* », Honk-Kong, 3 novembre 2025, lot 2014. Ces conventions ritualisées de posture et d'expression, rarement transgressées, sont évidentes dans d'autres exemples, notamment dans une œuvre de la même période vendue chez Bonhams, le 16 mars 2021, à New York, lot 309, dont la silhouette tendue mais charnue et le calme serein trouvent ici un écho. Les sourcils fins et arqués reposant sur de larges paupières, le menton arrondi et les lèvres pincées sont également des traits faciaux communs.

Notre statue présente une iconographie inhabituelle, debout, avec six bras gracieusement disposés, tenant une tige de lotus s'épanouissant au-dessus de son épaule gauche tandis qu'une de ses mains gauches tient un vase à eau lustrale kundika. La présence de cette fleur épanouie pourrait suggérer une forme d'Avalokitésvara, celle de Padmapani « Celui qui porte le lotus ». Avalokiteshvara (« Celui qui regarde le Monde ») est le bodhisattva de la compassion, issu du Bouddha transcendantal Amitabha et figure centrale du bouddhisme mahayana. Bien qu'ayant atteint l'éveil, Avalokiteshvara a renoncé à la libération finale pour demeurer dans le cycle des renaissances, guidant les êtres sensibles vers le nirvana. Vénéralisé sous de multiples formes, son apparence de Padmapani symbolise le lotus qui s'élève, immaculé, des profondeurs des eaux troubles pour s'épanouir dans la pureté. Padmapani symbolise ainsi le détachement des souillures terrestres et incarne l'éveil dans le corps, la parole et l'esprit. Vénéralisé au Népal depuis au moins le milieu du VI^e siècle, Avalokiteshvara, représenté tenant un lotus, est l'image la plus répandue de toute divinité hindoue ou bouddhiste de la vallée de Katmandou. Toutefois, celui-ci est plus fréquemment représenté avec deux bras. Il est possible

que l'artiste ait ici adapté une iconographie traditionnelle aux exigences du commanditaire ou qu'il s'agisse d'une iconographie non répertoriée dans le Sadhanamala, un important recueil d'iconographie bouddhiste. Cependant, cette iconographie est inhabituelle et rare, elle s'inscrit dans une fluidité iconographique plus large, souvent déterminée localement, au sein de l'art bouddhiste himalayen.

Le XIII^e siècle marque le début de la longue dynastie Malla, qui régna sur la vallée de Katmandou jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Comme le résume Ian Alsop dans *Cast for Eternity* (p.124), « La période Malla fut globalement une période de stabilité politique générale, ponctuée par des querelles intestines entre les différentes principautés de la vallée du Népal. Ce fut une époque de grande prospérité, nourrie par la fertilité de la vallée et par un commerce lucratif avec le Tibet et l'Inde. Ce fut également une période de grande activité artistique, et les artistes newars prospérèrent grâce au mécénat des fidèles de la vallée de Katmandou, des différentes maisons nobles qui y résidaient et des lamas fortunés qui recherchaient avec empressement les artistes newars de renom. ».



57

NÉPAL
XVIII^e SIÈCLE

Important stupa en alliage cuivreux repoussé doré, d'après le stupa de Swayambunath, Katmandou. La base décorée de pétales de lotus reposant sur un motif de mandala. Le corps constitué de plusieurs éléments emboîtés, la partie supérieure gravée des yeux du Bouddha regardant les quatre orientes. Le sommet surmonté d'une boule en cristal de roche. Travail Newar.

Dim. 67 x 49,5 x 50 cm

6 000 - 8 000 €



58

NÉPAL
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Importante plaque décorative en alliage cuivreux repoussé doré formée de larges enroulements et rinceaux, figurant, au centre, Sarasvati, assise en lalitasana sur une base lotiforme, entourée de deux effigies de Vajrapani, des Bouddhas Ratnagni, Ratnaprabhasambhava, Amoghadarshin, Ratnapadma et de deux bodhisattvas. Sur un socle rectangulaire à gradins en alliage cuivreux repoussé.

H. tot. 63 cm

3 500 - 4 500 €

NOTE

Un pièce à l'iconographie similaire mais datée du XV^e siècle dans les collections du MFA, Boston (68.750).

59

NÉPAL
XIX^e SIÈCLE

Tête de Mahakala en pierre noire sculptée, le yidam figuré avec l'expression courroucée, les yeux exorbités, la bouche ouverte dévoilant ses crocs. La tête ceinte d'une couronne à fleurons, les oreilles avec des boucles en forme de serpent.

Dim. 24 x 18 cm

800 - 1 000 €



60

SINO-TIBÉTAİN
XVIII^e-XIX^e SIÈCLE

Petite flasque de forme Baoyueping en argent et incrustations jade, corail et turquoise. Le corps enchâssé sur chaque face d'un large disque en jade vert épinard réhaussé de rinceaux en laque dorée. Le corps en argent également réhaussé de fleurs en rinceaux laqué. L'épaule soulignée par deux petits chilong sculptés en ronde-bosse. Le pied et le col évasés ornés de pétales de lotus et réhaussés d'incrustations de turquoise et corail.

H. 15 cm

400 - 500 €



61

MONGOLIE

Masque de danse rituelle Cham en toile enduite polychromé figurant une divinité courroucée à la peau rouge, les yeux exorbités, la bouche avec des crocs apparents, coiffé d'un diadème avec une tête de Citipati, les oreilles avec des ornements en métal repoussé à têtes de Citipati et rinceaux.

H. 37 cm

1 000 - 1 200 €



62
TIBET
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Important masque de Yamantaka en alliage cuivreux doré repoussé, figurant la tête de buffle du yidam, l'expression courroucée, les yeux exorbités, la gueule ouverte avec la langue tirée, les deux longues cornes encadrant un diadème à trois têtes de Citipati.

Dim. 25 x 36 x 31,5 cm

5 000 - 6 000 €

NOTE
Yamantaka (Shinjé Shé en tibétain) (littéralement « Destructeur de la mort »), également connu sous le nom de Vajrabhairava (« Terreur Adamantine »), est considéré comme une forme courroucée du bodhisattva Manjusri. Il est l'un des huit grands Heruka et un protecteur du Dharma. Il est particulièrement révérendé par la tradition Gelugpa, car son fondateur, Tsongkhapa est, réputé, avoir été guidé par le bodhisattva Manjusri.

63
TIBET
DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Plaque en alliage cuivreux repoussé doré figurant les Citipati, leurs corps entrelacés dansant sur une base décorée de joyaux et emblèmes auspicioeux. Ils sont vêtus de courtes jupes et d'écharpes flottantes, et coiffés de couronnes à cinq crânes surmontées d'un demi-vajra. L'un tenant un bâton en os et un kapala, sa compagne brandissant une gerbe de blé et tenant contre sa poitrine un vase kalasha. L'ensemble reposant sur une haute mandorle flammée. Montée en panneau postérieurement.

Dim. tot. 73 x 63 cm ; Dim (à vue) 58 x 46 cm

3 500 - 4 500 €



64
LADAKH
Ornement de tête féminin «Chodpan» en cabochons de corail, turquoise et rangs de perles d'eau douce.

Dim. 10 x 14,5 x 15,5 cm

800 - 1 000 €



65
TIBET OU LADAKH
Collier composé de galets de turquoise alternant avec des perles godronnées en métal argentifère.

L. 35 cm - Poids brut: 304 g

800 - 1 000 €



67
HIMALAYA
Ensemble de trois longs colliers alternant galets d'agate et petites perles en laiton.

L. 41 cm - Poids brut: 464 g

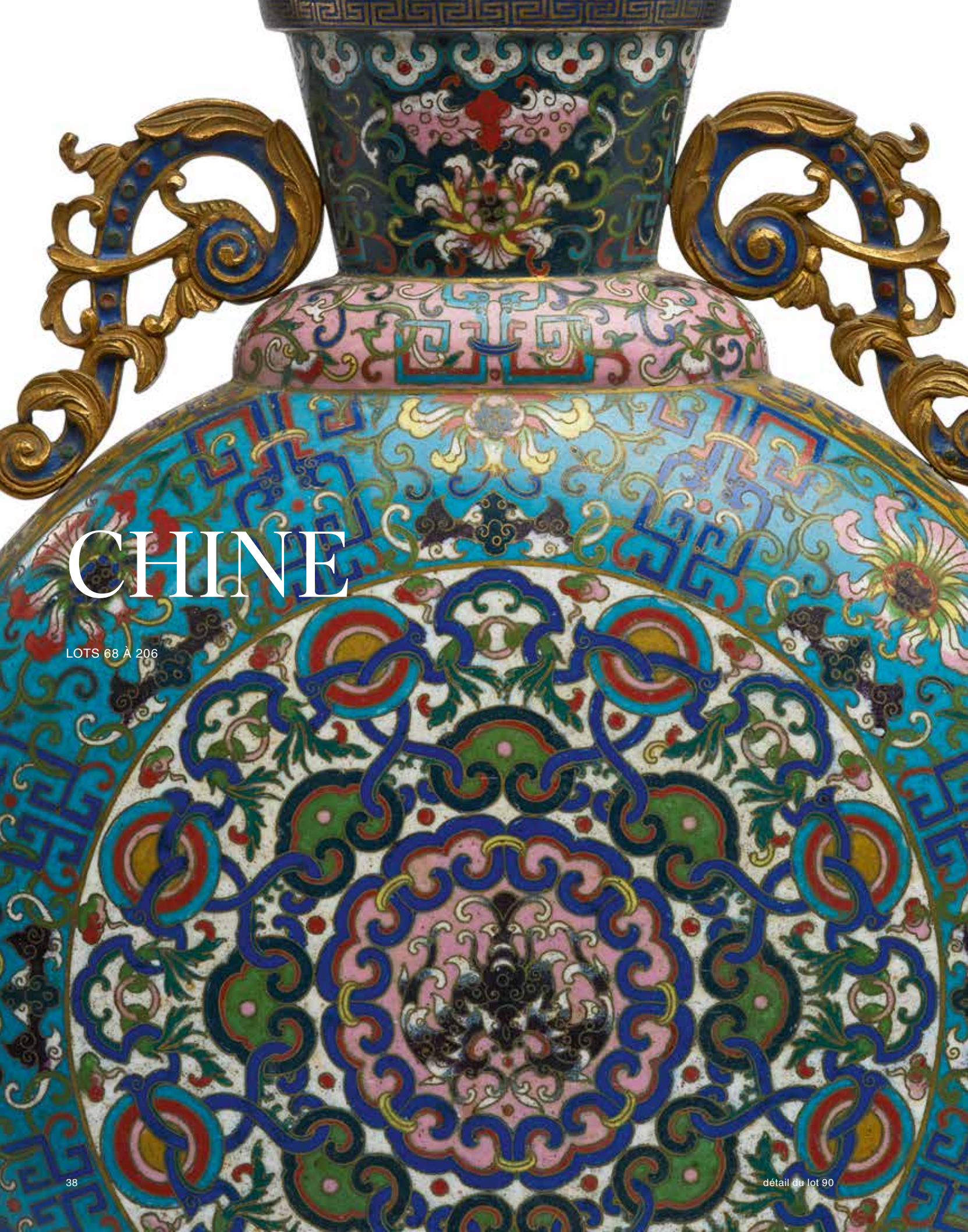
1 000 - 1 500 €

66
HIMALAYA
Long collier composé plusieurs rangs de petites perles de corail «peau d'ange» alternant avec des galets de turquoises.

L. 42 cm - Poids brut: 194 g

1 000 - 1 500 €





CHINE

LOTS 68 À 206



68

CHINE
PÉRIODE DES ROYAUMES COMBATTANTS
(V^e SIÈCLE AV. J.-C. - 221 AV. J.-C.) -
DYNASTIE HAN (206 AV. J.-C. - 220)

Rare paires de vases rituels couverts Dou en bronze, reposant sur un haut pied évasé, la panse arrondie flanquée de deux petites oreilles rondes, le couvercle également arrondi et surmonté par une large poignée. Le corps et le couvercle décorés de frises concentriques de délicats motifs de « S » stylisés. La base de la prise avec des motifs cordés et la prise ornée d'entrelacs sur un fond de minuscules points. Les pièces avec une très belle patine allant du vert pâle au bleu intense.

H. 19,5 et 18,4 cm

15 000 - 20 000 €

PROVENANCE

Acquis par le grand-père du présent propriétaire au début du XX^e siècle, puis par descendance.

Ces deux pièces sont mentionnées dans un inventaire pour assurance fait le 26 novembre 1991 par Michel Beurdeley au domicile du père du présent propriétaire. Les coupes étaient désignées comme de la dynastie Han et évaluées 25 000 francs.

NOTE

Dans la typologie des bronzes archaïques chinois, les vases Dou sont employés pour conserver les céréales. L'origine de ces vases rituels est à trouver dans les poteries de la période Néolithique et plus précisément de la culture de Longshan. Employée sous la dynasties Shang, c'est seulement à partir de la période des Zhou

occidentaux que cette forme a été véritablement développée et adaptée en bronze rituel. Sous les Zhou orientaux, les vases Dou vont supplanter les vases Gui, devenant ainsi les récipients à grains les plus essentiels dans les ensembles de vases rituels. Il est à noter qu'un Dou similaire est conservé dans les collections du Nara National Museum, Nara et donné par le fameux collectionneur Goro Sakamoto, n°1317-186.

Des pièces similaires vendues par Christie's New York, vente « *Important Chinese Archaic Bronzes from a Distinguished Private Collection* » du 19 septembre 2013, lot 1108 et par Bonhams Londres, vente « *The H Collection* » du 13 mai 2021, lot 60.



69

69
CHINE
DYNASTIE MING (1368-1644)

Important vase à flèches (touhu) hexagonal en bronze à patine brune, la panse de forme globulaire aplatie, le corps orné de masques de taoïte et motifs archaisants. Le col avec deux chilong en relief s'enroulant, les corps sineux et stylisés avec des têtes de ruyi.

H. 42,5 cm

3 000 - 4 000 €

NOTE

Le touhu était un jeu à boire très prisé par la haute société chinoise dès l'époque des Printemps et Automnes (771 à 481/453 av. J.-C.). Les participants lançaient des flèches dans des vases en bronze ou en céramique au col étroit à intervalles réguliers, chacun se tenant à égale distance du vase. Le gagnant était celui qui réussissait à lancer toutes ses flèches dans le vase, tandis que le perdant devait boire à chaque échec. Le jeu, décrit dans le *Li Ji* (Livre des rites), suivait des règles et rituels complexes. Les techniques de lancer énigmatiques étaient décrites dans le *Touhu Yijie* (Usages cérémoniels et règles du Touhu), un manuel illustré rédigé par Wang Ti (1490-1530). À l'origine exercice pour s'entraîner au tir à l'arc, le touhu devint, sous la dynastie Ming, un divertissement apprécié aussi bien par les riches marchands que par l'élite savante et aristocratique.



71

71
CHINE
STYLE DE LA DYNASTIE MING

Brûle-parfum ovale couvert en laiton à décor de dragons en relief pourchassant la perle parmi les flots, et masques de lions bouddhiques. Le couvercle ajouré à décor de dragons et phénix en relief volant parmi les nuées. La prise en forme de dragon lové. L'ensemble reposant sur un socle à pieds en têtes de ruyi et frises de pétales de lotus.

H. tot. 34,5 cm

200 - 300 €

72
CHINE
XX^e SIÈCLE

Statue en métal laqué polychromé figurant Fu Xing, « L'Etoile de la Bonne Fortune » taoïste, debout, vêtu d'un costume de fonctionnaire céleste et d'un bonnet à longues ailettes, tenant des lingots et un sceptre ruyi dans les mains. Le revers avec une marque peinte Da Ming Xuande Nian Zhi.

H. 76,5 cm

600 - 800 €



73
CHINE
DYNASTIE QING, XIX^e SIÈCLE

Petit pot à pinceaux en bois sculpté, de forme irrégulière, décoré d'érudits et leurs attendants dans un paysage escarpé. La base laquée noir.

H. 13,2 cm

1 000 - 1 500 €



74
CHINE
DYNASTIE QING, XIX^e SIÈCLE

Important pot à pinceaux en bois sculpté décoré d'un grand pin et d'un sage dans un paysage rocheux. L'ensemble complété d'une longue calligraphie en style archaïsant.

H. 22 cm ; D. 31,2 cm

5 000 - 6 000 €



70
CHINE
XVII^e SIÈCLE

Brûle-parfum ovale couvert en bronze à patine brune, reposant sur quatre petits pieds, les anses en forme de chilong. Le couvercle à décor ajouré des « Trois Amis de l'Hiver » et champignons lingzhi. La prise décorée de lingzhi et soulignée de pétales stylisés incisés.

H. 24 cm

1 000 - 1 500 €



70



75
CHINE
XVII^e SIÈCLE

Statue de Bouddha en bois sculpté laqué, assis en padmasana, les mains reposant sur les jambes en dhyana mudra. Il est vêtu d'une robe monastique couvrant ses deux épaules et retombant en élégants plis. Le torse nu orné d'une svastika sénestrogyre. Le visage est plein, à l'expression sereine, la chevelure coiffée en délicates petites boucles tourbillonnantes et avec l'ushnisha à l'avant. Il est accompagné de cinq petits attendants (porteurs d'offrande, luohan et bodhisattva) en bois laqué doré. H. 24 cm

5 000 - 6 000 €

PROVENANCE

- Collecté en Chine par le baron Albert d'Anthoüard de Wasservas (1861 - 1944), diplomate, secrétaire d'ambassade à Pékin en 1898
- Par descendance jusqu'à ce jour

NOTE

Cette figure de Bouddha en bois laqué doré illustre la virtuosité de la sculpture chinoise sous la dynastie Ming (1368 - 1644). Réalisée avec un soin remarquable, elle témoigne d'un équilibre subtil entre raffinement décoratif et profonde spiritualité. Le Bouddha Shakyamuni est représenté en posture méditative, enveloppé d'un ample manteau (sanghati) dont les plis se

déploient avec souplesse, formant de délicats enroulements retombant sur les épaules. Ce travail du drapé du vêtement contraste avec la stylisation et la rondeur du visage et du canon. L'emploi de la laque dorée sur bois connaît un essor particulier sous la dynastie Ming, où elle est largement employée pour la production d'effigies religieuses. Son emploi se prolonge dans les premières années de la dynastie Qing (1644-1911). Notre pièce est à mettre en rapport avec une statue de style similaire, issue de la collection Cheng Huan d'Art Bouddhique, dispersée lors de la vente « *Fine Chinese Art* », Bonhams, Londres du 14 mai 2015 (lot 51).



Légation de France à Pékin (1900 - 1901) ©DR



Baron Albert d'Anthoüard de Wasservas (1861 - 1944) ©DR

détail

CHINE
DYNASTIE MING (1368-1644)

Rare et importante statue de divinité taoïste en bronze, figuré assis en position de méditation, les mains reposant l'une sur l'autre au creux des jambes, vêtu d'une robe et d'un long manteau aux plis simplifiés. Le visage à l'expression sereine est encadré par une longue et large barbe stylisée. La chevelure ramenée en chignon est enserrée dans une fleur de lotus. Socle en bois postérieur.

H. 37 cm ; Dim. tot. 46 x 29 x 22 cm

8 000 - 10 000 €



— 65 —

280. CASARD, en bronze à traces de dorure. L'animal est représenté la tête reposant sur ses ailes.
Dynastie des Tang.
Plaque reproduite dans « Les animaux dans l'Art Chinois », par H. d'Arbois de Jubainville, planche XXVI d. Long. 0,076.

281. STATUETTE BOUDHISQUE, en bronze doré. Le bodhisattva est représenté debout sur le lotus, ce dernier reposant sur un socle rectangulaire orné de deux chîmères; la divinité aux quatre bras, portant des attributs variés, se détache devant une suréole ajourée, surmontée du parasol.
Dynastie des Tang.
Plaque reproduite et analysée dans le « Journal of the Indian Society of Oriental Art », volume n° 1.
Rapporté par le Dr A. Salomon à Cologne, 1946, n° 35. Haut. 0,175.
(Voir la reproduction planche XXIX.)

282. CROIFARD, en bronze doré. L'animal est représenté prêt à sauter.
Dynastie des Tang.
Long. 0,061.

283. STATUETTE, en bronze de patine verte, à traces de dorure. Elle représente un prêtre taoïste, assis, vêtu d'un ample manteau, les mains jointes.
Dynastie des Tang.
Haut. 0,077.
(Voir la reproduction planche XXX.)

284. MIROIR AU RAISON, en bronze. Le premier registre entourant l'anneau central est très finement gravé de grappes de raisins qui pendent des olives. Le second registre est orné de grappes de raisins au milieu desquelles courent des laies.
La patine est celle dite « patine de mercure » ressemblant absolument à l'argent. (De l'argent a dû entrer dans la fonte).
Dynastie des Tang.
Diam. 0,112.

285. STATUETTE DE GANÉSA, en bronze doré. Le dieu à tête d'éléphant, est représenté assis sur un socle bas, la jambe droite repliée, la jambe gauche pendante. Le support est orné d'un petit personnage flanqué de deux chîmères assises sur des terrasses. Le dieu tient une conque dans la main gauche.
Dynastie des Tang.
Plaque reproduite et analysée par M. le Dr A. Salomon, dans le « Journal of the Indian Society of Oriental Art », volume n° 1.
(Voir la reproduction planche XXXII.) Haut. 0,116.

286. TORTUE, en bronze doré et coquillage. L'animal est formé d'une plaque en bronze doré, couverte d'une patine verte et le corps est constitué par un coquillage moussé de bruyère et de faïence.
Dynastie des Tang.
Long. 0,113.
(Voir la reproduction planche XXXIII.)



PLANCHE XXX

PROVENANCE

- Collection de M. de Frey (amateur viennois résidant à Paris)
- Vente Maurice Ader des 12, 13, 14 Juin 1933 « Collection de Mr de Frey », lot 283 (reproduction planche XXX du catalogue)
- Collection particulière française, puis par descendance

NOTE

Cette statue, dont nous avons pu retracer une partie de la provenance, faisait originellement partie de la collection de M. de Frey, amateur viennois. Celui-ci confia la dispersion de ses collections au commissaire-priseur Maurice Ader en juin 1933 (Voir Catalogue de vente des 12, 13, 14 Juin 1933 « Collection de Mr de Frey » – Maurice Ader, Paris). À cette occasion, la statue fut attribuée à la dynastie Tang (618–907) par l'expert André Portier (lot 283, reproduction pl. XXX). Cette datation ancienne s'explique par la présence d'éléments formels rappelant certaines sculptures Sui et Tang : la stylisation très graphique de la barbe évoque, par exemple, une statue en grès de Laozi datée de 597 (Sotheby's, vente « *Chinese Art* », New York, 18 mars 2025, lot 164), tandis que le traitement simple et presque abstrait du vêtement peut être rapproché d'une représentation de Laozi divisé du début du VIII^e siècle conservée au Museum für Ostasiatische Kunst de Cologne (Nr Bc 92,2 ; *La Voie du Tao*, Grand Palais, 2010, cat. 20.3). Ces comparaisons confirment que l'artiste a puisé dans un vocabulaire formel ancien, marqué par la monumentalité sobre, la frontalité stable et la géométrisation du drapé typiques des périodes Sui et Tang.

Cependant, si la pièce présente incontestablement des réminiscences stylistiques de ces périodes anciennes, son exécution elle-même renvoie à une époque plus tardive. À l'examen de la sculpture, plusieurs éléments invitent à privilégier une datation Ming (1368-1644). Le modelé, massif et compact, diffère des œuvres Tang, généralement plus souples dans le drapé. Le visage allongé, aux formes schématisées, les pans de vêtement tombant en larges segments réguliers, ainsi que la frontalité très appuyée, évoquent davantage les productions religieuses Ming, qui tendent à reprendre des types iconographiques anciens en les simplifiant. La patine sombre et homogène, de même que la rigidité légèrement accentuée de la silhouette, s'accordent avec les bronzes religieux réalisés à cette période.

La présente statue figure une divinité taoïste assise en méditation, les mains l'une sur l'autre et reposant au creux des jambes. La divinité ici représentée n'est pas identifiable mais sa posture hiératique, son attitude recueillie et la position de ses mains (*dhyanamudrā*), traditionnellement associée à la méditation dans le bouddhisme, sont des éléments significatifs qui témoignent des échanges continus entre ces deux traditions religieuses en Chine. L'implantation du bouddhisme Mahāyāna en Chine, à partir du I^{er} siècle, exerce une influence profonde sur le taoïsme : ses maîtres et penseurs empruntent des concepts tels que la transmigration des âmes ou la notion de karma, et adoptent une manière narrative et doctrinale qui se rapproche des écritures bouddhiques. Cette influence se manifeste également dans l'art, où les artistes s'inspirent fréquemment

des codes visuels du bouddhisme Mahāyāna, notamment dans la représentation de divinités assises, vêtues de robes fluides et adoptant des attitudes de sérénité comparables à celles des bouddhas et bodhisattvas, à l'image de la posture méditative observée ici.

Le taoïsme, l'un des deux grands systèmes de pensée ayant façonné la culture chinoise, s'est constitué progressivement entre le VIII^e siècle et le I^{er} siècle av. J.-C. Les notions qui allaient former la doctrine de la « Voie » (*dàojiào* 道教) s'agrègent autour de préoccupations centrées sur l'individu, sa vie spirituelle et son harmonie profonde avec la nature et le cosmos. Ses fondements philosophiques se trouvent dans deux textes majeurs : le *Lǎo zǐ* (*Dàodéjīng* 道德经), recueil de 81 aphorismes attribués au sage Laozi, qui expose les principes du non-agir (*wúwéi* 无为), et le *Zhuāngzǐ* (莊子), œuvre poétique et métaphysique prônant une fusion de l'être humain avec les rythmes et mouvements du Dào. À la fin du II^e siècle, le taoïsme prend une forme religieuse instituée avec l'apparition de la « Voie des Maîtres Célestes » (*Tiānshī dào* 天師道), qui met en place un clergé organisé, un calendrier rituel et des ensembles de pratiques articulant médecine, alchimie, méditation et cultes aux immortels.

Cette statue témoigne de la persistance des formes dans l'art chinois et de leur réinterprétation au fil des siècles. Elle illustre également la capacité du taoïsme, tout au long de son histoire, à intégrer des influences extérieures tout en conservant une identité doctrinale et spirituelle profondément ancrée dans la recherche d'harmonie avec la Voie.



77

77
CHINE
DYNASTIE MING, XVI^e-XVII^e SIÈCLE

Petite boîte couverte en laque rouge sculptée de prunus et pivoines en fleur sur fond de résilles géométriques. L'intérieur laqué brun sombre.

Dim. 7,5 cm

1 500 - 2 000 €



78

78
CHINE
DYNASTIE MING, XVII^e SIÈCLE

Grande boîte couverte rectangulaire en vannerie laquée doré et laque polychrome sur fond rouge. Le couvercle orné d'une scène d'hommages rassemblant de nombreux immortels, guerriers et dignitaires célestes. L'ensemble complété par de larges bandes de vannerie dorée et des frises de fleurettes peintes. L'intérieur de la boîte et du couvercle richement décorés de lotus, prunus, œillets, camélia, pivoines, orchidées en laque polychrome et rehauts d'or sur fond rouge.

Dim. 13,7 x 46,5 x 31 cm

1 500 - 2 000 €

NOTE

Une boîte similaire, à décor peint d'oiseau parmi les prunus et gardenia sur fond noir, est conservée dans les collections du Metropolitan Museum, New-York (2015.500.1.61a, b).

79
CHINE, CANTON
DYNASTIE QING, FIN DU XIX^e SIÈCLE

Boîte à ouvrage en laque noir et or décorée de personnages dans des jardins et diverses frises florales et géométriques. La façade ouvrant sur un petit tiroir abritant des rangements. L'intérieur avec un plateau amovible à multiples casiers et divers accessoires de couture en os sculpté.

Dim. 15 x 35,5 x 26,5 cm

400 - 600 €



79

80
CHINE
FIN DU XIX^e SIÈCLE -
DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Petit autel domestique en bois laqué rouge et doré, avec un portique sculpté ajouré de rinceaux floraux. L'arrière-plan sculpté d'une scène avec des immortels taoïstes et un enfant. L'autel abritant une statuette de bouddha japonais en bois sculpté doré.

Dim. 41 x 33,5 x 33 cm

200 - 300 €



80

81
CHINE
FIN DU XIX^e SIÈCLE

Rare boîte en bois laqué rouge et or sculpté de dragons pourchassant la perle parmi les nuées, et entourant un cartouche avec l'inscription Long Zhang Chong Xi (龍章寵錫) (« Faveur impériale accordée »).

Dim. 41,5 x 44 x 21,5 cm

800 - 1 000 €

NOTE

Le « Long Zhang Chong Xi » désigne un décret impérial accordant des faveurs à un fonctionnaire méritant. Il s'agissait de la plus haute récompense accordée par l'empereur.



82
CHINE, HONG KONG
FIN DU XIX^e SIÈCLE

Deux peintures à l'huile sur toile de type « China Trade » figurant des jonques traditionnelles de la région du Guangdong voguant. Une des toiles avec la mention au revers « YEE CHUN PORTRAIT PAINTER HONG KONG ». Chacune dans un encadrement en bois laqué rouge rehaussé de fleurs et rinceaux dorés.

Dim. tot. 56 x 71 cm ; Dim. (à vue) 44 x 59 cm

3 000 - 5 000 €

NOTE

Yee Chun (également connu sous le nom Yee Cheong ou Yi Chun) est un photographe et peintre actif à Shanghai, Hong-Kong et dans la province du Fujian dans la seconde moitié du XIX^e siècle.



83
CHINE
XIX^e SIÈCLE

Peinture à l'encre et couleurs sur papier montée en rouleau vertical figurant possiblement un épisode du Roman des Trois Royaumes, et montrant un émissaire de Wu sur un bateau accostant au pied d'une cité où l'attend une délégation. Avec une inscription en partie supérieure gauche et trois sceaux.

Dim. tot. 202 x 206,5 cm ; Dim. (à vue) 112,5 x 200 cm

1 000 - 1 500 €

84
CHINE
DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Robe d'été informelle changyi en gaze violet tissée de médaillons abritant des dragons pourchassant la perle parmi les flammes. Les manches doublées de toile crème brodée aux fils de soie polychromes de papillons et branches de prunus. Les bordures soulignées de toile crème brodée et galon vert d'eau à motif de fleurs.

Dim. 182,5 x 138 cm

300 - 400 €

85
CHINE
DYNASTIE QING,
FIN DU XIX^e SIÈCLE

Deux éléments textiles rectangulaires en soie bleue à décor d'enfants dans des réserves et « Cent Antiques ». L'ensemble se détachant sur un fond rebrodé de couchures de fils d'or

Dim. 24,5 x 10,5 cm

300 - 400 €



86
CHINE POUR L'OCCIDENT
DYNASTIE QING, XVIII^e SIÈCLE

Petite tabatière rectangulaire à pans coupés en métal, verre et émail peint, le couvercle émaillé d'une dame européenne dans un paysage architectural, figurée la poitrine dénudée, tenant une rose à la main.

Dim. 3,2 x 5 x 3,5 cm

300 - 400 €



87
CHINE
DYNASTIE QING, MARQUE ET PÉRIODE
DAOGUANG (1820-1850)

Petit plat polylobé en émail peint sur cuivre décoré d'une paire de dragons pourchassant la perle sacrée parmi les nuées, et entourant un phénix perché sur un arbre. Le revers de l'aile orné de pivoinés et champignons lingzhi parmi les rochers. La base avec une marque Daoguang à six caractères en zhuanshu émaillée rouge.

D. 14,4 cm

600 - 800 €

88
CHINE
STYLE DU XVIII^e SIÈCLE

Brûle-parfum couvert tripode en bronze doré, émaux cloisonnés et émaux champlevés, la panse globulaire décorée de motifs de style archaïsant de dragons kui et cigales. Le couvercle ajouré de motifs de nuages, la prise en forme de joyau enflammé.

H. tot. 28 cm

4 000 - 5 000 €





89
CHINE
XIX^e SIÈCLE

Paire de cailles en bronze doré et émaux cloisonnés formant brûle-parfum
H. 12,5 cm

800 - 1 200 €



90
CHINE
DYNASTIE QING, FIN DU XIX^e SIÈCLE

Importante gourde Baoyueping en bronze doré et émaux cloisonnés polychromes décorée de frises concentriques de rinceaux, fleurs et têtes de ruyi entrelacés. L'ensemble peuplé de chauve-souris stylisées. Le col épaulé de deux anses en rinceaux enroulés.
H. 38,5 cm

2 000 - 3 000 €

PROVENANCE
Collection de l'artiste textile Antoinette Galland



91
CHINE
XX^e SIÈCLE

Paire de vases couverts double-gourde en émaux cloisonnés, le corps orné de réserves en forme de pêches et grenades abritant des scènes avec des oiseaux parmi les fleurs des quatre saisons. L'ensemble se détachant sur un fond de fleurs et rinceaux. Le couvercle figurant le pédoncule de la gourde. Les anses en forme de phénix stylisés.

H. 42 cm et 42 cm

800 - 1 000 €



92
CHINE
XVII^e SIÈCLE

Rare coupe libatoire en corne de rhinocéros sculptée, l'extérieur décoré de trois chilong aux corps sinueux courant parmi les champignons d'immortalité lingzhi et les tiges de bambous. L'intérieur imitant un champignon lingzhi.

Dim. 8 x 16,1 x 9,7 cm ; Poids brut : 198 g

10 000 - 15 000 €

NOTE

Appréciée depuis l'Antiquité pour sa texture soyeuse, ses nuances profondes et son grain naturel, la corne de rhinocéros est considérée comme l'un des matériaux les plus précieux de l'artisanat chinois. Dès la dynastie Han (206 av. J.-C. - 220), les artisans la sculptent avec raffinement, savoir-faire qui atteint son apogée sous les dynasties Ming (1368-1644) et Qing (1644-1911). Symbole de prestige, les coupes libatoires en corne de rhinocéros étaient des objets d'art raffinés, prisés tant pour leur valeur esthétique que spirituelle. Elles étaient ainsi utilisées lors de rituels ou comme objets de collection dans les cercles lettrés. La corne de rhinocéros, rare et précieuse, était alors réputée pour ses vertus médicinales et spirituelles, censée purifier les liquides et protéger contre les poisons. La matière, d'une rare densité et d'une patine chaude, est ici magnifiée par une taille fluide et minutieuse. La coupe adopte une forme naturelle, exploitant les courbes de la corne pour en révéler les qualités internes. Le décor extérieur en relief met en scène des chilong, dragons juvéniles sans corne, évoluant parmi des motifs de lingzhi, champignons de

longévité. Le modelé dynamique des dragons et leurs mouvements souples s'associent aux courbes gracieuses des champignons, dans une composition équilibrée qui traduit une parfaite maîtrise de la technique et du sujet. L'association de ces deux iconographies est également très significative. Ainsi, le lingzhi (*Ganoderma lucidum*), champignon mythique, est un symbole de longévité, de prospérité et de gouvernement vertueux. Sa représentation, fréquente sur les objets impériaux, exprime le vœu d'un règne harmonieux et bienfaisant. Le chilong, apparaît quant à lui dans la littérature dès la période des Royaumes combattants (481-221 av. J.-C.). Associé à la jeunesse, à la vitalité et à la réussite, il occupe également une place privilégiée dans l'iconographie décorative. Sa dimension symbolique fut renforcée par un passage attribué à Confucius dans le *Lüshi Chunqiu*, où le maître se compare à un chilong, être intermédiaire entre le poisson (le commun) et le dragon (le sage accompli). De cette analogie découle le statut noble du chilong, symbole d'élévation morale et spirituelle.



93

CHINE
XIX-XX^e SIÈCLE

Sellette rectangulaire en Hongmu sculpté, le tablier animé d'enroulements stylisés. Le plateau en ronce.

Dim. 76,3 x 46 x 35 cm

300 - 400 €



94

CHINE
FIN DU XIX^e SIÈCLE -
DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Petit trône en bois naturel sculpté et panneaux de loupe, le dossier constitué d'un panneau circulaire supporté avec un motif ajouré de chilong, et flanqué de deux panneaux rectangulaires. Les accoudoirs formés de deux panneaux étagés. Les quatre pieds reliés par des traverses. Le tablier et les pieds rehaussés de chilong stylisés

Dim. 92 x 102,5 x 53 cm

2 000 - 3 000 €



96

CHINE
DYNASTIE QING (1644-1911)

Rare chaise pliante jiaoyi en huanghuali sculpté à dos en fer à cheval, le dossier formé d'un large panneau vertical incurvé sculpté ajouré, en partie supérieure, d'un chilong. Les extrémités des bras rehaussées de chilong sculptés ajourés tenant dans leur gueule des sceptres ruyi en corail. Les montants également soulignés par des chilong archaisants sculptés. La partie inférieure avec un repose-pied décoré d'un motif de triple losanges entrelacés. L'ensemble agrémenté de nombreuses ferrures et d'un mécanisme en fer avec des incrustations de fils d'argent formant des motifs de caractères « Shou » et de chilong. L'assise en toile.

Dim. 105 x 77 x 64 cm

25 000 - 30 000 €

NOTE

Le terme chinois *jiaoyi* (交椅), littéralement « chaise croisée », renvoie à la configuration caractéristique de ses pieds articulés. Cette invention remonte au début du XII^e siècle, où elle fusionne les qualités d'une chaise portable et d'un fauteuil de réception. La variante à dossier en fer à cheval (*quanyi jiaoyi*), identifiable à son dossier et à ses accoudoirs formant un arc continu, constitue l'aboutissement de cette tradition. Les artisans Ming ont perfectionné son équilibre entre grâce et fonctionnalité: le rail avant de l'assise s'insère dans les bras incurvés lors du pliage, tandis que des renforts métalliques, finement ouvragés, consolident les points de tension sans altérer la pureté du dessin. La chaise pliante à dossier en fer à cheval représente l'un des sommets du mobilier Ming. Fabriquée en bois précieux, elle illustre les raffinements de la menuiserie. Véritable chef-d'œuvre d'ingénierie et de sculpture, elle conjugue avec virtuosité mobilité, stabilité et harmonie des formes.

Les sources iconographiques — peintures, gravures et rouleaux impériaux — confirment la place symbolique de la chaise *jiaoyi* dans la culture visuelle chinoise. Dès la dynastie Song (960-1279), on la voit dans les scènes de vie urbaine, notamment dans le célèbre rouleau *Le long de la rivière pendant la fête de Qingming* de Zhang Zeduan. Sous les dynasties Ming

(1368-1644) et les Qing (1644-1911), il devient le siège par excellence de l'autorité: dans le lexique cérémoniel, l'expression *Diyi ba jiaoyi* (« Le premier à prendre la chaise pliante ») désigne le personnage le plus éminent d'une assemblée. Des portraits de l'empereur Qianlong par Giuseppe Castiglione, montrent des dignitaires et souverains assis sur de somptueux fauteuils pliants à dossier en fer à cheval, symboles de prestige et d'érudition.

Si ces fauteuils étaient avant tout emblèmes de pouvoir, ils servaient également à la détente et aux loisirs. Facilement transportables, ils accompagnaient leurs propriétaires dans les jardins et les résidences d'été, associant désormais leur image à la vie lettrée et contemplative. Le modèle ici proposé, outre sa très grande qualité d'exécution et le soin apporté aux détails; présente la particularité d'être en huanghuali. Issu du *Dalbergia odorifera*, ce bois précieux occupe une place éminente dans l'histoire de l'ébénisterie chinoise. Sa teinte aisément reconnaissable, ses veinures délicates et son grain serré lui confèrent une esthétique hautement appréciée. Devenu rare en raison de l'exploitation intensive de l'espèce, le huanghuali est aujourd'hui considéré comme un matériau de prestige, apprécié tant pour sa valeur historique et culturelle que pour son rôle dans la définition du goût classique chinois.

95

CHINE DU SUD OU VIETNAM
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Petite table de kang en bois naturel sculpté, les pieds et le tablier à l'imitation de branches de prunus fleuries.

Dim. 26,5 x 66,5 x 41 cm

200 - 300 €





97
CHINE
 DYNASTIE TANG (618-907)

Mingqi en terre cuite partiellement polychromée figurant une dame à cheval. La cavalière, les bras relevés et tendus, comme tirant sur les rênes, vêtue d'un pantalon et d'une longue tunique, la chevelure relevée en un haut chignon. L'animal au cou tendu, le regard fixé vers l'avant, la tête très expressive.

H. 41,5 cm

3 000 - 4 000 €

Certificat d'expertise de la galerie Christian Deydier, Paris, daté du 23 septembre 2025.

98
CHINE
 POSSIBLEMENT DE LA DYNASTIE SONG (960-1279)

Petit brûle-parfum en grès porcelaineux à couverture Qingbai, reposant sur trois petits pieds, le corps à décor moulé de pétales de lotus, le couvercle réticulé et moulé de rinceaux de lotus.

H. 9 cm - D. 8,5 cm

1 000 - 1 500 €



99
CHINE
 STYLE DE LA DYNASTIE SONG

Compte-goutte en grès porcelaineux à couverture Qingbai imitant la forme d'un buffle couché.

Dim. 5,5 x 9,5 x 5,5 cm

200 - 300 €

100
CHINE
 STYLE DE LA DYNASTIE SONG

Rince-pinceaux en grès porcelaineux à couverture Qingbai en forme de fleur de mauve.

Dim. 15 x 14,5 cm

400 - 500 €



101
CHINE
 DYNASTIE MING, XV^e SIÈCLE

Rare vase meiping en porcelaine bleu-blanc à décor de pivoinies et rinceaux. Le corps de forme balustre, s'élevant depuis un pied légèrement évasé vers un court et étroit col. La panse librement peinte en bleu de cobalt de larges pivoinies épanouies et amples enroulements de rinceaux feuillagés. La partie inférieure avec une frise de feuilles verticales. L'épaule ornée de pêches et grenades et soulignée par une fine bande de croisillons. La base non glaçurée.

H. 33,5 cm

10 000 - 15 000 €



NOTE

Le vase meiping se distingue dans la typologie des vases chinois par sa morphologie singulière : un corps élancé, des épaules pleines et arrondies, et un col étroit s'ouvrant légèrement vers l'extérieur. Les premiers modèles de meiping apparaissent sous la dynastie Tang (618-907). À cette époque, ils sont utilisés principalement comme récipients à vin et dotés de couvercles. Ce n'est qu'à partir de la dynastie Song (960-1279) que leur usage évolue : ils deviennent alors des vases destinés à accueillir des branches fleuries de prunus, usage qui donnera au vase son appellation définitive. Cette appellation *meiping* (梅瓶) (littéralement « vase prunus ») met en valeur l'importance symbolique

du prunus dans la culture chinoise, incarnant de la résilience et la persévérance, car ses fleurs s'épanouissent même au cœur des rigueurs de l'hiver. Au fil des siècles, le meiping a connu une évolution remarquable, à la fois de forme, de décor mais également de matériau, reflétant les innovations techniques et esthétiques de chaque époque. Sous la dynastie Ming (1368-1644), au tournant du XV^e siècle, le meiping atteint un sommet artistique. Les artisans perfectionnent les techniques de cuisson de la porcelaine et des décors au bleu de cobalt, produisant des vases de grande qualité, qui incarnent le rayonnement et la puissance de la dynastie.

102

CHINE
DYNASTIE MING (1368-1644)

Petite jarre en grès à couverte de type Junyao, le col épaulé de deux petites anses. Avec un socle en bois naturel postérieur.

H. tot. 20,9 cm ; H. 16 cm

200 - 300 €

PROVENANCE

Acquis dans les années 70 puis par descendance



103
CHINE
DYNASTIE MING (1368-1644)

Statue de Bouddha en grès à couverte Fahua. Le bouddha assis en padmasana sur une base lotiforme aux pétales élaborés et reposant sur un haut piédestal hexagonal, la main droite en bhuparshamudra, la main gauche reposant en dhyanamudra sur la jambe.

H. 47,5 cm

3 000 - 4 000 €



104

CHINE
DYNASTIE MING,
PÉRIODE WANLI (1573-1620)

Kendi en porcelaine bleu-blanc imitant la forme d'un éléphant caparaçonné. Le tapis de selle orné de lotus stylisés, le col décoré de branches de prunus.

H. 19,5 cm

1 500 - 2 000 €

105

CHINE
DYNASTIE QING,
PÉRIODE KANGXI (1661-1722)

Ensemble de trois petits plats creux en porcelaine bleu-blanc de type « kraak » à décor de « Cent Antiques ».

D. 16 cm, 16,5 cm et 15,8 cm

150 - 200 €



106

CHINE
DYNASTIE QING,
PÉRIODE KANGXI (1661-1722)

Ensemble en porcelaine bleu-blanc comprenant une théière couverte décorée de fleurs et oiseaux, une théière couverte ornée de femmes, enfants et tiges fleuries et un sorbet à décor floral.

H. 11,5 cm et 11,3 cm ; D. 8,4 cm

300 - 400 €

107

CHINE
DYNASTIE QING,
PÉRIODE KANGXI (1661-1722)

Ensemble de six sorbets et cinq soucoupes en porcelaine bleu-blanc à décor de paysages lacustres et panneaux abritant des oiseaux parmi les fleurs.

H. 3,8 cm ; D. (soucoupe) 11,5 cm

250 - 350 €



108

CHINE
DYNASTIE QING,
PÉRIODE KANGXI (1661-1722)

Paire d'importants vases balustres couverts en porcelaine moulée de pétales de lotus et décorées en bleu-blanc de fleurs et denses rinceaux.

H. tot. 55,5 cm et 63 cm

1 500 - 2 000 €





109
CHINE
 DYNASTIE QING,
 PÉRIODE KANGXI (1661-1722)

Important vase yenyen en porcelaine bleu-blanc dans le style du « Maître des Rochers » décoré d'un grand paysage lacustre peuplé de personnages dans des pavillons et de pêcheurs.

H. 45,3 cm

7 000 - 8 000 €

NOTE

Le présent vase est décoré dans le style du « Maître des rochers », qui désigne une production artistique sur porcelaine apparue au milieu du XVII^e siècle, à la fin de la dynastie Ming, et qui est restée populaire jusque dans les années 1690. Cette technique de peinture de paysage n'est en aucun cas limitée au pinceau d'un seul artiste et connaît de nombreuses déclinaisons. L'expression « Maître des rochers » est un terme inventé par Gerald Reitlinger, dont la collection de céramiques chinoises se trouve aujourd'hui à l'Ashmolean Museum d'Oxford.

Ce style, très singulier, se caractérise par des paysages rocheux dynamiques et dramatiques rendus par des coups de pinceau parallèles dits en « fibres de chanvre » et des points fluides pour le feuillage. Il prend sa source dans les œuvres des peintres paysagistes de la fin des Ming, tels que Dong Qichang (1555-1636) et Wang Jianzhang (actif de 1628 à 1644) mais également dans les techniques de gravures sur bois qui fleurissent pendant la dynastie Ming (1368-1644), et donnent un accès aux peintres sur porcelaine à de nombreux modèles célèbres.



111
CHINE, COMPAGNIE DES INDES
 DYNASTIE QING, XVIII^e-XIX^e SIÈCLE

Deux grands bols polylobés en porcelaine bleu-blanc à décor de paysage lacustre. L'intérieur orné d'une frise de motifs floraux et géométriques.

D. 25,9 cm et 25,9 cm

250 - 350 €

112
CHINE
 XIX^e-XX^e SIÈCLE

Vase bouteille en porcelaine bleu-blanc à décor d'un pêcheur et d'un échassier dans un paysage lacustre. L'ensemble complété par une calligraphie avec un vers tiré des « Huit Poèmes d'Automne » de Du Fu. Avec un socle en bois naturel postérieur.

H. 29,4 cm

300 - 400 €



113
CHINE
 XIX^e-XX^e SIÈCLE

Vase balustre couvert en porcelaine bleu-blanc à décor d'un couple de phénix parmi les pivoines et les rochers.

H. tot. 37 cm

400 - 500 €



110
CHINE
 DYNASTIE QING,
 PÉRIODE KANGXI (1661-1722)
 ET XVIII^e SIÈCLE

Petite théière couverte en porcelaine bleu-blanc décorée d'un paysage lacustre. On y joint : Deux sorbets en porcelaine bleu-blanc ornés de jardins.

H. 9,4 cm ; D. 7,5 cm et 7,7 cm

300 - 400 €





114
CHINE
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Plaque circulaire en porcelaine bleu-blanc figurant possiblement la rencontre du jeune lettré Zhang Gong et de Cui Yingying dans « L'Histoire du Pavillon d'Occident ». Dans un encadrement en bois laqué brun sombre postérieur.

Dim. tot. 38,7 x 38 cm ; D. (à vue) 23,7 cm

400 - 600 €

115
CHINE
XX^e SIÈCLE

Plaque circulaire en porcelaine bleu-blanc à décor de pavillons dans la montagne. Avec son socle en bois naturel.

D. 27 cm

300 - 500 €



116
CHINE
DYNASTIE QING, XIX^e SIÈCLE

Vase tianqiuping en porcelaine bleu-blanc figurant Su Shi à la Falaise Rouge. Avec un socle en bois naturel postérieur.

H. 42,8 cm

300 - 400 €



117
CHINE
XX^e SIÈCLE

Paire de coupes sur pied en porcelaine bleu-blanc à décor d'enfants jouant dans un jardin. L'intérieur décoré de dragons en médaillon, nuées et perle flammée. L'extérieur de la lèvre avec une marque Jiajing à six caractères.

D. 9,7 cm ; H. 7,5 cm

2 000 - 3 000 €



118
CHINE
MARQUE DAOGUANG MAIS
POSSIBLEMENT POSTÉRIEUR

Petit plat en porcelaine bleu-blanc orné d'un dragon impérial parmi les flots. Le revers de l'aile souligné par une frise de fleurettes et des petits dragons parmi les flots. La base avec une marque Daoguang à six caractères en zhuanshu en bleu sous couverte.

D. 17,6 cm

500 - 600 €

119
CHINE
XX^e SIÈCLE

Coupe évasée sur pied en porcelaine bleu-blanc à décor de dragon et phénix parmi les rinceaux floraux dans le style de la dynastie Ming. L'intérieur du pied avec une marque Qianlong à six caractères en zhuanshu

H. 11 cm ; D. 15,2 cm

1 000 - 1 500 €



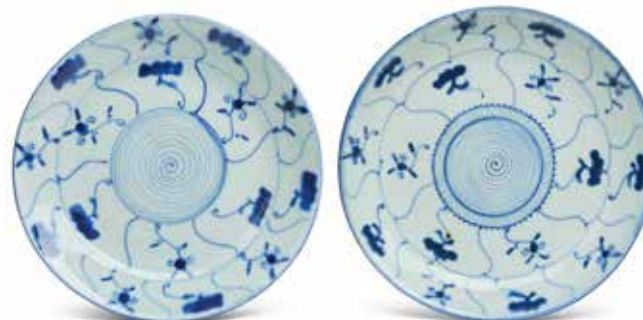


120
CHINE
XX^e SIÈCLE

Bol en porcelaine bleu-blanc à décor des Huit Immortels Taoïstes. L'intérieur figurant les San Xing. La base avec une marque Tongzhi à six caractères en bleu sous couverte.

D. 15,3 cm

800 - 1 000 €



123
CHINE
DYNASTIE QING, XIX^e SIÈCLE

Paire d'assiettes en porcelaine bleu-blanc décorées de réserves en forme de pétales de lotus tournoyants et spirales.

D. 19 cm

500 - 600 €

121
CHINE
PÉRIODE RÉPUBLIQUE (1911-1949)

Vase de forme olive en porcelaine bleu-blanc et rouge-de-cuivre à décor de calligraphies.

H. 30,2 cm

400 - 500 €



124
CHINE
XX^e SIÈCLE

Petit brûle-parfum circulaire en porcelaine doucai à décor des « Trois Amis de l'Hiver ». La lèvre soulignée par une frise de grecques. La base avec une marque Yu Ci Chun Yi Tang Zhi.

H. 10,5 cm ; D. 13,2 cm

400 - 500 €



122
CHINE
XX^e SIÈCLE

Grande jarre ovoïde en porcelaine bleu-blanc et rouge-de-cuivre à décor de fleurs de lotus et rinceaux feuillagés. L'épaule soulignée par une frise de têtes de ruyi et la base avec des pétales de lotus stylisés.

H. 31,4 cm

800 - 1 000 €

125
CHINE
PÉRIODE RÉPUBLIQUE (1911-1949)

Important vase globulaire en porcelaine aux émaux doucai décoré d'une scène continue figurant des dignitaires et des porteurs de tribut cheminant dans un paysage rocheux avec des éléphants, chevaux, animaux variés et portant des présents précieux, bijoux, coraux... Le pied et le col soulignés par une frise de fleurs et rinceaux. La base émaillée turquoise avec une marque Qianlong à six caractères en zhuanhu en bleu sous couverte. (Col coupé).

H. 48 cm

4 000 - 6 000 €





126
CHINE
DYNASTIE QING,
PÉRIODE KANGXI (1661-1722)

Petit plat polylobé en porcelaine de la famille verte à décor de pivoines parmi les rochers. L'aile avec des réserves abritant des tiges de fleurs et symboles auspiciose alternant avec des résilles géométriques.

D. 18,5 cm

200 - 300 €



127
CHINE
DYNASTIE QING,
PÉRIODE KANGXI (1661-1722)

Petite verreuse en porcelaine aux émaux de la famille verte décorée de deux réserves abritant un tigre et un pixiu dans des paysages montagneux. L'ensemble complété par des motifs de fleurs variées semées sur toute la verreuse.

H. 16 cm

300 - 400 €



128
CHINE
DYNASTIE QING,
PÉRIODE KANGXI (1661-1722)

Paire de statuettes en porcelaine aux émaux de la famille verte figurant les frères Hehe Erxian (Hoho), debout sur des bases lotiformes, chacun tenant un vase et flanqué d'un autre enfant. Ils sont vêtus de tablier dudou rehaussés de nombreuses pendeloques avec des symboles auspiciose.

H. 33,4 cm

1 000 - 1 500 €

NOTE
Les jumeaux Hehe Erxian (ou Hoho) sont des personnages de la mythologie taoïste symbolisant l'harmonie et la bonne entente. Une paire similaire, provenant de la collection Ernest Granddier, est conservée dans les collections du Musée National des Arts Asiatiques Guimet, Paris (G4204).



129
CHINE
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Important plat en porcelaine aux émaux de la famille verte figurant un dragon, le corps sinueux enroulé, pourchassant la perle sacrée.

D. 40,5 cm

3 000 - 4 000 €



130
CHINE
DYNASTIE QING, FIN DU XIX^e SIÈCLE

Vase balustre couvert en porcelaine de la famille verte décoré d'élégantes et d'enfants jouant dans un jardin.

H. tot. 35,8 cm

400 - 600 €



131
CHINE
STYLE DE LA PÉRIODE KANGXI

Important vase yenyen en porcelaine de la famille verte à décor de faisan et oiseaux parmi les fleurs et les rochers.

H. 70 cm

400 - 600 €



132
CHINE
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Importante jarre en porcelaine aux émaux de la famille noire à décor d'une scène d'hommage dans un intérieur. La base avec une marque Kangxi à six caractères en bleu sous couverte dans un double cercle. Avec son couvercle et son socle en bois naturel sculpté postérieurs.

H. 40,3 cm

800 - 1 000 €



133
CHINE
DYNASTIE QING,
PÉRIODE KANGXI (1661-1722)

Théière couverte en porcelaine Imari décorée de fleurs parmi les rochers.

H. 14 cm

150 - 200 €



134
CHINE, COMPAGNIE DES INDES
DYNASTIE QING,
PÉRIODE QIANLONG (1735-1796)

Assiette en porcelaine aux émaux rouge-de-fer, or et bleu sous couverte à décor de la « Dame au parasol » d'après un dessin de Cornelius Pronk. L'aile émaillée de réserves avec des volatiles et personnages. Le revers de l'aile orné de sept insectes.

D. 23,6 cm

800 - 1 200 €

135
CHINE, COMPAGNIE DES INDES
DYNASTIE QING, XVIII^e SIÈCLE

Ensemble de huit assiettes en porcelaine de la famille rose et Imari. Décors floraux variés et tailles variées.

400 - 500 €



135



136
CHINE, COMPAGNIE DES INDES
 DYNASTIE QING,
 PÉRIODE YONGZHENG (1722-1735)

Plat en porcelaine de la famille rose et Imari, le centre décoré une immortelle taoïste et son attendante. L'aile avec des réserves alternées figurant des stores ouvrant sur des vues de jardins.

D. 31 cm

300 - 400 €

137
CHINE
 DYNASTIE QING,
 PÉRIODE YONGZHENG (1722-1735)

Assiette en porcelaine aux émaux de la famille rose figurant l'immortelle taoïste He Xianggu chevauchant un buffle, accompagnée de deux attendantes portant des présents. L'aile avec des réserves abritant des fleurs alternant avec une résille géométriques.

D. 22,6 cm

1 000 - 1 500 €



138
CHINE, COMPAGNIE DES INDES
 DYNASTIE QING, XVIII^e SIÈCLE

Important plat en porcelaine de la famille rose, le centre décoré d'un papillon parmi les pivoines et fleurs variées. L'aile ornée de feuilles et fleurs de lotus, citrons digités et grenades.

D. 39,3 cm

500 - 600 €

139
CHINE, COMPAGNIE DES INDES
 DYNASTIE QING,
 PÉRIODE QIANLONG (1735-1796)

Deux assiettes polylobées en porcelaine aux émaux polychromes, or et bleu sous couverte à décor « feuilles de tabac ». La composition de fleurs et feuilles peuplées de deux faisans et deux écureuils courant parmi les pampres.

D. 22,9 cm et 23 cm

500 - 600 €



140
CHINE, COMPAGNIE DES INDES
 DYNASTIE QING,
 PÉRIODE QIANLONG (1735-1796)

Terrine couverte rectangulaire à pans coupés et son dormant en porcelaine de la famille rose décorés de pavillons dans un paysage lacustre. Les prises latérales représentant des têtes de lions bouddhiques. Le couvercle orné de tiges de fleurs et la prise figurant un bouton de lotus.

Dim. (plat) 38,33 x 27,4 cm ;
 Dim. (terrine) 19 x 30 x 19,7 cm

300 - 400 €



141
CHINE
 DYNASTIE QING,
 PÉRIODE JIAQING (1796-1820)

Ensemble de quatre statuettes en porcelaine aux émaux de la famille rose figurant les immortels taoïstes Zhongli Quan, He Xianggu, Han Xiangzi et Shoulao.

H. 22,5 cm

200 - 300 €

142
CHINE
 DYNASTIE QING,
 PÉRIODE JIAQING (1796-1820)

Ensemble de quatre statuettes en porcelaine aux émaux de la famille rose figurant les immortels taoïstes Li Tieguai, Lan Caihe, Zhang Guolao et Lü Dongbin.

H. 24 cm

200 - 300 €



143

CHINE

Vase double-gourde en porcelaine aux émaux *falangcai* décoré de balles de fleurs sur fond rose *sgraffiato*. La double-gourde avec un ruban noué en porcelaine moulée et décoré de fleurettes et enroulements.

La partie inférieure du vase et le haut du col avec une frise de pétales de lotus polychromes. La base avec une marque apocryphe Qianlong à six caractères en zhuanshu en rouge-de-fer sur fond turquoise.

H. 34,2 cm

30 000 - 40 000 €



144

CHINE

XIX^e-XX^e SIÈCLE

Important vase balustré en porcelaine aux émaux polychromes sur fond turquoise à décor de dragons parmi les pivoines. Avec son socle en bois naturel sculpté ajouré postérieur.

H. 59,5 cm

300 - 400 €



145

CHINE, CANTON

DYNASTIE QING, FIN DU XIX^e SIÈCLE

Vase guanyin en porcelaine aux émaux de la famille rose à décor de réserves animées de personnages sur fond d'oiseaux et de papillons parmi les pivoines et les grenades. Le col et l'épaulement accostés de lions bouddhiques et chilong. Avec son socle en bois naturel sculpté postérieur.

H. 43,2 cm

300 - 400 €



146

CHINE

DYNASTIE QING, FIN DU XIX^e SIÈCLE

Important vase balustré en porcelaine de la famille rose à décor « Wu Shuang Pu ». Le corps décoré des figures des quarante héros du recueil, chacun nommé et décrit par un poème biographique. Le pied avec une frise de pétales de lotus stylisés, le col souligné d'une frise de têtes ruyi et flanqué de deux anses avec des lions bouddhiques affrontés.

H. 60,4 cm

2 000 - 3 000 €

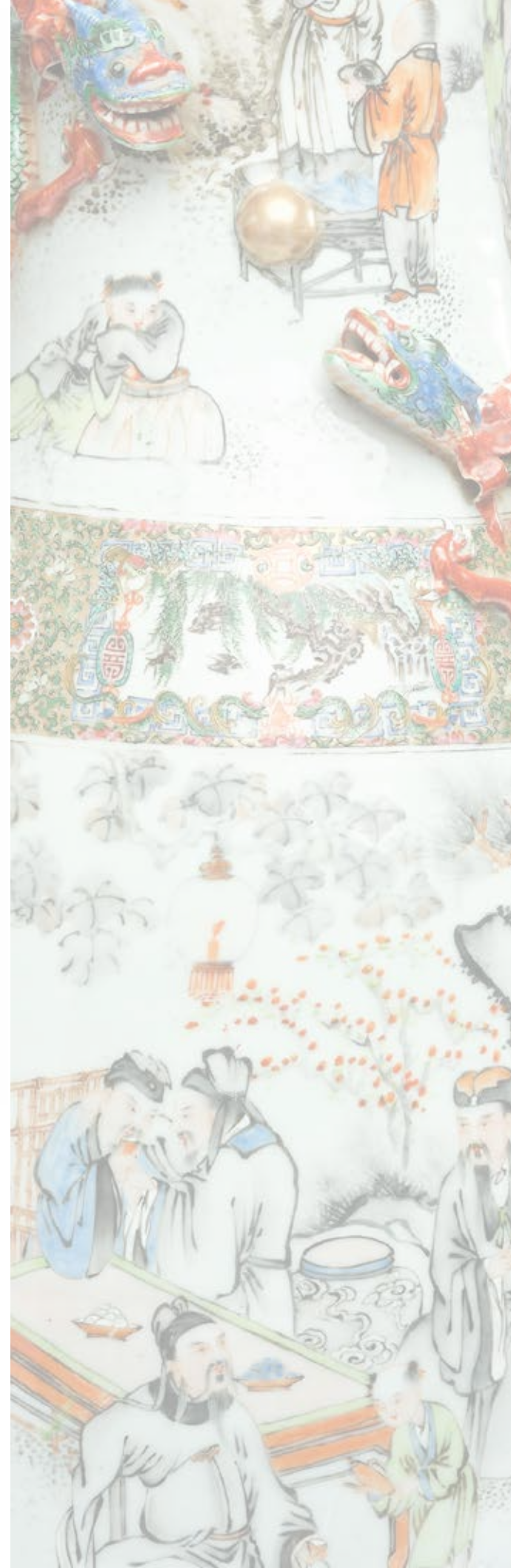


147
CHINE
DYNASTIE QING, FIN DU XIX^e SIÈCLE

Important vase piriforme en porcelaine de Canton à décor en grisaille et émaux polychromes de lettrés et leurs attendants dans un jardin. L'épaupe soulignée par une large frise de rinceaux alternant avec des réserves peuplées d'oiseaux et de fleurs. Le col avec deux dragons en relief serpentant et pourchassant la perle.

H. 61,2 cm

3 000 - 5 000 €



148
CHINE
DYNASTIE QING, FIN DU XIX^e SIÈCLE

Paire de vases bouteille en porcelaine aux émaux polychromes sur fond céladon décorés d'oiseaux et insectes parmi les fleurs. La panse ornée d'une frise en porcelaine bleu-blanc rehaussée d'or alternant des réserves avec des immortels dans des paysages lacustres et des chauve-souris parmi les nuées. La frise encadrée par une bande de fleurettes et une bande de dragons passants. Avec leurs socles en bois naturel sculpté postérieurs.

H. 39 cm et 40 cm

600 - 800 €



149
CHINE
DYNASTIE QING, FIN DU XIX^e SIÈCLE

Paire de vases bouteilles en porcelaine de la famille rose à décor de réserves circulaires décorées d'oiseaux parmi les pivoines et les prunus. L'ensemble se détachant sur un fond doré semé d'un motif « mille-fleurs ». La base avec une marque Qianlong à six caractères en zhuanshu en rouge-de-fer. (Percé pour électrification)

H. 43,4 cm et 43,6 cm

400 - 600 €





150
CHINE
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Tasse en porcelaine aux émaux polychromes à décor de caractères Shou, chauve-souris et rinceaux sur fond vert citron. La base avec une marque Kangxi à quatre caractères en bleu sous couverte.
On y joint : Une petite théière couverte en porcelaine à décor de fleurs.

D. 10,3 cm ; H. 12,3 cm

250 - 350 €

151
CHINE
XX^e SIÈCLE

Vase bouteille en porcelaine aux émaux polychromes, le corps semé de papillons volant. La base avec une marque Qianlong à quatre caractères en zhuanshu en rouge et or.

H. 36 cm

400 - 500 €



152
CHINE
PÉRIODE RÉPUBLIQUE (1911-1949)
OU POSTÉRIEUR

Petit vase meiping en porcelaine aux émaux falangcai décoré de fleurs de passiflores et rinceaux sur fond jaune vif. L'épaule soulignée par deux petits masques de lions bouddhiques tenant des anneaux dans leur gueule. La base avec une marque Jiaqing à six caractères en zhuanshu en rouge-de-fer sur fond bleu turquoise. Dans un petit coffret-vitrine en bois naturel.

H. 12,4 cm ; H. (boîte) 21 cm

800 - 1 000 €



153
CHINE
PÉRIODE RÉPUBLIQUE (1911-1949)

Important vase en porcelaine aux émaux polychromes à décor d'oies et de daims dans un paysage peuplé d'oiseaux et végétaux variés (saules, nandina, champignons lingzhi, chrysanthèmes, pivoines...). L'épaulement agrémenté d'un frise de ruyi. Le col évasé décoré de rinceaux feuillagés, fleurs de lotus et chauve-souris sur un fond émaillé jaune. Les anses émaillées en rouge-de-fer et or, imitant la forme de deux chalong. La base avec une marque Qianlong à six caractères en zhuanshu en bleu sous couverte sur fond turquoise.

H. 70,6 cm

4 000 - 6 000 €





154
CHINE
DYNASTIE QING,
PÉRIODE GUANGXU (1875-1908)

Vase balustre en porcelaine aux émaux polychromes décoré en qiangjiang cai d'une scène avec l'immortel taoïste Shoulao tenant une pêche de longévité, entouré d'enfants tenant des fleurs, citron digité et autres présents auspicioeux. L'ensemble complété par une calligraphie et signé Jiang Yuqing.

H. 45,6 cm

1 000 - 1 500 €

NOTE

Jiang Yuqing est un calligraphe et peintre sur porcelaine, originaire de l'Anhui, et actif à la fin de la dynastie Qing. Inspiré par les maîtres anciens, il était notamment réputé pour ses paysages, les figures mais également les représentations de fleurs et d'oiseaux.



155
CHINE
XX^e SIÈCLE

Important plat en porcelaine aux émaux polychromes décoré d'une scène avec des immortels taoïstes et leurs attendants dans un paysage. La base avec une marque Kangxi à six caractères dans un double cercle en bleu sous couverte.

D. 48 cm

1 500 - 2 000 €



156
CHINE
PÉRIODE RÉPUBLIQUE (1911-1949)

Deux plaques en porcelaine aux émaux polychromes décorées de paysages lacustres dans le style qianjiang.

Dans des encadrements en bois postérieurs.

Dim. tot. 24,8 x 17,4 cm

500 - 600 €

157
CHINE
XX^e SIÈCLE

Plaque en porcelaine aux émaux polychromes figurant deux immortels taoïstes parmi les bambous et les rochers. La composition complétée par une calligraphie. L'ensemble dans un encadrement en bois naturel sculpté à l'imitation du bambou et ajouré de pampres.

Dim. tot. 40 x 53 cm ; Dim. (à vue) 24,5 x 38 cm

500 - 600 €



158
CHINE
XX^e SIÈCLE

Bol en porcelaine aux émaux polychromes à décor incisé de huit grues tenant les emblèmes des Huit Immortels taoïstes, volant parmi les nuées et au dessus de flots agités. L'ensemble se détachant sur un fond jaune. La base avec une marque Yongzheng à six caractères dans un double cercle.

H. 7,8 cm ; D. 17,5 cm

800 - 1 000 €



159
CHINE
XX^e SIÈCLE

Bol en porcelaine à décor incisé et émaillé vert de dragons pourchassant la perle parmi les nuées au-dessus des flots. L'ensemble se détachant sur un fond jaune. La base avec une marque Guangxu à six caractères en bleu sous couverte.

H. 7,2 cm ; D. 15,6 cm

600 - 800 €

160
CHINE
XX^e SIÈCLE

Paire de daims couchés en porcelaine monochrome jaune.

Dim. 24,3 x 35 x 11,5 cm

1 500 - 2 000 €



160



161
CHINE
DYNASTIE QING, XIX^e SIÈCLE

Vase bouteille en porcelaine à couverte monochrome lustrée brun-cuivré.
H. 33,6 cm

800 - 1 000 €

162
CHINE
DYNASTIE QING, XIX^e SIÈCLE

Vase en porcelaine à couverte monochrome "sang-de-bœuf" (langyao). La panse globulaire aplatie s'élançant en un haut col évasé, l'épaule soulignée par deux masques de créatures mythiques.

H. 34,2 cm

2 500 - 3 500 €



163
CHINE
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Vase yuhuchunping en porcelaine à couverte monochrome sang-de-bœuf.
H. 36,2 cm

300 - 400 €

164
CHINE
XX^e SIÈCLE

Coupe sur pied en porcelaine incisée de dragons impériaux pourchassant la perle parmi les nuées émaillés jaune et frise de pétales de lotus. L'ensemble se détachant sur un fond émaillé rouge. Une marque Chenghua à six caractères à l'intérieur du pied.

H. 8 cm ; D. 8,6 cm

500 - 600 €



164



165

165
CHINE
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Vase balustre en porcelaine à couverte monochrome « sang-de-bœuf » (langyao).
H. 36,6 cm

1 000 - 1 200 €

166
CHINE
XX^e SIÈCLE

Deux vases meiping en Blanc-de-Chine à décor appliqué de branches de prunus fleuries. L'épaule flanquée de deux masques de lions bouddhiques et soulignée par une frise de fleurs de prunus et caractères Shou stylisés appliqués. Une marque estampée Da Ming Xuande Nian Zhi dans un cartouche en partie inférieure.

H. 31,4 cm et 30,6 cm

400 - 600 €



166

167
CHINE
PÉRIODE RÉPUBLIQUE (1911-1949)

Vase bouteille en porcelaine à fond bleu poudré décoré à l'or de dragons pourchassant la perle. La base avec une marque Kangxi à six caractères.

H. 39,4 cm

1 000 - 1 500 €



167



168

168
CHINE
XX^e SIÈCLE

Rosaire bouddhique composé de dix-huit perles en verre à l'imitation du corail arrangées autour de deux perles en pierre dure verte, avec un pendentif en forme de nœud infini en pâte de verre turquoise et pampilles.

600 - 800 €



169

169
CHINE
Petite boîte couverte rectangulaire en verre à l'imitation du jade blanc. Le couvercle légèrement bombé. La base avec une marque gravée Qianlong nianzhi dans un double carré.

Dim. 4 x 6 x 6,3 cm

1 000 - 1 500 €



170
CHINE
XX^e SIÈCLE

Petit pot à eau globulaire en verre de Pékin bleu. La base avec une marque incisée Tongzhi à quatre caractères.

H. 4,7 cm

350 - 400 €



171
CHINE
XX^e SIÈCLE

Repose-pinceaux en verre transparent imitant la forme des Cinq Pics sacrés. La base avec une marque Xing You Heng Tang.

D. 6,2 x 15 x 3,5 cm

400 - 500 €



172
CHINE
XX^e SIÈCLE

Coupe campanulée en pierre dure sculptée reposant sur un court pied circulaire.

H. 6 cm ; D. 9,6 cm

600 - 800 €



173
CHINE
VERS 1900

Petit vase couvert en turquoise sculptée décoré d'un oiseau posé parmi les branches de prunus et pivoines.

H. tot. 11 cm

200 - 300 €



174
CHINE
XX^e SIÈCLE

Groupe en corail blanc sculpté figurant la bodhisattva Guanyin tenant un flacon à eau lustrale et accompagnée de deux attendants.

Poids brut : 547 g

600 - 700 €



175
CHINE
STYLE NÉOLITHIQUE

Élément circulaire en pierre calcifiée sculptée et ciselée.

Dim. 5,1 x 3,5 cm

200 - 300 €



176
CHINE
STYLE NÉOLITHIQUE

Petit tube Cong en jade céladon et inclusions brunes.

Dim. 5 x 3,2 x 3,2 cm

300 - 400 €

177
CHINE
STYLE DE LA DYNASTIE HAN

Jade céladon pâle sculpté figurant un bixie, la tête relevée et tournée vers l'arrière. La pierre avec des inclusions brunes.

Dim. 7,5 x 6,5 x 3,3 cm

300 - 400 €



178
CHINE
STYLE DE LA DYNASTIE HAN

Petit pixiu en jade sculpté partiellement calcifié.

Dim. 4,1 x 5,1 x 2,2 cm

1 000 - 1 500 €



179
CHINE
STYLE DE LA DYNASTIE HAN

Petit disque Bi en jade blanc sculpté à décor d'un chilong tournoyant. Le revers sculpté de pastilles. La pierre avec des inclusions rouille.

D. 5,4 cm

200 - 300 €



180
CHINE
DYNASTIE MING (1368-1644)

Rince-pinceaux en jade céladon pâle sculpté, la partie centrale entourée de branches noueuses feuillagées et d'un chilong s'appuyant sur la lèvre.

Dim. 7 x 14,5 x 11,7 cm

2 000 - 3 000 €



181
CHINE
DYNASTIE MING (1368-1644)

Petite coupe en jade céladon pâle sculpté et gravé d'un paysage lacustre. Les deux anses imitant la forme de branches de prunus épanouies.

Dim. 4 x 11 x 6,1 cm

600 - 800 €



182
CHINE
STYLE DE LA DYNASTIE MING

Sujet en jade céladon pâle sculpté figurant un poisson sur une feuille de lotus.

Dim. 3,8 x 4,5 cm

1 500 - 2 000 €



183
CHINE
STYLE DE LA DYNASTIE MING

Jade gris sculpté figurant un poisson avec des tiges de lotus. La pierre avec des inclusions brunes et rouille.

Dim. 7,7 x 4,4 cm

200 - 300 €



184
CHINE
STYLE DE LA DYNASTIE MING

Jade céladon sculpté figurant un chien couché.

Dim. 6,5 x 2,5 cm

200 - 300 €



185
CHINE
STYLE DU XVIII^e SIÈCLE

Plaque pendentif en jade céladon pâle sculptée figurant un guerrier tenant une hallebarde. Le revers avec un vers d'un poème et les sceaux « Wen » et « Wan ».

Dim. 5,1 x 3,6 x 0,9 cm

300 - 400 €

186
CHINE
DYNASTIE QING, XVIII^e SIÈCLE

Jade céladon sculpté figurant un canard mandarin couché, sculpté dans le style archaïsant, la tête tournée vers l'arrière et tenant une fleur de lotus épanouie. Avec un socle en bois naturel sculpté postérieur.

Dim. 4,5 x 6,5 cm

800 - 1 000 €



187
CHINE
DYNASTIE QING, XVIII^e-XIX^e SIÈCLE

Jade céladon pâle sculpté figurant deux daims couchés affrontés tenant de longues tiges de champignons lingzhi dans leur gueule. Avec un socle en bois naturel postérieur.

Dim. 11 x 4,9 cm

300 - 400 €



188
CHINE
DYNASTIE QING, XVIII^e-XIX^e SIÈCLE

Importante fibule en jade céladon pâle sculpté à tête de dragon et chilong rampant tenant un champignon lingzhi dans sa gueule. Avec son socle en bois naturel postérieur.

L. 12,7 cm

800 - 1 000 €



189
CHINE
DYNASTIE QING, XVIII^e-XIX^e SIÈCLE

Importante fibule en jade céladon pâle sculpté à tête de dragon et chilong rampant tenant un champignon lingzhi dans sa gueule.

L. 12,1 cm

800 - 1 000 €

190
CHINE
DYNASTIE QING, XVIII^e-XIX^e SIÈCLE

Petit vase balustre en jade céladon sculpté de style moghol, le corps orné de tiges et de fleurs stylisées se déployant symétriquement. L'épaule soulignée de deux anses imitant la forme de feuilles dentelées et tenant des anneaux mobiles. Le col flanqué de deux rinceaux sculptés.

H. 9,5 cm

800 - 1 000 €



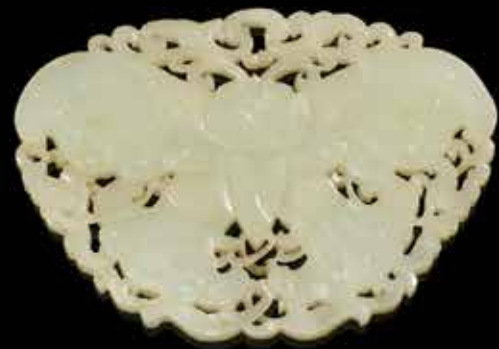
191
CHINE
DYNASTIE QING, XIX^e SIÈCLE

Coupe libatoire Yi en jade céladon sculpté de style archaïsant à décor de trois rangées de pastilles.

Dim. 3,9 x 9,7 cm

400 - 600 €





192
CHINE
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Plaque en jade céladon sculpté ajouré au motif de papillon et rinceaux.
Dim. 7,3 x 10,3 cm

300 - 400 €

196
CHINE
XX^e SIÈCLE

Ensemble de deux petites fibules en jade céladon sculpté à tête de dragon.
L. 7 et 7,5 cm

On y joint :
Importante fibule en jade céladon pâle sculpté à tête de dragon et chilong rampant.
L. 11 cm

300 - 500 €



193
CHINE
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Plaque carrée en jade céladon pâle ajouré et réticulé à décor de caractère « Shuangxi », chauve-souris et rinceaux de lotus. Avec son socle en bois naturel sculpté postérieur.

Dim. 7,2 x 7,2 cm

400 - 500 €



197
CHINE
Galet en jade céladon sculpté figurant le départ de Laozi, la scène se tenant dans un paysage rocheux avec une grande porte en arrière-plan. La pierre avec des inclusions rouille.

Dim. 6,5 x 8,5 cm

500 - 600 €



194
CHINE
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Plaque en forme de tête de ruyi en jade céladon pâle ajouré et réticulé à décor de caractère Shou stylisé, chauve-souris et chilong. Avec un socle en bois naturel sculpté postérieur.

Dim. 7,5 x 5,5 cm

300 - 400 €

198
CHINE
Jade céladon sculpté figurant Zhang Qian assis sur son radeau remontant le fleuve Huang He, tenant un livre dans sa main droite. La pierre avec des inclusions rouille.

Dim. 5,5 x 8,5 x 4,5 cm

300 - 400 €



195
CHINE
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Godet à eau en jade céladon pâle sculpté imitant la forme d'un pixiu couché.

Dim. 4,9 x 10,4 x 5,8 cm

2 000 - 3 000 €



199
CHINE
Sujet en jade sculpté céladon pâle et légères inclusions brunes figurant un perroquet tenant une branche de pêcher dans son bec.

Dim. 6 x 3,4 cm

1 000 - 1 500 €



200
CHINE
Petit plaqué en jade blanc ajouré figurant un bouddha dans une mandorle flammée et ornée de rinceaux. L'ensemble reposant sur une petite double base lotiforme en jade vert épinard sculpté.
Dim. 6,5 x 3,9 x 1,5 cm

1 500 - 2 000 €

204
CHINE
XX^e SIÈCLE

Petit sujet en jadéite sculptée figurant un pixiu. La pierre avec des inclusions vert pomme et lavande.
Dim. 2,2 x 4,8 x 1,3 cm
On y joint une plaque pendentif en jade sculpté figurant un dragon et un phénix pourchassant la perle parmi les nuées.
Dim. 7 x 6,5 cm

200 - 300 €



201
CHINE
Petit sujet en jade céladon pâle sculpté figurant un enfant tenant une branche et un petit félin.
Dim. 4,4 x 3 cm

1 000 - 1 500 €



202
CHINE
Petit vase Hu en jade céladon et inclusions grises sculpté à décor de masques de taotie et motifs archaïsants.
H. 5,2 cm

1 500 - 2 000 €



205
CHINE
XX^e SIÈCLE
Rince-pinceaux ovale en agate mousse sculptée, accosté d'un chilong, d'une chauve-souris et d'une perle sacrée. La pierre avec de belles inclusions. Avec un socle en bois naturel sculpté.
Dim. 6 x 10 x 9,4 cm

600 - 800 €



203
CHINE
XIX^e-XX^e SIÈCLE

Statuette de phénix en jadéite sculpté, l'oiseau tenant une tige de pivoine dans le bec. Avec son socle en bois naturel sculpté.
Dim. 11 x 15,5 x 5,5 cm

1 000 - 1 200 €



206
CHINE
VERS 1900

Godet à eau en cristal de roche sculpté imitant la forme d'une pêche de longévité. Le bouchon en forme de chauve-souris. Avec un socle en bois naturel sculpté.
H. 9 cm

200 - 300 €



INDE ET ASIE DU SUD-EST

LOTS 207 À 220



207

INDE DU NORD
POSSIBLEMENT DU V^e-VI^e SIÈCLE

Statuette de Bouddha en bronze, figuré debout en léger déhanchement (abhanga), vêtu d'une longue robe et simple monastique sans plis soulignant le corps aux proportions harmonieuses. Le visage, aux yeux effilés et à la bouche charnue, est encadré par des oreilles aux lobes étirés. La chevelure, traitée en petites bouclettes et le crâne avec une légère ushnisha. Sa main droite, aux doigts palmés, en abhayamudra, tandis que sa main gauche retient un pan de sa robe monastique. Avec un socle en bois sculpté de style chinois postérieur.

H. tot. 19 cm ; H. 15,7 cm

2 000 - 3 000 €

NOTE

Cette statuette en bronze du Bouddha illustre la synthèse artistique entre les traditions sculpturales de Sarnath et de Mathura sous la période Gupta (III^e - VI^e siècles). Le Bouddha y est représenté debout en abhanga, posture légèrement déhanchée conférant au corps un équilibre souple et vivant. Sa main droite levée exécute le geste de l'absence de crainte (abhayamudra), tandis que la main gauche retient avec délicatesse un pan de la robe (uttarasanga) qui

s'enroule autour du poignet. Le corps, élané et souple, témoigne d'une maîtrise parfaite du mouvement contenu. Le traitement du vêtement, d'une transparence presque immatérielle, épouse étroitement les formes du corps dans un « drapé mouillé ». La surface parfaitement lisse et polie du bronze est à peine animée par le col arrondi et les quelques plis à l'ourlet. Ce traitement de la robe, fine et collante, s'inscrit pleinement dans le style de Sarnath, élaboré durant le dernier quart du V^e siècle.

Le style de Sarnath, où le Bouddha Shakyamuni aurait donné son premier sermon, se caractérise par la recherche d'un idéal spirituel dépouillé, où la grâce du corps et la transparence du drapé deviennent les véhicules de la transcendance. Ce langage formel, né dans le contexte d'une Inde unifiée et prospère sous les Gupta s'imposa comme un modèle de beauté canonique, diffusé dans toute l'Asie du Sud-Est. Néanmoins, l'ampleur corporelle plus retenue, le visage aux yeux mi-clos, le léger sourire introspectif et les traits pleins rattachent cette statuette aux traditions plus anciennes de Mathura, foyer artistique majeur depuis la période Kushan (I^{er} - III^e siècles). Ce mélange subtil de traits régionaux traduit la formation du style classique Gupta, considéré comme l'apogée de la sculpture indienne.

Des rapprochements peuvent être établis avec deux œuvres emblématiques : un Bouddha en bronze du Cleveland Museum of Art (inv. 1968.40), portant une inscription dédicatoire datée de 591, et un Bouddha conservé au Asia Society Museum. Le visage de notre exemplaire, très semblable à celui du Bouddha précédemment cité, suggère une datation légèrement antérieure à celle du Bouddha de Cleveland. Le règne des Gupta dans le nord de l'Inde a marqué le début d'une longue période de paix, de prospérité et d'accomplissements artistiques. Bien que les souverains Gupta fussent hindous, ils soutenaient activement le bouddhisme. Les rois et les fidèles acquéraient des mérites spirituels par des actes pieux : construction de temples, commande ou fabrication d'images de Bouddha, comme celle-ci, ou culte de ces images. Cette œuvre incarne ainsi la synthèse artistique et spirituelle de « l'âge d'or » Gupta : un moment où la sculpture indienne atteint une perfection d'équilibre entre réalisme et idéal, mouvement et contemplation.



208

208
INDE, HIMACHAL PRADESH
IX^e-X^e SIÈCLE

Statuette de divinité à six bras en alliage cuivreux, assis en padmasana sur une base lotiforme reposant sur un piédestal rectangulaire. Le corps entouré d'une mandorle, la tête coiffé d'une haute tiare et soulignée par un nimbe. Les yeux incrustés d'argent.

H. 15 cm

3 000 - 4 000 €



209

209
INDE, BIHAR
XII^e SIÈCLE

Petite statuette de Durga Mahisasuramardini en bronze, figurée debout, ses bras disposés en éventail autour du corps, et tenant de nombreuses armes (épée, bouclier, arc...). La déesse prenant appui sur le démon-buffle couché, d'où elle extrait Mahisha sous sa forme anthropomorphe, et tout le terrassant avec le trishula. Son vahana, le lion, mord une des jambes du démon. L'ensemble reposant sur une mandorle flammée et sur un petit piédestal à gradins.

H. 8 cm

4 000 - 6 000 €

212
INDE DU SUD
XIII^e-XIV^e SIÈCLE

Statue de Tirthankara en alliage cuivreux, figuré nu, assis en en padmasana sur une haute base conique, les mains en dhyanamudra.

H. 18 cm

4 000 - 6 000 €



213
INDE, TAMIL NADU
FIN DE LA DYNASTIE CHOLA
(X^e-XIII^e SIÈCLE) OU POSTÉRIEUR

Groupe en bronze figurant Shiva et Parvati, parés de nombreux bijoux, debout sur des bases circulaires ornées de pétales de lotus stylisés. Shiva, tenant une massue dans la main gauche, et une effigie de son vahana, le taureau Nandi. Ses deux autres mains en abhayamudra et varadamudra. La déesse Parvati, également debout en léger tribhanga, tenant une fleur de lotus. L'ensemble sur une large base rectangulaire.

Dim. 34,5 x 29 x 14,5 cm

6 000 - 8 000 €



210
INDE, BIHAR
XII^e SIÈCLE

Petite statuette de Ganesha en alliage cuivreux, assis en lalitasana sur une base lotiforme, ses quatre bras disposés en éventail autour de son corps et tenant une hache, un nœud coulant et un mokada. Il est accompagné de son vahana, le rat Mushika.

H. 5,3 cm

4 000 - 6 000 €



210

211
INDE
XII^e SIÈCLE OU POSTÉRIEUR

Statuette en alliage cuivreux figurant un tirthankara jaïn, nu, assis en padmasana sur un haut piédestal rectangulaire à gradins décoré de deux cobras entrelacés avec deux petits attendants, les mains en dhyanamudra. Le revers du piédestal avec une longue inscription.

Dim. 13 x 8,5 x 4,5 cm

5 000 - 6 000 €



211



214
INDE, CACHEMIRE
POSSIBLEMENT IX^e-X^e SIÈCLE

Statuette en pierre noire sculptée figurant Kubera, dieu des richesses et dieu-roi des Yakshas. Il est représenté assis en déshabillé royal, avec deux petits yakshas sous son trône. Paré de nombreux bijoux et écharpes, il tient une massue dans sa main droite. La tête couronnée reposant sur une large auréole fragmentaire.

Dim. 16,1 x 12 x 3,5 cm

3 000 - 4 000 €



215
INDE
PÉRIODE MÉDIÉVALE,
X^e-XII^e SIÈCLE

Tête de divinité féminine en grès rouge sculpté. La chevelure coiffée en un haut chignon aux mèches détaillées avec un ornement en forme de fleurette avec des pendeloques. Le visage encadré par d'imposantes boucles d'oreilles ouvragées, les yeux en amande avec de hauts sourcils arqués. Montée sur socle postérieurement.

H. tot. 40 cm ; H. 31 cm

2 000 - 3 000 €

216
BIRMANIE
XX^e SIÈCLE

Statue d'adorant en bois laqué partiellement doré et rehaussé de verroteries représentant Moggallana, un des principaux disciples de Bouddha, agenouillé, les mains jointes en prière.

H. 67 cm

200 - 300 €

217
CAMBODGE
STYLE DU BAPHUON

Torse féminin en grès gris sculpté, la poitrine haute laissée nue, le fin sampot plissé très échancré sur le ventre descendant jusqu'aux chevilles, retenu par une ceinture nouée à l'avant, et formant un pli se terminant en queue de poisson. Monté sur un socle noir.

H. tot. 83 cm

4 000 - 6 000 €





218
INDONÉSIE, JAVA
VIII^e-XII^e SIÈCLE

Ornement d'oreille en bronze et feuille d'or martelée en forme de large anneau ovale.

Dim. 2,3 x 2,5 cm

Poids : 28 g

300 - 400 €

NOTE

Un ornement très similaire dans les collections du National Heritage Board, Singapour (n° 1997-03691).



219
INDONÉSIE, JAVA
VIII^e-XII^e SIÈCLE

Paire d'ornements d'oreille en or, le centre avec un chaton carré d'où s'élèvent six tiges foliacées accueillant des pendeloques en pierres de couleur. L'arrière avec une tige recourbée.

Dim. 3,4 x 2 cm

Poids brut : 21 g

600 - 800 €



220
INDONÉSIE, JAVA
POSSIBLEMENT X^e-XV^e SIÈCLE

Petit élément en bronze doré figurant neuf têtes de divinités.

Dim. 3,7 x 4,7 x 2,5 cm

Poids : 119 g

300 - 400 €



détail du lot 69

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE À DESTINATION DES ACHETEURS

1- LE BIEN MIS EN VENTE

La SAS AGUTTES (« **AGUTTÉS** ») est un opérateur de ventes volontaires aux enchères publiques, déclaré auprès du Conseil des maisons de vente et régi par les articles L.321-4 et suivants du Code de commerce. En cette qualité AGUTTÉS agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'adjudicataire.

Les présentes Conditions Générales de Vente (« **CGV** ») régissent les rapports entre AGUTTÉS et les enchérisseurs pour les ventes aux enchères publiques et les ventes de gré à gré organisées par AGUTTÉS. En participant à une vente aux enchères organisée par AGUTTÉS, y compris par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne, l'enchérisseur accepte d'être lié par les présentes CGV. En s'enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, l'enchérisseur accepte d'être lié par les présentes CGV. Il lui est donc recommandé de les lire attentivement. Les CGV pourront être modifiées occasionnellement à la discrétion d'AGUTTÉS. Les Conditions Particulières de Vente relatives à une certaine vente et contenues dans le catalogue de vente peuvent également être modifiées par écrit et/ou oral par AGUTTÉS préalablement à la vente. Ces modifications seront mentionnées au procès-verbal de la vente. En tant qu'opérateur de ventes volontaires, AGUTTÉS est assujetti aux obligations listées aux articles L.561-2 14° et suivants du Code Monétaire et Financier relatifs à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, qu'il est tenu de faire respecter.

2- LE BIEN MIS EN VENTE

MENTIONS PARTICULIÈRES DANS LE CATALOGUE

Les mentions particulières figurant dans le catalogue ont les significations suivantes :

+ Lots faisant partie d'une vente judiciaire à la suite d'une ordonnance du Tribunal Judiciaire assortis d'honoraires acheteurs à 14.40 %^{TTC} ;

° Lots dans lesquels AGUTTÉS ou un de ses partenaires a des intérêts financiers ;

* Lots en importation temporaire : soumis à des frais de 5,5 %^{TTC} du prix d'adjudication pour les œuvres et objets d'art, de collection et d'antiquité (20 % pour les vins et spiritueux, les bijoux et les multiples), à la charge de l'acquéreur en sus des frais de vente et du prix d'adjudication. Ces frais peuvent être exonérés sur présentation de documents douaniers attestant que le lot a été réexporté hors Union Européenne dans les délais légaux et conformément aux nouvelles dispositions de la réforme de la TVA entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025 ;

□ Biens vendus sous le régime général de la TVA (sur la totalité) ;

Lots visibles uniquement sur rendez-vous ;

→ Lots fabriqués à partir de matériaux provenant d'espèces animales. Des restrictions à l'importation sont à prévoir ;

= Lots dument identifiés et soumis à caution.

1- Description des lots

Description des lots : Les indications portées au catalogue réalisées par AGUTTÉS et son expert sont effectuées sur la base des éléments fournis et des connaissances existant le jour de la rédaction du catalogue. Seules les indications en langue française engagent AGUTTÉS. Elles peuvent faire l'objet de modifications ou de rectifications jusqu'au moment de la vente par écrit ou oral. Ces modifications seront consignées au procès-verbal de la vente, lequel aura force probante. Les traductions sont libres.

Aucune autre garantie n'est apportée par AGUTTÉS, étant rappelé que seul le vendeur sera tenu à la garantie des vices cachés et à l'éventuelle garantie légale de conformité (exclue pour les biens d'occasion). Un certificat d'authenticité du lot ne sera disponible que si mentionné dans la description du lot.

Les dimensions, poids et autres renseignements des lots sont donnés à titre indicatif avec une marge d'erreur raisonnable. Les conversions en unité impériale (*inches*) sont fournies à titre informatif et sont libres.

Les restaurations effectuées à titre conservatoire, n'altérant pas le caractère original du lot, notamment en ce qui concerne l'ancienneté et le style, et n'apportant aucune modification au caractère propre du lot ne seront pas mentionnées dans le descriptif.

L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident, d'un manque ou d'un incident dans le catalogue ou les rapports de condition, n'implique nullement que le lot soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement, la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts. Seules les dispositions du catalogue pourront constituer un fondement valable à engager la responsabilité d'AGUTTÉS. Les déclarations ou promesses formulées oralement par un représentant d'AGUTTÉS mais ne figurant pas dans le catalogue ne sauront en aucun cas constituer un fondement valable à engager la responsabilité d'AGUTTÉS.

État des lots : Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections et leurs défauts. Les lots étant des biens d'occasion, aucune garantie ne peut être offerte par AGUTTÉS concernant leur état. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet.

Les références à l'état d'un lot dans un catalogue, une image, une description ou dans un rapport de condition (fourni à titre indicatif) ne pourront être considérées comme une description exhaustive de l'état dudit lot. Les descriptions, les rapports de condition, ainsi que les photographies des lots quant à leur état sont fournis uniquement à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas remplacer l'examen personnel du lot par l'enchérisseur préalablement à la vente dans les conditions mentionnées ci-après. Les rapports de condition et les photos seront envoyés sur demande et à titre indicatif.

1- Exposition des lots

Exposition des lots : Les enchérisseurs potentiels sont expressément invités à examiner personnellement les lots et la documentation disponible avant la vente lors d'un rendez-vous privé ou de l'exposition publique préalable à la vente afin de vérifier l'état des lots. Il leur est conseillé de se faire accompagner par un expert du secteur concerné par la vente pour apprécier de manière détaillée l'état des biens.

1- Reproduction des lots

Reproduction des lots : Tous les défauts et imperfections des lots ne sont pas visibles sur les photographies des lots reproduites dans les catalogues, en ligne ou sur tout support de communication. Les photographies peuvent ne pas donner une image entièrement fidèle de l'état réel d'un lot et peuvent différer de ce que percevra un observateur direct (taille, coloris, etc.).

1- Estimations

Estimations : Les estimations sont fondées sur l'état des connaissances techniques, la qualité du lot, sa provenance, son état et le cours du marché au jour de l'estimation. Elles sont fournies à titre purement indicatif et ne peuvent être considérées comme une garantie que le lot sera vendu au prix estimé. Les enchérisseurs sont informés que les estimations peuvent fluctuer en fonction des évolutions du marché et des caractéristiques particulières du lot.

1- Rapports de condition

Rapports de condition : Des rapports de condition, photos complémentaires et documents afférents aux lots sont disponibles sur demande jusqu'à 24 heures avant la vente. Ils doivent être consultés avant d'enchérir.

2- LA VENTE

Inscription à la vente

Important : le mode normal et prioritaire pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente.

À titre de service complémentaire, AGUTTÉS offre aux acheteurs potentiels d'autres moyens d'enchérir, moyennant une inscription préalable au plus tard à 18 heures le dernier jour ouvré avant la vente :

- **Par téléphone** : Toute personne aura la possibilité de s'inscrire auprès de bid@aguttes.com pour porter ses enchères à voix haute par téléphone pendant la vente. L'ordre devra avoir été communiqué par écrit, à l'aide du formulaire dûment rempli, de coordonnées bancaires, d'une copie de la pièce d'identité de l'enchérisseur et de son Kbis. AGUTTÉS accepte gracieusement de recevoir les enchères par téléphone. L'enchérisseur potentiel devra avoir reçu un mail de confirmation préalable de la part d'AGUTTÉS pour être appelé.

- **Sur ordre d'achat** : Toute personne aura la possibilité de transmettre des ordres d'achat à AGUTTÉS. L'ordre devra avoir été communiqué par écrit à l'aide du formulaire dûment rempli et de coordonnées bancaires, d'une copie de sa pièce d'identité. AGUTTÉS accepte gracieusement de traiter ces ordres. En cas de demande par mail à bid@aguttes.com, l'enchérisseur devra avoir reçu un e-mail de confirmation de la part d'AGUTTÉS. Aucun ordre illimité ne sera retenu. Si AGUTTÉS reçoit plusieurs ordres d'achat pour des montants d'enchères identiques sur le même lot, l'ordre le plus ancien sera préféré.

- **En ligne via les plateformes *Live*** : Toute personne aura la possibilité de s'inscrire auprès de diverses plateformes Live pour participer à distance, par voie électronique, aux ventes aux enchères. L'enchérisseur via le Live est informé que les frais facturés par ces plateformes seront à sa charge exclusive et s'additionneront à la commission d'achat. Les frais des plateformes sont habituellement les suivants :

• 1,80%^{TTC} pour Drouot Digital,

• 3%^{TTC} pour Invaluable,

• 3%^{TTC} pour 51Bidlive,

• 3,60%^{TTC} pour Interenchères sur tous les lots (à l'exception des automobiles, facturés 48€^{TTC} par véhicule).

1- Procédure d'identification des enchérisseurs

Au regard de ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du

terrorisme (LCB-FT), les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d'AGUTTÉS afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. AGUTTÉS se réserve le droit de demander, à son entière discrétion, à tout enchérisseur potentiel :

- personne physique, de justifier de son identité et personne morale, de fournir un extrait Kbis de moins de 3 mois (étant précisé que seul le représentant légal de la société ou toute personne dûment habilitée pourra enchérir),

- et, en tout état de cause, d'effectuer un dépôt et communiquer ses références bancaires ainsi que l'origine des fonds reçus au regard des obligations en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT).

Tous les lots vendus seront facturés au nom et à l'adresse du donneur d'ordre et aucune modification postérieure ne pourra être faite après l'adjudication. L'enchérisseur est réputé agir en son nom propre et s'engage à régler personnellement et immédiatement le lot. Il sera seul responsable de l'enchère portée sauf information préalable de sa qualité de mandataire dans les conditions indiquées ci-après. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire. En cas de manquements aux procédures d'identification et aux obligations de LCB-FT, AGUTTÉS se réserve la possibilité d'interdire à l'enchérisseur de porter les enchères, d'annuler ou de résilier la vente du lot.

1- Caution

Pour certains ventes ou lots dûment identifiés, AGUTTÉS se réserve le droit de demander aux potentiels enchérisseurs de verser avant la vente une caution d'un montant déterminé, ainsi que toutes autres garanties et/ ou références bancaires jugées nécessaires. Il est demandé aux enchérisseurs de contacter AGUTTÉS au plus tard trois jours ouvrés avant la vente afin de procéder à la vérification des garanties données. Les dépôts de garantie sont à effectuer en euros par virement ou carte bancaire sur : <https://www.aguttes.com/depot-caution>. Dans le cas où l'enchérisseur ne serait pas adjudicataire lors de la vente, AGUTTÉS procèdera au remboursement de la caution perçue dans un délai de 5 jours ouvrables après la vente, sans intérêts sous réserve de tout droit de compensation. L'enchérisseur reconnaît et accepte que seront à sa charge exclusive les éventuelles pertes engendrées par les variations des taux de change ou les frais bancaires liés à ce transfert.

1- Mandat par un tiers

Tout enchérisseur est censé enchérir pour son propre compte et est tenu pour seul responsable de l'enchère. L'enchérisseur disposant d'un mandat devra informer AGUTTÉS de l'existence de celui-ci lors de la procédure d'identification et d'enregistrement et produire une copie du mandat et tous autres documents sollicités par AGUTTÉS. Dans un tel cas, l'enchérisseur et le mandant seront solidairement responsables.

1- Direction de la vente

Le commissaire-priseur dirige la vente en veillant à la liberté et à l'égalité entre les enchérisseurs, tout en respectant les usages établis par la profession. Le commissaire-priseur assure la police de la vente et se réserve le droit d'interdire l'accès à la salle de vente à tout enchérisseur potentiel pour justes motifs. Il se réserve le droit de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer, retirer, réunir ou séparer tout lot de la vente.

1- Adjudication

Le plus offrant et le dernier enchérisseur sera l'adjudicataire, tous moyens admis confondus (ordre, internet, téléphone, sur place, etc.). L'adjudication se matérialise par le prononcé du mot « Adjugé » lequel forme le contrat de vente entre le vendeur et l'adjudicataire.

Chaque lot est identifié avec un numéro correspondant au numéro qui lui est attribué sur le catalogue de la vente.

Il est interdit aux vendeurs d'enchérir directement sur les lots leur appartenant. En cas de « double-enchère » simultanée reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera remis en vente, tous les enchérisseurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

1- Rétractation

Chaque enchère portée et chaque adjudication sont définitives. Chaque enchère engage celle ou celui qui l'a portée, étant rappelé que l'adjudicataire ne peut se rétracter qu'il soit en salle, au téléphone, en ligne ou sur exécution de son ordre d'achat.

1- Transfert des risques et de la propriété

Le transfert de propriété et des risques entre le vendeur et l'adjudicataire s'opère par le prononcé du mot « adjugé » par le commissaire-priseur. AGUTTÉS décline toute responsabilité quant aux pertes et dommages que les lots pourraient subir à compter de l'adjudication, l'adjudicataire devant faire assurer les lots acquis dès l'adjudication.

3- EXÉCUTION DE LA VENTE

Commission d'achat : L'adjudicataire devra s'acquitter en sus du prix d'adjudication, par lot, des honoraires acheteurs applicables à chaque lot. Le mode de calcul des honoraires acheteurs pour les différentes catégories de lots est précisé ci-après (cf. article VI - CONDITIONS PARTICULIÈRES).

Outre le prix d'adjudication et les honoraires acheteur, l'adjudicataire devra régler toutes les taxes incluant la TVA ainsi que les éventuels frais de dossier, de manutention et de stockage ainsi que toutes les autres sommes qui seraient dues en cas de retard de paiement mentionnées ci-après.

Les acquéreurs via les plateformes *Live* paieront, en sus des enchères et des frais acheteurs, une commission complémentaire qui sera intégralement reversée aux plateformes (cf. article II- LA VENTE : Inscription à la vente).

Conditions de paiement : Le paiement des sommes dues devra être effectué « **comptant** » par l'adjudicataire, dès l'adjudication. Le paiement est effectué en euros. Les commissions bancaires éventuelles sont à la charge de l'adjudicataire et ne sont pas déduites des sommes dues. Si l'adjudicataire n'est pas présent physiquement lors de la vente, il recevra sa facture par courriel.

Retard de paiement et pénalités : Aucun délai de paiement ne sera accordé à l'acheteur sauf accord exprès du vendeur. Tout délai de paiement accordé par le vendeur entrainera l'application des pénalités suivantes qui seront acquises à AGUTTÉS et s'ajouteront aux montants prévus ci-dessous pour l'adjudicataire défaillant, à savoir :

- Si le délai de paiement est inférieur ou égal à 3 mois à compter de la vente : 3%^{HT} soit 3,6%^{TTC} du montant total du bordereau acheteur

- Si le délai de paiement est supérieur à 3 mois à compter de la vente : 5%^{HT} soit 6%^{TTC} du montant total du bordereau acheteur.

TVA : Le taux de TVA est de 20% (ou 5,5% pour les livres). Par principe, les lots non marqués seront vendus sous le régime de la TVA sur la marge. La commission d'achat et les frais annexes seront majorés d'un montant tenant lieu de TVA, lequel ne sera pas mentionné séparément dans nos bordereaux. Par exception, et à la demande du vendeur, le régime général de la TVA pourra être appliqué pour les biens mis en vente par un professionnel de l'UE. Ces biens seront marqués par le signe **o**.

Cas de remboursements possibles de TVA à l'acquéreur :

- Le professionnel de l'Union Européenne, (i) sur communication de son numéro de TVA intra-communautaire et (ii) fournissant la preuve de l'export du lot depuis la France vers un autre État membre ;

- Le non-résident de l'Union Européenne sur communication (i) du document douanier d'export hors Union Européenne sur lequel AGUTTÉS figure comme expéditeur (ii) dans un délai de 3 mois suivant la date de vente aux enchères ou la date d'obtention de la licence d'exportation.

Modalités de règlement : Les moyens de paiement légaux acceptés (les paiements par carte bancaire ou virement étant vivement recommandés) :

- **Virement bancaire** : provenant du compte de l'acheteur et indiquant le numéro de facture :

<p>IBAN FR76 3006 6109 1300 0203 7410 222 – BIC CMCIFRPP</p> <p>Titulaire du compte AGUTTÉS</p> <p>Domiciliation CIC PARIS ETOILE ENTREPRISES</p> <p>178 RUE DE COURCELLES - 75017 PARIS</p>
--

- **Espèces** : en vertu des articles L.112-6 et D.112-3 du Code monétaire et financier : (i) jusqu'à 1000 € pour les résidents fiscaux français ou les personnes agissant pour les besoins d'une activité professionnelle ; (ii) jusqu'à 15 000 € pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation de passeport et de justificatif de domicile) ;

- **Carte bancaire** sur le terminal ou à distance (sur <https://www.aguttes.com/paiement-en-ligne>). Les frais bancaires, qui oscillent habituellement entre 1 et 2,5%, ne sont pas à la charge de l'étude. Les paiements fractionnés en plusieurs fois pour un même lot avec la même carte ne sont pas autorisés ;



- **Chèque (en dernier recours)** : Sur présentation de deux pièces d’identité. Aucun délai d'encaissement n’est accepté en cas de paiement par chèque. La délivrance ne sera possible que vingt jours après le paiement. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

Conformément à ses obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application de l’article L.561-2 du Code Monétaire et Financier, AGUTTES se réserve le droit d’obtenir un justificatif des fonds. En tout état de cause, en cas de paiement par un tiers, des justificatifs sur le lien avec le tiers payeur devront être fournis par l’adjudicataire. AGUTTES se réserve le droit de refuser le paiement en espèces effectué par un tiers.

Adjudicataire défaillant : À défaut de paiement comptant par l’adjudicataire, le bien pourra être remis en vente sur réitération des enchères à la demande du vendeur conformément à la procédure de l’article L.321-14 du Code de commerce. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l’adjudication, la vente sera résolue de plein droit. En tout état de cause, l’adjudicataire défaillant ne peut invoquer la résolution du contrat pour se soustraire aux obligations qui sont les siennes.

Responsabilité de l’adjudicataire défaillant : Dans tous les cas l’acquéreur défaillant sera tenu, du fait de son défaut ou retard de paiement, de payer à AGUTTES :

- En cas de revente sur procédure de réitération des enchères, (i) la moins-value subie par le vendeur du fait de la deuxième vente, (ii) la perte d’honoraires subies par AGUTTES, (iii) les frais engagés pour cette deuxième vente ;
- Tous les frais et accessoires engagés par AGUTTES relatifs au recouvrement des factures impayées (incluant les frais d’avocat, les frais administratifs et tous autres frais liés au recouvrement), ainsi que les dommages et intérêts permettant de compenser le préjudice subi par AGUTTES ;
- Les pénalités de retard calculées en appliquant des taux d’intérêt au taux directeur (taux de refinancement ou Refi) semestriel de la Banque centrale européenne (BCE) en vigueur, majoré de cinq points sur la totalité des sommes dues ;
- Les dommages et intérêts permettant de compenser le préjudice subi par AGUTTES (frais, honoraires et commissions d’achat, TVA, stockage, etc.).

AGUTTES se réserve la possibilité de :

- Communiquer le nom et les coordonnées de l’acquéreur défaillant au vendeur afin de permettre à ce dernier de faire valoir ses droits ;
- Conserver à titre de dommages et intérêts toutes les sommes qui auraient été versées par l’adjudicataire préalablement à l’annulation de la vente ;
- Procéder à l’encaissement de la caution versée par l’adjudicataire, à titre de compensation avec toutes les sommes dues par l’adjudicataire et / ou à titre de dommages et intérêts ;
- Exercer ou faire exercer tous les droits et recours, notamment le droit de rétention, sur tout bien de l’acquéreur défaillant dont AGUTTES aurait la garde jusqu’au règlement complet par ledit acquéreur, et saisir les tribunaux compétents pour recouvrer les sommes dues ;
- Procéder à la compensation de tout montant dû à l’adjudicataire avec tout montant impayé par l’adjudicataire concernant un lot ou tout dommage subi par AGUTTES à la suite d’une violation des présentes CGV par l’adjudicataire ;
- Interdire à l’adjudicataire défaillant d’enchérir dans les prochaines ventes organisées par AGUTTES ou bien de subordonner la possibilité d’y enchérir au versement d’une provision préalable ;
- Procéder à l’inscription de l’adjudicataire défaillant sur un fichier des mauvais payeurs partagé entre les différentes maisons de vente adhérentes. AGUTTES est en effet adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d’inscription. Les droits d’accès, de rectification et d’opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Syme 15, rue Freycinet 75016 Paris. AGUTTES est également adhérente du service Témis permettant la consultation et l’alimentation du fichier des restrictions d’accès aux ventes aux enchères. Aguttes se réserve le droit d’inscrire au fichier Témis l’adjudicataire défaillant ou son représentant, ayant pour conséquence de limiter la capacité d’enchérir de l’adjudicataire défaillant auprès des Opérateurs de vente volontaires adhérents et de lui interdire l’utilisation de la plateforme Interenchères. En outre, AGUTTES se réserve le droit de bloquer l’accès de l’adjudicataire défaillant à la plateforme Drouot et à d’autres plateformes de vente en ligne partenaires.

Retrait et stockage des lots : Un lot adjudgé ne pourra être délivré à l’acheteur qu’après paiement intégral du bordereau d’achat et de toutes les sommes / pénalités qui seraient dues par l’adjudicataire, encaissés sur le compte bancaire d’AGUTTES. En conséquence, dans le cas où le bordereau acheteur comporterait plusieurs lots et en cas de paiement partiel du bordereau acheteur et/ou à défaut de

paiement total ou partiel des autres sommes/pénalités dues par l’adjudicataire, aucun des lots inclus dans le bordereau acheteur ne sera délivré par AGUTTES à l’adjudicataire. Tous les lots seront délivrés à l’adjudicataire le jour du paiement total du bordereau acheteur et des sommes/pénalités dues par l’adjudicataire. Les lots seront délivrés à l’acquéreur en personne après présentation de tout document prouvant son identité ou au tiers qu’il aura désigné et à qui il aura confié une procuration originale et une copie de sa pièce d’identité. Le retrait des lots est réalisé aux frais et aux risques de l’adjudicataire uniquement.

Les lots qui n’auront pas été retirés le jour même après la fin de la vente seront à enlever sur rendez-vous par l’acheteur auprès de la personne mentionnée à cet effet sur la page de contacts qui se situe au début du catalogue. Le lieu de délivrance sera indiqué dans l’email accompagnant l’envoi de la facture.

Les frais de stockage applicables sont mentionnés ci-après (cf. article VI - CONDITIONS PARTICULIÈRES).

Revente des lots payés et non récupérés : Dans le cas où un ou des lot(s) adjudgé(s) et payé(s) en cours d’une vente aux enchères n’aurai(ent) toujours pas été enlevé(s) par l’acquéreur dans les délais convenus dans les « conditions particulières » ci-après et que les frais de stockage, de garde et de conservation applicables en viendraient à dépasser la valeur d’adjudication du ou des lot(s), AGUTTES se réserve la possibilité de les vendre afin de se rembourser l’intégralité des frais lui étant dus.

IV- DROIT DE PRÉEMPTION

L’État français peut exercer sur toute vente publique ou de gré à gré de biens culturels un droit de préemption. L’État dispose d’un délai de 15 jours à compter de la vente publique pour confirmer l’exercice de son droit de préemption et se subroger à l’acheteur. À défaut d’une confirmation écrite par l’État de son intention d’exercer ce droit dans le délai imparti, la vente sera considérée comme définitive et irrévocable.

V- EXPORTATION

Dans le cas d’un bordereau acheteur libellé à une adresse à l’étranger, il est précisé que certains lots sont assujettis à des formalités d’exportation (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d’exportation). Ces lots ne pourront être délivrés qu’à un transitaire dûment habilité. Les formalités sont du ressort de l’acquéreur et peuvent requérir un délai de 4 mois. AGUTTES est à la disposition de ses acheteurs pour les orienter dans ces démarches ou pour transmettre les demandes à l’administration concernée. Cependant, AGUTTES ne pourra être tenu responsable des retards, refus ou autres décisions administratives défavorables, ni de tout manquement à la réglementation en matière d’exportation. Les délais d’exportation ou les refus de l’administration ne pourront en aucun cas justifier une absence ou un retard de paiement par l’acheteur, ni entraîner une annulation ou modification de la vente. L’acquéreur est seul responsable de l’ensemble des formalités et des délais administratifs applicables, qu’il s’engage à respecter.

VI- CONDITIONS PARTICULIÈRES

<p>1 - CALCUL DES HONORAIRES ACHETEURS</p> <p>L’adjudicataire devra s’acquitter, en sus du prix d’adjudication, par lot, des honoraires acheteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour les ventes des départements Bijoux (non cataloguées dites listées ou <i>on line</i>), Montres, Art impressionniste & moderne, Tableaux & Dessins anciens, Design, Mobilier & Objet d’art, Haute époque, Collections, Cartes de collection, Sports, Mode & Maroquinerie (honoraires dégressifs) : <ul style="list-style-type: none">• 25%^{HT} + TVA au taux en vigueur soit 30%^{TTC} sur les premiers 900 000 € ; • 23%^{HT} + TVA au taux en vigueur soit 27,6%^{TTC} au-delà de 900 001 € ; - Pour les ventes des départements Bijoux (cataloguées), Art contemporain, Peintres & Arts d’Asie, Automobiliia (honoraires dégressifs) : <ul style="list-style-type: none">• 26 %^{HT} + TVA au taux en vigueur soit 31,2 %^{TTC} sur les premiers 900 000 € ; • 23 %^{HT} + TVA au taux en vigueur soit 27,6 %^{TTC} au-delà de 900 001 € ; - Pour les ventes des départements Violons & Archets, Vins & Spiritueux : <ul style="list-style-type: none">• 21%^{HT} + TVA au taux en vigueur soit 25,2%^{TTC} ; - Pour les ventes de livres et manuscrits bénéficiant d’une TVA réduite : <ul style="list-style-type: none">• 25%^{HT} soit 26,37%^{TTC} ; - Pour les ventes du département Automobiles de collection (honoraires dégressifs) :

<ul style="list-style-type: none">• 16%^{HT} + TVA au taux en vigueur soit 19,2%^{TTC} sur les premiers 900 000 € inclus ; • 12%^{HT} + TVA au taux en vigueur soit 14,4 %^{TTC} au-delà de 900 001 €.

2- FRAIS DE STOCKAGE

Le stockage des biens ayant fait l’objet d’une adjudication dans le cadre d’une vente aux enchères ou d’une vente de gré à gré qui ne seraient pas enlevés par l’acheteur à l’expiration d’un délai de 15 jours suivant la vente (jour de vente inclus), sera facturé comme suit (chaque journée ou semaine commencée étant due) :

- **Bijoux et / ou articles d’horlogerie**: 30€^{HT} / jour de stockage ;
- **Vin**: 1 €^{HT} / col et par jour, sans préjudice des frais éventuellement appliqués par iCave ;
- **Véhicules** : frais de stockage et de transport forfaitaires de 350€^{HT}, augmentés d’un montant de 40 €^{HT} / jour à partir du mercredi suivant la vente inclus ;
- **Autres lots**: 3 €^{HT} / jour pour les lots de moins de 1 m³ et 5 €^{HT} / jour pour les lots de plus de 1 m³.

3- OBJETS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES

Les objets mécaniques ou électriques proposés à la vente par AGUTTES sont exclusivement proposés à titre décoratif. En tant que biens d’occasion, AGUTTES ne certifie en aucun cas leur état de fonctionnement et n’offre aucune garantie quant à leur performance. Nous recommandons aux acheteurs de venir voir les lots lors des expositions publiques avec un expert en la matière, et de faire vérifier le mécanisme électrique ou mécanique par un professionnel avant toute mise en marche.

4- MONTRES ET HORLOGES

Les articles d’horlogerie que nous vendons sont tous des biens d’occasion, ayant pour la plupart subi des réparations engendrant le remplacement de certaines pièces qui peuvent alors ne pas être d’origine. AGUTTES ne donne aucune garantie sur l’authenticité, la condition, ou le caractère original des composants d’un article d’horlogerie.

Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés et sauf mention expresse contraire, leur présence n’est pas garantie. Les bracelets de montres peuvent ne pas être d’origine et ne pas être authentiques.

Les montres de collection nécessitent un entretien général et régulier : des réparations ou révisions peuvent s’avérer nécessaires. Toutes ces réparations et révisions et tous les contrôles d’état de fonctionnement sont à la charge exclusive de l’acheteur, AGUTTES n’offrant aucune garantie sur leur bon état de marche. AGUTTES recommande aux acheteurs de faire vérifier les montres par un horloger qualifié avant toute utilisation.

5- BIJOUX, PIERRES, OR ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Certains lots contenant de l’or, du platine ou de l’argent peuvent être soumis à un contrôle par le bureau de garantie territorialement compétent afin de les soumettre à des tests d’alliage et de les poinçonner préalablement à la vente. AGUTTES n’engage en aucun cas sa responsabilité sur les conclusions du bureau de garantie. Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou l’huilage. Ces méthodes sont admises par l’industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres précieuses et/ou rendre nécessaire une attention particulière au fil du temps.

Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. L’acheteur peut solliciter l’élaboration d’un rapport de gemmologie pour tout lot, dès lors que la demande est adressée à AGUTTES au moins deux semaines avant la date de la vente, et que l’acheteur s’acquitte des frais afférents.

AGUTTES ne fait pas établir de rapport gemmologie pour chaque pierre précieuse mise à prix dans ses ventes aux enchères. L’absence de certificat ne garantit pas que les pierres n’ont pas été traitées. Lorsqu’AGUTTES fait établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont mentionnés et décrits au catalogue. En raison des différences d’approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d’accord sur le traitement ou non d’une pierre précieuse particulière, sur l’ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport qui reflète leur opinion. AGUTTES ne garantit pas et n’est aucunement responsable des rapports ou certificats établis par un laboratoire de gemmologie qui pourrait accompagner un lot.

6- MOBILIER

Sans mention expresse indiquée dans le descriptif du lot, la présence de clés n’est aucunement garantie. L’acheteur reconnaît que l’absence de clé ne peut en aucun cas justifier un refus de paiement ou une réclamation.

7- ESPÈCES VÉGÉTALES ET ANIMALES PROTÉGÉES

Les objets composés partiellement ou entièrement de matériaux provenant d’espèces de flore et de faune en voie d’extinction et/ou protégées sont marqués par le symbole ~ dans le catalogue. Le législateur impose de règles strictes pour l’utilisation commerciale de ces matériaux, en particulier en ce qui concerne le commerce de l’ivoire.

Les acheteurs sont informés que l’importation de tout bien composé de ces matériaux est interdite par de nombreux pays, ou bien exigent un permis ou un certificat délivré par les autorités compétentes des pays d’exportation et d’importation des biens. Les acheteurs sont entièrement responsables du bon respect des normes réglementaires et législatives applicables à l’exportation ou l’importation des biens composés partiellement ou totalement de matériaux provenant d’espèces en voie d’extinction et/ou protégées. AGUTTES ne sera en aucun cas responsable de l’impossibilité d’exporter ou d’importer un tel bien, et cela ne pourra être retenu pour justifier une demande de résolution ou d’annulation de la vente. L’acheteur est seul responsable de l’obtention de toutes les autorisations nécessaires pour l’acquisition ou le transport de ces objets.

8- VIN

Les bouteilles anciennes peuvent naturellement être fragilisées avec le temps et les transports. AGUTTES ne pourra être considéré comme responsable de l’état du bouchon.

Les ventes de vins sont des ventes sur désignation, c’est-à-dire des ventes d’objets désignés au moment de la vente, mais non exposés. Le retrait des lots directement après la vente est donc exclu. Leur retrait est uniquement possible sur rendez-vous. L’acheteur doit envoyer un courriel accompagné de son bordereau acquitté à l’adresse électronique suivante : retraits_aguttes@icave.eu. Les lots seront disponibles dans les locaux de la société iCave, située au : 5, Chemin des Montquartiers – 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX – FRANCE.

9- AUTOMOBILES

Description des lots : Pour des raisons administratives et sauf indication contraire, les désignations des véhicules (modèle, type, année…) reprennent, sauf exception, les indications portées sur les titres de circulation.

État des lots : Il est précisé que :

- L’état d’une automobile peut varier entre le moment de sa description au catalogue, celui de sa présentation à la vente et jusqu’au moment de la prise en main du lot par l’adjudicataire.
- Des véhicules peuvent être vendus sans contrôle technique en raison de leur âge, leur état non roulant ou de leur caractère de compétition.
- Les véhicules provenant de l’étranger sont présentés sans contrôle technique français.
- Les véhicules proposés sont d’une époque où les conditions de sécurité et les performances étaient inférieures à celles d’aujourd’hui. Une grande prudence est recommandée aux acheteurs lors de la première prise en main. Il est notamment conseillé, avant toute utilisation, de procéder à une remise en route et d’effectuer toutes les vérifications nécessaires au bon fonctionnement du véhicule (niveau d’huile, pression des pneus, etc.).

Obligations supplémentaires de l’adjudicataire

- L’adjudicataire devra accomplir, sous sa responsabilité et à ses frais, toutes les formalités nécessaires dans les délais légaux pour le changement d’immatriculation du véhicule acquis.
- L’adjudicataire devra organiser le transport du lot acquis qui s’effectuera à ses risques et à ses frais.

Retrait et stockage des lots : Les véhicules sont stockés dès le lendemain de la vente dans un local fermé et sécurisé à toute proximité de Paris. Ils pourront être retirés sur rendez-vous, à partir du mardi suivant la date de la vente et après règlement intégral du montant d’adjudication et des frais, du lundi au vendredi jusqu’à 16h30 au plus tard. Il est rappelé que le transfert de risques s’opère dès l’adjudication. AGUTTES décline toute responsabilité quant aux dommages que le véhicule pourrait subir postérieurement à l’adjudication.

VII- DONNÉES PERSONNELLES

Les enchérisseurs sont informés qu'AGUTTES est susceptible de collecter et traiter les données les concernant conformément au Règlement Général sur la Protec-tion des données n°2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données à caractère personnel.

Les données sont collectées aux fins de gestion de leurs relations contractuelles ou précontractuelles (enregistrement à la vente, facturation, comptabilité, règle-ments, communication...). Ces données sont constituées d'informations telles que : noms, prénoms, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone, coordonnées bancaires.

Les enchérisseurs sont informés qu'ils disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, à la portabilité, d'opposition et de limitation à l'égard de ces données auprès d'AGUTTES. Les demandes doivent être exercées par écrit à l'adresse : communication@aguttes.com. Toute réclamation sur la législation applicable en matière de protection des données peut être portée devant la CNIL : www.cnil.fr.

VIII- PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

AGUTTES est propriétaire de tout droit de reproduction des biens vendus avant et après la vente. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon. La vente d'un lot n'implique en aucun cas cession des droits de propriété intellectuelle éventuellement applicables (représentation et/ou repro-duction) sur l'œuvre.

IX- LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT

Les présentes CGV et les droits et obligations en découlant seront régis par la loi française.

Toute action en justice relative aux activités de vente d'AGUTTES sera tranchée par le Tribunal Judiciaire compétent en France, conformément à l'article L.321-37 du Code de commerce. En particulier, toutes les actions en justice impliquant des adjudicataires et / ou enchérisseurs ayant la qualité de commerçant seront tranchés par le Tribunal judiciaire de Nanterre.

Les enchérisseurs, adjudicataires ainsi que leurs mandataires reconnaissent que Neuilly-sur-Seine est le lieu d'exécution des prestations exclusif d'AGUTTES.

Les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prisées et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prisée.

Pour toute difficulté, le Commissaire du Gouvernement près du Conseil des maisons de vente peut être saisi gratuitement en vue de parvenir à une solution amiable. Les réclamations se font par voie postale au 19 avenue de l'Opéra, 75001 Paris ou en ligne sur le lien suivant : <https://conseilmaisonsdevente.fr/fr/reclamation>. Il est également possible de déposer une demande de règlement à l'amiable sur une plateforme européenne de règlement de litiges en ligne entre consommateurs et professionnel, accessible sur le lien suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>.

X- SATISFACTION CLIENT

Si un client estime ne pas avoir reçu de réponse satisfaisante, il lui est conseillé de contacter directement, et en priorité, le responsable du département concerné. En l'absence de réponse dans le délai prévu, il peut alors solliciter le service clients à l'adresse serviceclients@aguttes.com, ce service est rattaché à la Direction Qualité de la SVV Aguttes.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF SALE FOR BUYERS

1

AGUTTES SAS (“AGUTTES”) is a voluntary public auction operator, registered with the French Auction Market Authority and governed by Articles L.321-4 et seq. of the French Commercial Code. In this capacity, AGUTTES acts as the seller's agent, who enters into a contract with the successful bidder.

These General Terms and Conditions of Sale (“GTCS”) govern the relationship between AGUTTES and the bidders for public auctions and private sales organised by AGUTTES. By taking part in an auction organised by AGUTTES, including via an online platform, the bidder agrees to be bound by these GTCS. By registering to participate in the auction and/or placing a bid during a sale, the bidder agrees to be bound by these GTCS. They are therefore advised to read them carefully. The GTCS may be modified from time to time at the discretion of AGUTTES. The Special Terms and Conditions of Sale relating to a particular sale and contained in the sales catalogue may also be modified in writing and/or orally by AGUTTES prior to the sale. These modifications will be recorded in the official sale report. As a voluntary sales operator, AGUTTES is subject to the obligations listed in articles L.561-2 14° et seq. of the French Monetary and Financial Code relating to the fight against money laundering and the financing of terrorism, which it is obliged to enforce.

I- THE GOODS FOR SALE

SPECIFIC INFORMATION IN THE CATALOGUE

The special notes in the catalogue are defined as follows

+ Lots forming part of a judicial sale following an order from the Court of First Instance, subject to a buyer's fees of 14.40% incl. taxes;

° Lots in which AGUTTES or one of its partners has a financial interest;

** Lots under temporary import: subject to a fee of 5.5% incl. taxes of the hammer price for artworks, collectibles, and antiques (20% for wines and spirits, jewellery, and multiples), payable by the buyer in addition to the buyer's premium and the hammer price. These fees may be waived upon presentation of customs documents proving that the lot has been re-exported outside the European Union within the legal time limits and in accordance with the new VAT regulations that came into effect on 1 January 2025;*

α Goods sold under the standard VAT regime (on the full amount);

Lots visible by appointment only;

~ Lots manufactured from materials derived from animal species. Import restrictions are to be considered;

= Lots duly identified and subject to a security deposit.

Description of the lots: *The information provided in the catalogue by AGUTTES and its expert is based on the details supplied and the knowledge available on the date the catalogue was prepared. Only information in French is binding on AGUTTES. It may be amended or corrected up to the time of sale, in writing or orally. These changes will be recorded in the sale report, which will have probative value. The translations are free.*

No other warranty is provided by AGUTTES, it being stated that only the seller will be liable for hidden defects and any potential legal warranty of conformity (excluded for second-hand goods). A certificate of authenticity for the lot will only be available if mentioned in the lot description.

The dimensions, weights and other information of the lots are given as an indication with a reasonable margin of error. Conversions to imperial units (inches) are provided for information only and are free.

Restorations carried out as a precautionary measure, which do not alter the distinctive character of the lot, particularly with regard to age and style, and which do not modify the character of the lot in any way, will not be mentioned in the description. The absence of any indication of restoration, accident, shortage or incident in the catalogue or condition reports in no way implies that the lot is free of any present, past or repaired defect. Conversely, the mention of any defect does not imply the absence of all other defects. Only the provisions of the catalogue may constitute a valid basis for engaging the liability of AGUTTES. Statements or promises made orally by a representative of AGUTTES but not included in the catalogue shall under no circumstances constitute a valid basis for engaging the liability of AGUTTES.

Condition of the lots: *Lots are sold in the condition they are in at the time of sale, with all imperfections and defects. As the lots are second-hand goods, no guarantee can be offered by AGUTTES concerning their condition. It is up to potential buyers to verify the condition of the item themselves.*

References to the condition of a lot in a catalogue, image, description, or condition report (provided for informational purposes) should not be considered an exhaustive description of the condition of the lot. Descriptions, condition reports and photographs of the condition of the lots are provided for information purposes only and may under no circumstances replace the personal examination of the lot by the bidder prior to the sale in accordance with the conditions set out below. Condition reports and photos will be sent on request and for information only.

Presentation of the lots: *Potential bidders are expressly invited to personally examine the lots and the available documentation prior to the sale, during a private appointment or a public viewing. It is advisable to be assisted by an expert of the industry to assess the condition of the goods in detail.*

Reproduction of the lots: *All defects and imperfections of the lots are not visible on the photographs of the lots reproduced in the catalogues, online or on any communication medium. Photographs may not give an entirely faithful image of the actual condition of a lot and may differ from what would be perceived by a direct observer (size, colour, etc.).*

Estimates: *Estimates are based on the state of technical knowledge, the quality of the lot, its origin, its condition and the market price on the day of the estimate. They are provided for information purposes only and cannot be considered as a guarantee that the lot will be sold at the estimated price. Bidders are informed that estimates may fluctuate according to market trends and the particular characteristics of the lot.*

Condition reports: *Condition reports, additional photographs and documents relating to the lots are available on request up to 24 hours before the sale. They must be consulted before bidding.*

II- THE SALE

Registration for the sale

Important: the standard and preferred method of bidding is to be present in the auction room.

As an additional service, AGUTTES offers prospective buyers alternative ways to bid, subject to prior registration no later than 6 pm on the last working day before the sale:

- **By telephone:** Anyone may register at bid@aguttes.com to place live verbal bids by telephone during the sale. The order must be communicated in writing, using the duly completed form, bank details, a copy of the bidder's identity document and the bidder's company registration certificate. AGUTTES accepts telephone bids free of charge. The potential bidder must have received a prior confirmation email from AGUTTES in order to be called.*

- **On a buy order:** Any person will be able to send purchase orders to AGUTTES. The order must be communicated in writing, using the duly completed form, together with bank details and a copy of their identity document. AGUTTES graciously agrees to handle these orders. If you would like to send a request by e-mail to bid@aguttes.com, the bidder must have received a confirmation email from AGUTTES. No unlimited orders will be accepted. If AGUTTES receives several purchase orders for identical bid amounts on the same lot, the oldest order will be preferred.*
- **Online via the Live platforms:** Anyone may register on various Live platforms to participate remotely in the auctions via electronic means. Live bidders are hereby informed that the costs invoiced by these platforms shall be borne exclusively by them and shall be added to the purchase commission. Platform fees are usually as follows*:*

- 1.80% incl. taxes for Drouot Digital,*
- 3% incl. taxes for Invaluable,*
- 3% incl. taxes for 51Bidlive,*
- 3.60% incl. taxes for Interenchères on all lots (with the exception of cars, which are charged €48 incl. taxes per vehicle).*

Procedure for identifying bidders: *In view of its obligations regarding anti-money laundering and counter-terrorism financing (AML-CTF), prospective buyers are requested to identify themselves to AGUTTES in order to allow the registration of their personal data. AGUTTES reserves the right, at its sole discretion, to ask any potential bidder:*

- in case of natural persons, to provide proof of their identity and legal entities, to provide a company registration certificate less than 3 months old (it being specified that only the legal representative of the company or any duly authorised person may bid),*

- and, in any case, to make a deposit and provide banking references as well as the origin of the funds received, in light of obligations relating to anti-money laundering and combatting the financing of terrorism AML/CFT.*

All lots sold will be invoiced in the name and address of the purchaser and no

subsequent changes may be made after the auction. The bidder is deemed to be acting in their own name and undertakes to pay for the lot personally and immediately. They will be solely responsible for the bid placed, unless they have previously informed AGUTTES of their status as an authorised representative under the conditions set out below. Any false indication will engage the liability of the successful bidder. In the event of non-compliance with identification procedures and AML/CFT obligations, AGUTTES reserves the right to prohibit the bidder from placing bids, or to cancel or terminate the sale of the lot.

Security deposit: *For certain sales or duly identified lots, AGUTTES reserves the right to require prospective bidders to pay a security deposit of a specified amount before the sale, as well as any other guarantees and/or banking references deemed necessary. Bidders are asked to contact AGUTTES at least three working days before the sale in order to verify the guarantees. Security deposits must be paid in euros by wire transfer or credit/debit card to: <https://www.aguttes.com/depot-caution>. If the bidder is not successful at the sale, AGUTTES will reimburse the security deposit received within 5 working days after the sale, without interest and without prejudice to any right of set-off. The bidder acknowledges and accepts that any losses caused by variations in exchange rates or bank charges relating to this transfer will be borne exclusively by the bidder.*

Mandate by a third party: *All bidders are deemed to be bidding on their own behalf and are held solely responsible for their bid. A bidder with a power of attorney must inform AGUTTES of its existence during the identification and registration procedure and produce a copy of the power of attorney and any other documents requested by AGUTTES. In such a case, the bidder and the principal shall be jointly and severally liable.*

Management of the sale: *The auctioneer conducts the sale, ensuring the freedom and equality of bidders, while adhering to the established practices of the profession. The auctioneer maintains order during the sale and reserves the right to deny access to the auction room to any prospective bidder for just cause. The auctioneer reserves the right to refuse any bid, to organise the auction in the most appropriate way, to move, withdraw, combine or separate any lot from the sale.*

Auction sale: *The highest and final bidder will be the successful bidder, regardless of the method used (order, internet, phone, in person, etc.). The auction sale is confirmed by the pronouncement of the word “Sold”, which forms the sales contract between the seller and the successful bidder. Each lot is identified with a number corresponding to the number allocated to it in the sale catalogue.*

Sellers are prohibited from bidding directly on lots belonging to them.

In the event of a simultaneous “double-bid” recognised by the auctioneer, the lot will be relisted, with all bidders present being able to bid for this second auction.

Withdrawal: *Each bid placed and each auction sale are final. All bids are binding on the bidder, who may not withdraw their bid whether in the auction room, over the phone, online or upon execution of their purchase order.*

Transfer of risk and ownership: *The transfer of ownership and risks between the seller and the successful bidder takes place when the auctioneer pronounces the word “sold”. AGUTTES declines all responsibility for any loss or damage that may occur to the lots from the time of the auction. The successful bidder must insure the lots purchased from the time of the auction.*

III- PERFORMANCE OF THE SALE

Purchase commission: *In addition to the hammer price, the successful bidder must pay the buyer's fees applicable to each lot. The method for calculating the buyer's fees for the different categories of lots is specified below (see article VI- SPECIAL TERMS AND CONDITIONS). In addition to the hammer price and the buyer's fees, the successful bidder must pay all taxes, including VAT, as well as any administration, handling and storage fees, and any other sums that may be due in the event of late payment, as mentioned below. Buyers via the Live platforms will pay, in addition to the bids and buyer's fees, an additional commission which will be paid in full to the platforms (see article II- THE SALE: Registration for the sale).*

Payment terms: *Payment of the sums due must be made “immediately” by the successful bidder as soon as the sale is completed. The payment is made in euros. Any bank charges are payable by the successful bidder and are not deducted from*

the sums due. If the successful bidder is not physically present at the sale, they will receive their invoice by email.

Late Payment and Penalties: The buyer will not be granted any payment extension unless expressly agreed by the seller. Any payment delay granted by the seller will result in the application of the following penalties, which will be due to AGUTTES and added to the amounts specified below for the defaulting successful bidder, namely: If the payment delay is 3 months or less from the sale: 3% excl. taxes, i.e., 3.6% incl. taxes of the total buyer's invoice amount
If the payment delay is more than 3 months from the sale: 5% excl. taxes, i.e., 6% incl. taxes of the total buyer's invoice amount.

VAT: The VAT rate is 20% (or 5.5% for books). As a matter of principle, unmarked lots will be sold subject to VAT on the margin. The purchase commission and ancillary costs will be supplemented by an amount representing VAT, which will not be separately listed in our invoices.
By way of exception, and at the seller's request, the general VAT system may be applied to goods offered for sale by an EU professional. These goods will be marked with the sign α.

Possible cases for VAT refunds to the buyer: The professional from the European Union, (i) upon providing their intra-community VAT number and (ii) supplying proof of export of the lot from France to another Member State;
The non-EU resident, upon providing (i) the customs export document outside the European Union showing AGUTTES as the sender and (ii) within 3 months following the auction date or the date of obtaining the export license.

Payment terms: Legal means of payment accepted (payment by credit/debit card or wire transfer is strongly recommended):
- Wire transfer: from the buyer's account, quoting the invoice number:

<p>IBAN FR76 3006 6109 1300 0203 7410 222 - BIC CMCIFRPP Account holder AGUTTES Direct debit CIC PARIS ETOILE ENTREPRISES 178 RUE DE COURCELLES - 75017 PARIS</p>

- Cash: pursuant to Articles L.112-6 and D.112-3 of the French Monetary and Financial Code: (i) up to €1,000 for French tax residents or individuals acting for professional purposes; (ii) up to €15,000 for individuals whose tax residence is outside France (upon presentation of passport and proof of address);
- Credit/debit card at the terminal or remotely (at <https://www.aguttes.com/paiement-en-ligne>). The bank fees, which typically range between 1% and 2.5%, are not the responsibility of the auction house. Partial payments in multiple installments for the same lot with the same card are not permitted;
- Cheque (as a last resort): Upon presentation of two identity documents. No payment processing time is accepted in the case of payment by cheque. Delivery will only be possible twenty days after payment. Foreign cheques are not accepted.

In accordance with its obligations to combat money laundering and the financing of terrorism under Article L.561-2 of the French Monetary and Financial Code, AGUTTES reserves the right to request proof of the funds. In any event, in the event of payment by a third party, proof of the link with the third party payer must be provided by the successful bidder. AGUTTES reserves the right to refuse payment in cash by a third party.

Defaulting bidder: In the event of non-payment by the successful bidder, the item may be relisted at the seller's request in accordance with the procedure set out in Article L.321-14 of the French Commercial Code. If the seller does not make this request within three months upon the auction sale, the sale will be cancelled by operation of law. In any event, the successful bidder may not invoke the termination of the contract to avoid its obligations.

Liability of the defaulting bidder: In all cases, the defaulting buyer will be obliged to pay AGUTTES:
In the event of resale through the procedure of reauction, (i) the loss incurred by the seller due to the second sale, (ii) the loss of fees suffered by AGUTTES, (iii) the costs incurred for this second sale;
All fees and costs incurred by AGUTTES related to the recovery of unpaid invoices (including legal fees, administrative fees, and any other recovery-related expenses), as well as damages to compensate for the harm suffered by AGUTTES;
Late payment penalties calculated by applying interest rates based on the European Central Bank (ECB) semi-annual refinancing rate (Refi), plus five percentage points on the total amount due;

Damages to compensate for the loss suffered by AGUTTES (fees, charges, and purchase commissions, VAT, storage, etc.).

AGUTTES reserves the right to:

- Communicate the name and contact details of the defaulting buyer to the seller so that the latter can assert its rights;
- Retain as damages all sums paid by the successful bidder prior to the cancellation of the sale;
- Collect the security deposit paid by the successful bidder, by way of set-off against all sums owed by the successful bidder and/or by way of damages;
- Exercise or have exercised all rights and remedies, notably the right of retention, over any goods of the defaulting buyer held by AGUTTES until full payment is made by said buyer, and to bring legal proceedings before the competent courts to recover the amounts due;
- Offset any amount owed to the buyer against any unpaid amount relating to a lot or any damage suffered by AGUTTES as a result of a breach of these GTCs by the buyer;
- Prohibit the defaulting buyer from bidding in future sales organised by AGUTTES or make bidding subject to the payment of a prior deposit;
- Register the defaulting buyer in a shared defaulters list used by various affiliated auction houses. AGUTTES is a member of the Central Register for the Prevention of Non-Payments maintained by Auctioneers, where payment incidents may be recorded. Rights of access, rectification and opposition on legitimate grounds may be exercised by the debtor concerned at Symev 15, rue Freycinet 75016 Paris. AGUTTES is also a member of the Témis service, which enables both the consultation and contribution to the database of restrictions on access to public auctions. Aguttes reserves the right to register the defaulting bidder or their representative in the Témis database, which may result in restricting the bidder's ability to participate in auctions held by member Voluntary Sales Operators and in prohibiting them from using the Interenchères platform. In addition, AGUTTES reserves the right to block the access of the defaulting bidder to the Drouot platform and other partner online sales platforms.

Collection and storage of lots: An auctioned lot will only be released to the buyer after full payment of the purchase invoice and any amounts/penalties owed by the successful bidder have been received in AGUTTES' bank account. Consequently, if the purchase invoice includes several lots and only partial payment of the invoice and/or full or partial non-payment of other amounts/penalties owed by the successful bidder are received, none of the lots listed on the purchase invoice will be released by AGUTTES to the successful bidder. All lots will be delivered to the successful bidder on the day of full payment of the buyer's invoice and the sums/penalties due by the successful bidder.
The lots will be delivered to the buyer in person upon presentation of any document proving their identity or to a third party designated by them and entrusted with an original power of attorney and a copy of their identity document. The lots are collected at the sole expense and risk of the successful bidder.
Lots that have not been collected by the end of the sale on the same day will be collected by appointment by the buyer from the person mentioned for this purpose on the contact page at the beginning of the catalogue. The place of delivery will be indicated in the e-mail sent with the invoice.
The applicable storage charges are set out below (see Article VI-SPECIAL TERMS AND CONDITIONS).

Resale of lots paid for but not collected: In the event that one or more lots awarded and paid for in the course of an auction sale have still not been collected by the buyer within the deadlines agreed to in the "special terms and conditions" below and that the applicable storage, custody and preservation costs exceed the auction value of the lot(s), AGUTTES reserves the right to sell them in order to be reimbursed for all costs due.

IV- RIGHT OF PRE-EMPTION

The French State may exercise a right of pre-emption on any public or private sale of cultural goods. The State has 15 days from the date of the public sale to confirm that it has exercised its right of pre-emption and to substitute itself for the buyer. In the absence of written confirmation from the State of its intention to exercise this right within the time limit set, the sale will be considered final and irrevocable.

V- EXPORT

In the case of a buyer's invoice addressed to a foreign address, it is specified that certain lots are subject to export formalities (requests for certificates for cultural goods, export license). These lots may only be delivered to a duly authorised

forwarding agent. The formalities are the responsibility of the buyer and may take up to 4 months. AGUTTES is at the disposal of its buyers to guide them through these procedures or to forward requests to the relevant authority. However, AGUTTES cannot be held liable for delays, refusals or other unfavourable administrative decisions, nor for any failure to comply with export regulations. Under no circumstances may export delays or administrative refusals justify a failure or delay in payment by the buyer, nor lead to a cancellation or modification of the sale. The buyer is solely responsible for all applicable administrative formalities and deadlines, which they undertake to comply with.

VI- SPECIAL CONDITIONS

<p>1 - CALCULATION OF THE BUYERS' FEES In addition to the hammer price, the successful bidder must pay the following buyers' fees per lot: - For sales in the following departments: Jewellery (non-catalogued, so-called listed or online), Timepieces, Impressionist & Modern Art, Old Paintings and Drawings, Design, Furniture and Decorative Arts, Early Period, Collections, Collectible Maps, Sports, Luggage (tiered fees): • 25% excl. taxes + VAT at the current rate, i.e. 30% incl. taxes on the first €900,000; • 23% excl. taxes + VAT at the current rate, i.e. 27.6% incl. taxes above €900,001; - For sales in the following departments: Jewellery (catalogued), Contemporary Art, Painters & Arts of Asia, Automobilia (tiered fees): • 26% excl. taxes + VAT at the current rate, i.e. 31.2% incl. taxes on the first €900,000; • 23% excl. taxes + VAT at the current rate, i.e. 27.6% incl. taxes above €900,001; - For sales in the following departments: Violins & Bows, Wines & Spirits: • 21% excl. taxes + VAT at the current rate, i.e. 25.2% incl. taxes; - For sales of books and manuscripts benefiting from a reduced VAT rate: • 25% excl. taxes, i.e. 26.37% incl. taxes; - For sales in the department of Collectible Cars (tiered fees): • 16% excl. taxes + VAT at the current rate, i.e. 19.2% incl. taxes on the first €900,000; • 12% excl. taxes + VAT at the current rate, i.e. 14.4% incl. taxes above €900,001.</p>

2 - STORAGE COSTS
The storage of items sold at auction or through private sale that have not been collected by the buyer within 15 days following the sale (the day of the sale included) will be charged as follows: (each day or week started will be due):
- Jewellery and/or timepieces: €30 excl. taxes per day of storage;
- Wine: €1 excl. taxes per bottle per day, without prejudice to any fees that may be applied by iCave;
- Vehicles: flat storage and transport fees of €350 excl. taxes, plus an additional €40 excl. taxes per day starting from the Wednesday following the sale, including that day;
- Other lots: €3 excl. taxes per day for lots smaller than 1 m³ and €5 excl. taxes per day for lots larger than 1 m³.

3 - MECHANICAL AND ELECTRICAL ITEMS
The mechanical or electrical items offered for sale by AGUTTES are exclusively for decorative purposes. As second-hand goods, AGUTTES in no way certifies their working order and offers no guarantee as to their performance. We recommend that buyers attend the public exhibitions with an expert in the field and have the electrical or mechanical mechanism checked by a professional before any operation.

4 - TIMEPIECES
The timepieces we sell are all second-hand items, most of which have undergone repairs resulting in the replacement of certain parts, which may therefore not be original. AGUTTES gives no guarantee as to the authenticity, condition or original character of the components of a timepiece.
Clocks may be sold without pendulums, weights, or keys, and unless expressly stated otherwise, their presence is not guaranteed. Watch straps may not be original and may not be genuine.
Collector's timepieces require general and regular maintenance: repairs or overhauls may be necessary. All these repairs and overhauls and all checks on the state of operation are the sole responsibility of the buyer, as AGUTTES offers no guarantee as to their proper working order. AGUTTES recommends that purchasers have their timepieces checked by a qualified watchmaker before use.

5 - JEWELLERY, STONES, GOLD AND PRECIOUS METALS
Some lots containing gold, platinum, or silver may be subject to control by the

territorially competent assay office in order to undergo alloy tests and be stamped prior to the sale. AGUTTES accepts no responsibility for the conclusions of the assay office.
Coloured gemstones (such as rubies, sapphires, and emeralds) may have been treated to enhance their appearance, through methods such as heating or oiling. These methods are accepted by the jewellery industry worldwide, but can make precious stones fragile and/or require special attention over time.

All types of gemstone may have been treated to improve their quality. The buyer may request the preparation of a gemmology report for any lot, provided the request is made to AGUTTES at least two weeks before the sale date, and the buyer covers the associated costs.

AGUTTES does not draw up a gemmology report for each precious stone offered at its auctions. The absence of a certificate does not guarantee that the stones have not been treated. When AGUTTES arranges for such reports to be drawn up by internationally recognised gemmology laboratories, these reports are mentioned and described in the catalogue. Due to differences in approach and technology, laboratories may not agree on whether or not a particular gemstone should be treated, the extent of the treatment or whether it should be permanent. Gemmology laboratories only report improvements or treatments of which they are aware on the date of the report, which reflects their opinion. AGUTTES does not guarantee and is in no way responsible for any reports or certificates drawn up by a gemmology laboratory which may accompany a lot.

6 - FURNITURE
Unless expressly stated in the lot description, the presence of keys is not guaranteed. The buyer is aware and consents to the fact that the absence of a key can under no circumstances justify a refusal to pay or a complaint.

7 - PROTECTED PLANTS AND ANIMAL SPECIES
Items partially or entirely made from materials derived from endangered and/or protected species of flora and fauna are marked with the symbol ~ in the catalogue. The legislator imposes strict rules on the commercial use of these materials, particularly with regard to trading ivory.
Buyers are informed that the import of any item made using these materials is prohibited by many countries, or requires a permit or certificate issued by the relevant authorities of the exporting and importing countries. Buyers are entirely responsible for ensuring compliance with the regulatory and legislative standards applicable to the export or import of goods made up in whole or in part of materials from endangered and/or protected species. AGUTTES will in no case be liable for the impossibility of exporting or importing such an item, and this cannot be used as grounds for requesting the cancellation or termination of the sale. The buyer is solely responsible for obtaining all necessary authorisations for the acquisition or transport of these items.

8 - WINE
Old bottles can naturally become fragile over time and during transport. AGUTTES cannot be held responsible for the condition of the cork.
The wine sales are sales by designation, meaning they are sales of items identified at the time of the sale, but not on display. Wine sales are conducted by specification, meaning that the items are identified at the time of sale but are not physically displayed. Lots may therefore not be collected directly after the sale. The collection of the items is only possible by appointment: the buyer must send an email along with their paid invoice to the following email address: retraits.aguttes@icave.eu. The lots will be available at iCave's offices at 5 Chemin des Montquartiers – 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX – FRANCE.

9 - CARS
Description of lots: For administrative reasons, and unless otherwise indicated, vehicle designations (model, type, year, etc.) are based on the information given on the vehicle registration documents.

Condition of lots: It is specified that:
The condition of a car may vary between the time it is described in the catalogue, the time it is presented at the sale and the time the buyer takes possession of the lot. Vehicles may be sold without a roadworthiness test because of their age, their non-running condition or their competitive status.
Vehicles from abroad are presented without French technical inspection.
The vehicles on sale are from an era during which safety conditions and performance were inferior to those of today. Buyers are strongly advised to exercise great caution when handling the item for the first time. It is advisable, before any use, to restart the vehicle and perform all necessary checks to ensure the proper functioning of the vehicle (oil level, tyre pressure, etc.).

Additional obligations of the successful bidder: The successful bidder must complete, under its own responsibility and at its own expense, all the necessary formalities within the legal deadlines for changing the registration number of the purchased vehicle.

The successful bidder must organise the transport of the lot purchased, which will be at its own risk and expense.

Collection and storage of lots: The vehicles are stored the day after the sale in closed, secure premises very close to Paris. They may be collected by appointment, from the Tuesday following the sale date and after full payment of the hammer price and costs, from Monday to Friday until 4:30 pm at the latest. It should be noted that the transfer of risks takes place as soon as the goods are auctioned. AGUTTES declines all responsibility for any damage to the vehicle after the auction sale.

VII- PERSONAL DATA

Bidders are informed that AGUTTES may collect and process their data in accordance with the General Data Protection Regulation (EU) 2016/679 of 27 April 2016 (GDPR) and the French Data Protection law No. 78-17 of 6 January 1978, as amended by law No. 2018-493 of 20 June 2018 regarding the protection of personal data. Data is collected for the purposes of managing their contractual or pre-contractual relations (sales registration, invoicing, accounting, settlements, communication, etc.). This data includes information such as surnames, first names, postal address, email address, telephone number and bank details.

Bidders are informed that they have a right of access, rectification, erasure, portability, opposition and limitation with regard to this data which they may exercise by contacting AGUTTES. Requests should be made in writing to: communication@aguttes.com. Any complaints concerning applicable data protection legislation may be made to the CNIL (French National Data Protection Authority): www.cnil.fr.

VIII- INTELLECTUAL PROPERTY

AGUTTES owns all rights to reproduce the goods sold before and after the sale. Any reproduction is prohibited and constitutes an infringement. The sale of a lot in no way implies the transfer of any applicable intellectual property rights (representation and/or reproduction) on the work.

IX- APPLICABLE LAW AND JURISDICTION

These GTCs and the rights and obligations arising therefrom shall be governed by French law.

Any legal action relating to the sales activities of AGUTTES will be decided by the competent Judicial Court in France, in accordance with article L.321-37 of the French Commercial Code. In particular, any legal actions involving bidders and/or buyers who are commercial entities will be settled by the Judicial Court of Nanterre.

Bidders, successful bidders and their representatives acknowledge that Neuilly-sur-Seine is the exclusive place for AGUTTES to perform its services.

Civil liability claims arising from auctions and voluntary and judicial sales of furniture by public auction are subject to a limitation period of five years from the date of the auction.

In case of any difficulty, the Government Commissioner attached to the Council of Auction Houses can be contacted free of charge in order to reach an amicable solution. Complaints can be made by post to 19 avenue de l'Opéra, 75001 Paris or online at the following link: <https://conseilmaisonsdevente.fr/fr/reclamation>. It is also possible to submit a request for amicable settlement on a European platform for settling online disputes between consumers and professionals, accessible at the following link: <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>.

X- CUSTOMER SATISFACTION

If a customer feels that they have not received a satisfactory response, they are advised to first contact the head of the relevant department at AGUTTES directly. If no response is received within the specified time, the customer may contact the customer service department at serviceclients@aguttes.com. This department is part of the AGUTTES Quality Department.



COMMENT VENDRE ?

如何销售

1 RASSEMBLER VOS INFORMATIONS

收集信息

Afin de réaliser une estimation précise de vos biens, n'hésitez pas à nous fournir toutes les informations en votre possession (photos, dimensions, date, signature, caractéristiques techniques, provenance, état de conservation, etc.).

为了对您的财产做出准确的估价, 请向我们提供您所掌握的所有信息 (照片、尺寸、日期、签名、技术特征、出处、保存状况等)。

2 NOUS CONTACTER

联系我们

Pour inclure vos biens dans nos prochaines ventes ou demander conseil, n'hésitez pas à contacter directement nos départements spécialisés basés à Neuilly-sur-Seine. Vous pouvez également vous rapprocher de nos représentants locaux, à Aix-en-Provence, Lyon, Lille, Bruxelles ou Genève afin de bénéficier d'un service de proximité.

Si vous êtes disposés à proposer à la vente un ensemble important comportant plusieurs spécialités, le département Inventaires & Collections particulières est à votre disposition pour coordonner votre projet. Nos estimations sont gracieuses et confidentielles.

如果您想将您的房产纳入我们的下一次销售或咨询, 请随时联系我们位于塞纳河畔讷伊的专业部门。您也可以联系我们在普罗旺斯地区艾克斯、里昂、布鲁塞尔或日内瓦的当地代表, 享受当地服务。您也可以联系我们在普罗旺斯地区艾克斯、里昂、布鲁塞尔或日内瓦的当地代表, 以享受当地服务。如果您愿意出售由多种特色产品组成的重要收藏, 清册与私人收藏部将随时为您提供服务, 协调您的项目。我们的估价是免费和保密的。

3 ORGANISEZ UN RENDEZ-VOUS D'EXPERTISE

召开评估会议

Pour donner suite aux éléments reçus et à une première analyse de votre demande, nous déterminons avec vous le type de vente le plus adapté. Un rendez-vous s'organise afin d'avancer dans l'expertise et vous donner plus de précisions sur nos services. Nous sommes joignables par e-mail ou par téléphone.

根据我们收到的信息和对您的要求的初步分析, 我们将与您一起确定最合适的销售类型。然后, 我们将安排与您会面, 详细了解评估细节, 并向您提供更多有关我们服务的信息。您可以通过电子邮件或电话与我们联系。

4 CONTRACTUALISER

合同

Les conditions financières (estimation, prix de réserve, honoraires) et les moyens alloués à la mise en vente (promotion, transport, assurance...) sont formalisés dans un contrat. Celui-ci peut être signé lors d'un rendez-vous ou à distance de manière électronique.

财务条件 (估价、底价、费用) 和销售资源分配 (促销、运输、保险等) 在合同中正式确定。合同可以在预约时签署, 也可以通过电子方式远程签署。

5 VENDRE

待售

Chacun de nos départements organise 4 ventes aux enchères par an ainsi que des ventes online. Après la clôture des enchères, le département vous informe du résultat et vous recevrez le produit de celles-ci sous 4 à 6 semaines.

我们的每个部门每年都会组织 4 次拍卖以及在线销售。拍卖结束后, 部门会将结果通知您, 您将在 4 到 6 周内收到拍卖所得。

COMMENT ACHETER ?

如何购买

1 S'ABONNER À NOTRE NEWSLETTER ET NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

订阅我们的时事通讯并在社交网络上关注我们

- S'inscrire à la newsletter pour être informé des Temps forts chez Aguttes, suivre les découvertes de nos spécialistes et recevoir les e-catalogues.
- Être informé de notre actualité sur les réseaux sociaux.

- 订阅我们的时事通讯, 了解 Aguttes 的最新动态, 关注我们专家的发现, 并接收电子目录。
- 通过社交网络了解我们的最新动态。

2 AVANT LA VENTE, DEMANDER DES INFORMATIONS AU DÉPARTEMENT

在销售之前, 要求

Nous vous envoyons, sur demande, des informations complémentaires par e-mail : rapports de condition, certificats, provenance, photos... Nous vous envoyons des photos et vidéos complémentaires par MMS, WhatsApp, WeChat. Chaque lot présenté a été préalablement examiné puis décrit en application du décret Marcus (3 mars 1981). La responsabilité d'Aguttes, selon la législation en vigueur, quant à l'authenticité du bien présenté est engagée.

Nous vous accueillons pour une visite privée sur rendez-vous. Nous vous invitons systématiquement aux expositions publiques quelques jours avant la vente. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous programmons une conversation audio ou vidéo pour échanger avec vous.

根据要求, 我们可以通过电子邮件向您发送其他信息: 状况报告、证书、出处、照片等。我们还可以通过彩信、WHATSAPP 或微信向您发送其他照片和视频。所展示的每件拍品均根据马库斯法令 (1981 年 3 月 3 日) 进行了检验和描述。根据现行法律, AGUTTRES 对所展示物品的真实性负责。我们会在拍卖前几天有计划地邀请您参加公开展览。如果您无法出席, 我们可以安排与您进行音频或视频聊天。

3 ENCHÉRIR

竞标

- Venir et enchérir en salle.
- S'enregistrer pour enchérir par téléphone auprès de bid@aguttes.com.
- S'enregistrer pour enchérir sur le Live (solution recommandée pour les lots à moins de 5 000€).
- Laisser une enchère maximum auprès de bid@aguttes.com.

- 来拍卖厅竞拍。
- 通过电话 bid@aguttes.com 注册竞拍。
- 注册现场竞拍 (建议5000欧元以下的拍品)。
- 在 bid@aguttes.com 网站上留下最高出价。

4 PAYER ET RÉCUPÉRER SON LOT

付款领奖

- Régler son achat (virement ou paiement en ligne par carte bancaire recommandés).
- Venir ensuite récupérer son lot ou missionner un transporteur.

- 支付货款 (建议使用银行转账或信用卡在线支付)。
- 然后取货或安排快递。

LA MAISON



Exposition Arts d'Asie

PLUS DE 50 ANS DE PASSION DES ENCHÈRES

Fondée à Clermont-Ferrand en 1974 par Claude Aguttes, la maison de ventes aux enchères Aguttes se compose aujourd'hui d'une équipe de 60 personnes, passionnée et qui constitue sa qualité première. Elle s'est hissée au fil des années, au rang d'acteur majeur du marché de l'art. Restée indépendante et familiale, avec trois enfants actifs, elle est au service de la transmission. Avec une salle des ventes située dans l'ouest parisien et des bureaux de représentation en région, à Bruxelles et Genève, Aguttes se distingue par son service personnalisé et sa réactivité. Ses 17 départements, portés par des experts et spécialistes internalisés, permettent la valorisation et la vente de grandes collections, de tableaux, de bijoux et d'automobiles, d'objets d'art et d'exception. Avec sa force de frappe en promotion et sa culture de la performance, la maison vise l'excellence et enregistre régulièrement des records mondiaux. Consciente de la confiance que lui accordent ses vendeurs, elle reste au service de ces derniers avant tout.

NOTRE MISSION : L'ART ET LA PASSION DE LA TRANSMISSION

L'ensemble des collaborateurs de la maison sont au service du beau, de la transmission émotionnelle et intellectuelle entre les collectionneurs. Chaque œuvre d'art ou bien d'exception doit être défendu au mieux sur le marché. L'obtention du meilleur prix d'adjudication est l'objectif intrinsèque de la vente aux enchères. Nos responsables de départements s'engagent personnellement à honorer la confiance de leurs clients en les conseillant et en garantissant leurs intérêts. C'est l'ADN de notre maison familiale.

POURQUOI AGUTTES ?

Expertise

Plus de 17 départements spécialisés

Accompagnement personnalisé

Agilité pour la vente de lots à fort potentiel

Records à l'international

Plus de 50% d'acheteurs étrangers

Culture de l'excellence

Pour des lots allant de 10 000 à 2 millions d'euros

Fréquence des ventes

4 ventes aux enchères annuelles par spécialité

DÉPARTEMENTS SPÉCIALISÉS & SERVICES

Pour inclure vos biens, contactez-nous !

Estimations gratuites et confidentielles sur rendez-vous

Art impressionniste & moderne

Pierre-Alban Vinquant
+33 1 47 45 08 20 • +33 7 64 41 09 04
vinquant@aguttes.com

Arts d'Asie

Clémentine Guyot
+33 1 47 45 00 90 • +33 7 83 19 05 89
guyot@aguttes.com

Arts décoratifs du XX^e & Design

Jessica Remy-Catanese
+33 1 47 45 08 22 • +33 7 61 72 43 19
remy@aguttes.com

Automobiles de collection Automobilia

Gautier Rossignol
+33 1 47 45 93 01 • +33 7 45 13 75 78
rossignol@aguttes.com

Bijoux & Perles fines

Philippine Dupré la Tour
+33 1 41 92 06 42 • +33 6 17 50 75 44
duprelatour@aguttes.com

Cartes de collection Sports

François Thierry
+33 1 41 92 06 69
thierry@aguttes.com

Collections particulières

Sophie Perrine
+33 1 41 92 06 44 • +33 7 60 78 10 27
perrine@aguttes.com

Grands vins & Spiritueux

Pierre-Luc Nourry
+33 1 47 45 91 50 • +33 7 63 44 69 56
nourry@aguttes.com

Instruments de musique & Archets

Hector Chemelle
+33 1 41 92 06 68 • +33 7 69 02 70 85
chemelle@aguttes.com

Livres anciens & modernes Affiches, Manuscrits & Autographes

Sophie Perrine
+33 1 41 92 06 44 • +33 7 60 78 10 27
perrine@aguttes.com

Mobilier & Objets d'art Haute époque

Grégoire de Thoury
+33 1 41 92 06 46 • +33 7 62 02 04 72
thoury@aguttes.com

Mode & Maroquinerie

Agathe de Drouas
+33 7 62 87 10 69
drouas@aguttes.com

Montres de collection

Claire Hofmann
+33 1 47 45 93 08 • +33 7 49 97 32 28
hofmann@aguttes.com

Peintres d'Asie : Chine & Vietnam

Charlotte Aguttes-Reynier
+33 1 41 92 06 49 • +33 6 63 58 21 82
reynier@aguttes.com

Post-war & Art contemporain

Ophélie Guillerot
+33 1 47 45 93 02 • +33 7 60 78 10 07
guillerot@aguttes.com

Tableaux & Dessins anciens

Victoria Damidot
+33 1 47 45 91 57
damidot@aguttes.com

Inventaires & Partages

Claude Aguttes et Sophie Perrine,
commissaires-priseurs
+33 1 41 92 06 44 • perrine@aguttes.com

SIÈGE SOCIAL Salle des ventes

Aguttes Neuilly
+33 1 47 45 55 55

164 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

BUREAUX DE REPRÉSENTATION

Aix-en-Provence

Adrien Lacroix
+33 6 69 33 85 94 • adrien@aguttes.com

Lille

Pauline Boddaert
+33 6 99 02 22 63 • boddaert@aguttes.com

Lyon

Haude Le Roux
+33 4 37 24 24 24 • leroux@aguttes.com

Régions Ouest & Est

Marie de Calbiac
+33 7 60 78 08 77 • calbiac@aguttes.com

Bruxelles

Ernest van Zuylen
+32 487 14 11 13 • vanzuylen@aguttes.com

Genève

Côme Bizouard de Montille
+41 225 196 884
montille.consultant@aguttes.com

VENTES À VENIR

2025 DÉCEMBRE

02 DÉCEMBRE
À 10H

Arts d'Asie
AGUTTES NEUILLY

03 DÉCEMBRE
À 14H30

Bijoux
AGUTTES NEUILLY

04 DÉCEMBRE
À 14H30

Maîtres anciens
AGUTTES NEUILLY

05 DÉCEMBRE
À 14H30

Livres & Manuscrits
AGUTTES NEUILLY

JUSQU'AU
08 DÉCEMBRE
À PARTIR DE 12H

Automobilia
La Vente de Noël
ONLINE ONLY

08 DÉCEMBRE
À 17H

Montres de collection
AGUTTES NEUILLY

10 DÉCEMBRE
À 14H30

Bijoux
AGUTTES NEUILLY

11 DÉCEMBRE
À 14H30

Mode & Maroquinerie
AGUTTES NEUILLY

13 DÉCEMBRE
À 14H30

Sports
AGUTTES NEUILLY

17 DÉCEMBRE
À 14H30

Haute époque
AGUTTES NEUILLY

2026 JANVIER
À FÉVRIER

22 JANVIER
À 14H30

Art impressionniste & moderne
AGUTTES NEUILLY

04 FÉVRIER
À 14H30

Livres & Manuscrits
AGUTTES NEUILLY

JUSQU'AU
11 FÉVRIER
À PARTIR DE 12H

Cartes de collection
AGUTTES NEUILLY

12 FÉVRIER
À 14H30

Bijoux
AGUTTES NEUILLY

26 FÉVRIER
À 14H30

Peintres d'Asie
AGUTTES NEUILLY

Art impressionniste & moderne

PROCHAINES VENTES
25 NOVEMBRE 2025 ET JANVIER 2026



Suzanne Valadon (1865 - 1938)
Bouquet de fleurs sur une table, 1937
En vente le 25 novembre

Contact : Pierre-Alban Viquant
+33 (0)1 47 45 08 20 • viquant@agutttes.com

AGUTTES



Ce calendrier est sujet à modifications.
Retrouvez toutes nos dates de ventes sur [agutttes.com](https://www.agutttes.com)

Maîtres anciens

PROCHAINES VENTES
4 DÉCEMBRE 2025 ET AVRIL 2026



École française du XVIII^e siècle
Suiveur de Hyacinthe Rigaud
La Menaceuse
En vente le 4 décembre

Contact : Victoria Damidot
+33 1 47 45 91 57 • damidot@agutttes.com

AGUTTRES

Bijoux

PROCHAINES VENTES
10 DÉCEMBRE 2025 ET FÉVRIER 2026



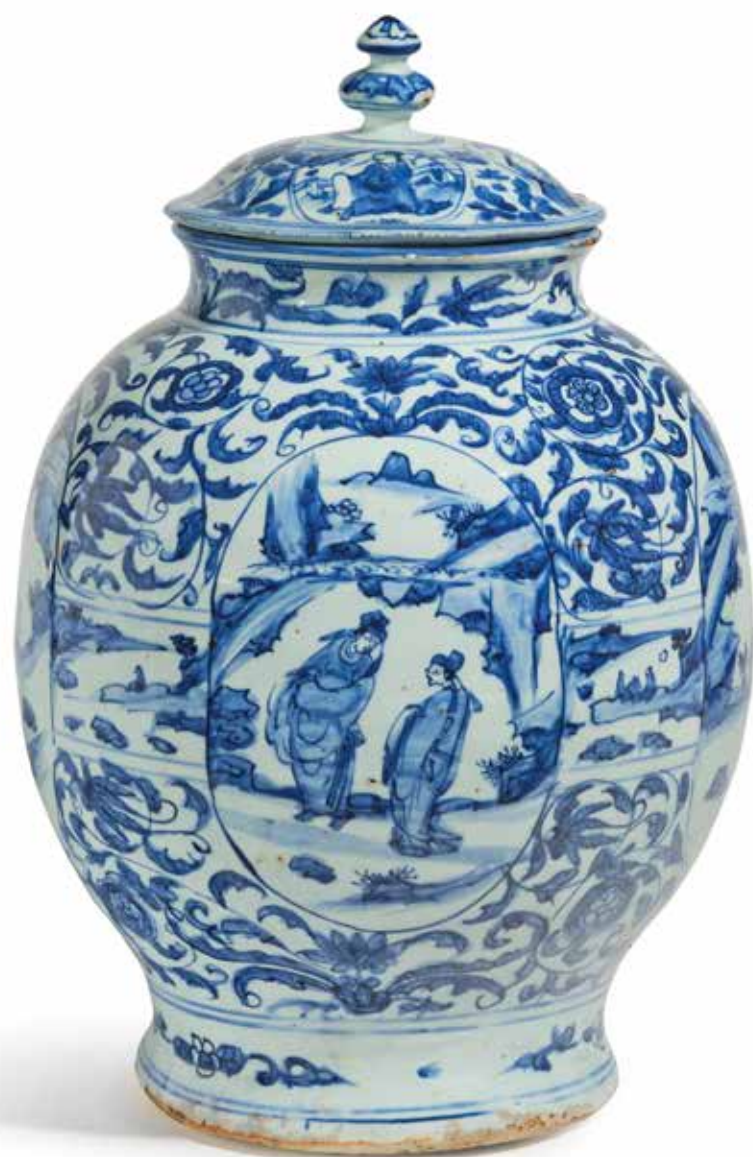
Cartier
Bracelet « Panthères »
En vente le 10 décembre

Contact : Philippine Dupré la Tour
+33 1 41 92 06 42 • duprelatour@agutttes.com

AGUTTRES

Arts d'Asie

PROCHAINE VENTE
MARS 2026



Chine, fin de la dynastie Ming (1368 - 1644),
XVII^e siècle
Importante et rare potiche couverte
en porcelaine bleu-blanc
Vendue 14 000€

Contact Arts d'Asie : Clémentine Guyot
+33 1 47 45 00 90 • guyot@aguttes.com

AGUTTES





AGUTTES